

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Le commerce international est-il nécessaire ? par M. Colin CLARK — La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1952 — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Statistiques.

LE COMMERCE INTERNATIONAL EST-IL NÉCESSAIRE ?

par M. COLIN CLARK,

*Directeur de l'Institut de Recherches d'Economie Agricole d'Oxford,
Ancien Conseiller Economique du Gouvernement du Queensland.*

La question de savoir si le commerce international est nécessaire doit pouvoir faire l'objet d'une discussion rationnelle et nul ne peut nier qu'elle est importante.

C'est certainement une question sur laquelle il existe des idées préconçues très arrêtées. La plupart des dirigeants et des hommes politiques de par le monde agissent depuis des années en vertu du principe que moins il y a de commerce international, mieux cela vaut; et beaucoup d'hommes politiques et autres personnalités influençant l'opinion publique (parmi lesquelles je rangerais certains économistes bien connus) ont sur ce sujet des convictions solides et passionnées.

Les économistes, bien qu'ils soient parmi ceux qui forment l'opinion publique dans leurs pays respectifs, admettent en général que la disparition ou une contraction sensible du commerce international serait hautement dommageable pour le monde. Mais ils se contentent en général de phrases vagues, telles que « il est difficile de concevoir ce que le monde perdrait si le commerce international venait à disparaître » et sont incapables de donner une évaluation un tant soit peu précise de la perte en termes de revenu réel qui en résulterait. Ils semblent éprouver des difficultés à formuler des arguments

précis démontrant que le commerce international reste nécessaire dans les conditions du monde moderne, et tenant compte de la théorie économique actuelle.

Mais avant d'examiner le problème du point de vue statistique, nous devons préparer le terrain par une discussion de ce qu'on pourrait appeler la « loi de l'importance relative décroissante ». Cette loi stipule — moyennant des réserves et modifications importantes — qu'une grande économie a en général moins besoin de commerce international, exprimé en pour-cent de son produit réel global, qu'une petite économie.

En rassemblant les données en vue de l'examen de cette loi, l'importance des économies est définie, simplement, par leur produit global net, mesuré en termes réels. Certains pourraient prétendre que le facteur à prendre en considération n'est pas le produit, mais le produit par tête d'habitant; d'autres pourraient préférer ne tenir compte que de la population ou de la main-d'œuvre, négligeant le produit par habitant; d'autres enfin pourraient même être d'avis que la superficie est le facteur dominant pour déterminer si un pays a ou non besoin de beaucoup de commerce international. Il est clair, cependant, que le facteur déterminant est l'accroissement du

volume absolu du produit, qu'il soit le résultat d'une augmentation de la population, ou d'une hausse du produit par tête d'habitant, ou des deux. C'est ce développement de l'économie qui rend profitables de nouvelles formes de production à rendements croissants. La superficie, prise en elle-même, a peu de signification. Certains pays utilisent pleinement leurs ressources naturelles, d'autres manifestement pas. Dans un pays étendu, ce n'est en général que lorsque le produit national réel est déjà devenu relativement important qu'une pleine utilisation des ressources naturelles devient possible. Il est vrai que les pays particulièrement pauvres en ressources naturelles peuvent avoir un peu plus besoin de commercer, toutes autres choses étant égales, que des pays particulièrement favorisés à cet égard. Mais ces différences géographiques paraissent peu importantes en comparaison des différences économiques.

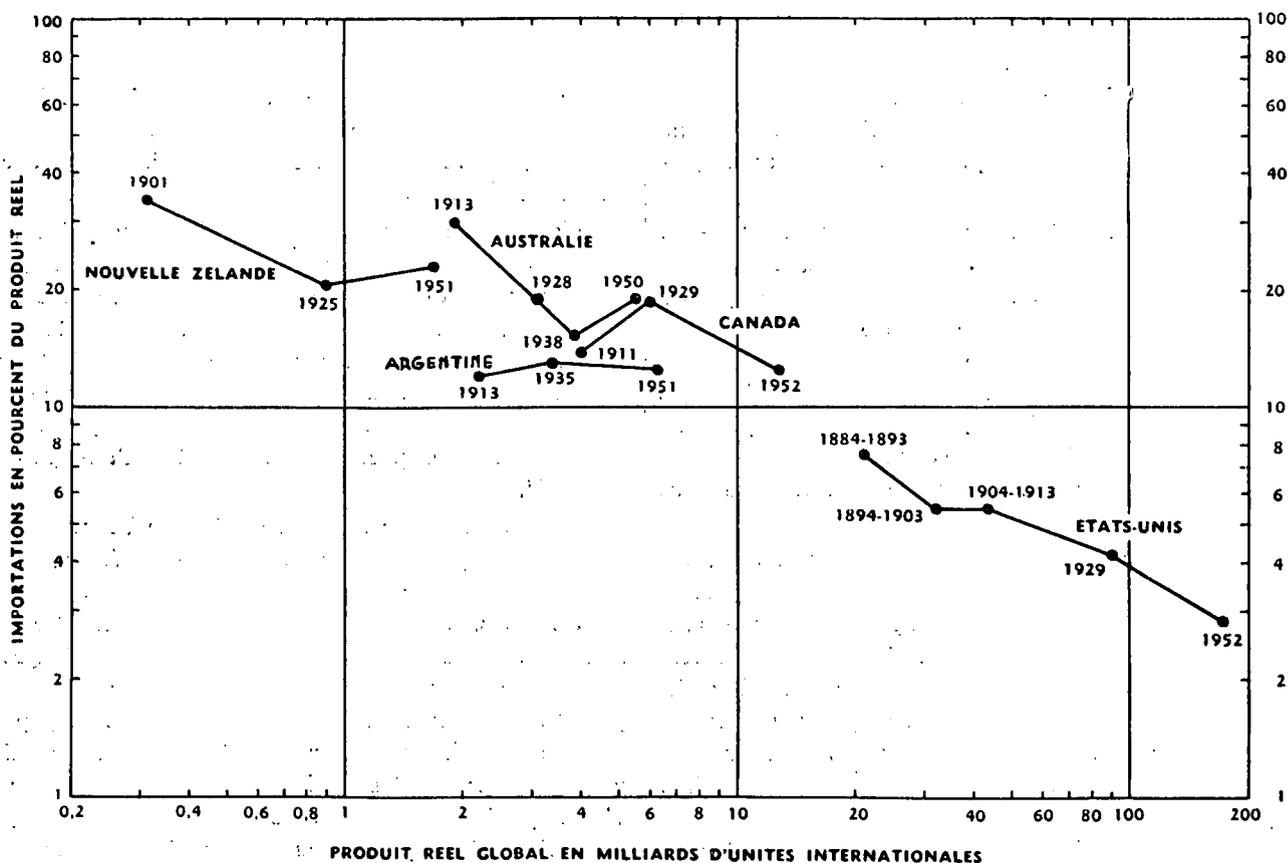
La nécessité d'une « loi de l'importance relative décroissante » peut être démontrée par la considération de cas extrêmes. Une très petite économie se trouve manifestement dans l'impossibilité de produire, dans des conditions économiques, un grand nombre des biens et services dont elle a besoin et tend en conséquence à dépendre dans une plus large

mesure du commerce international. Il n'y aurait d'exception à cette généralisation que si nous avions affaire à une « petite économie », dans le sens d'un peuple à revenus réels particulièrement bas, vivant au niveau de subsistance, et parfaitement satisfait de cet état de choses.

C'est lorsque l'économie se développe, à la fois par une augmentation de la population et une hausse du produit par tête d'habitant, qu'une diversification toujours plus grande de la production devient possible.

Quand nous considérons une très grande économie, il est tout aussi évident qu'il y a relativement peu de produits qu'elle trouve avantageux d'importer ou d'exporter. Une autre considération ne doit pas être négligée — à savoir que le monde lui-même est limité. Lorsque, comme c'est le cas actuellement, une seule économie représente environ la moitié du produit réel du monde entier, il devient évident que, quel que soit le désir des Etats-Unis de commercer, le reste du monde est tout simplement trop petit pour acheter et vendre des quantités importantes de la plupart des produits, en comparaison de la production propre des Etats-Unis.

RAPPORT DES IMPORTATIONS AU PRODUIT REEL



La tendance et aussi certaines déviations de la tendance peuvent être étudiées au moyen du graphique. Comme on pouvait s'y attendre et comme on le verra plus loin, le commerce international tend à être plus développé dans les pays situés à proximité immédiate de grands marchés et dotés de bonnes voies de communication et d'une forte structure commerciale, et moins dans des pays éloignés ou ne disposant que de mauvais moyens de transport. Pour obtenir des comparaisons valables, nous avons, en conséquence étudié un groupe de pays non européens ayant atteint un haut degré de développement économique, ce développement datant dans tous les cas du XIX^e siècle, tous situés à une certaine distance de leurs marchés, mais disposant des moyens les plus modernes de transport par mer et par fer.

Du plus petit des pays à la première date étudiée — la Nouvelle-Zélande en 1901 — aux États-Unis d'aujourd'hui, il y a une différence de près de 1 à 1.000 dans la dimension du produit réel global. Il est donc évident qu'une échelle logarithmique est nécessaire pour le produit réel, et est avantageuse également pour montrer la proportion des importations.

Il est clair, d'après le graphique, que certains pays peuvent, de temps à autre, prendre des mesures ou rencontrer des circonstances qui peuvent accroître ou réduire leur dépendance relative vis-à-vis du commerce international. Certains de ces mouvements peuvent être très marqués. Mais, sous réserve de ces variations dans des cas particuliers, on peut dire que la ligne de tendance générale court diagonalement en travers du graphique, avec une inclinaison d'environ un tiers. Ceci implique un rapport de racine cubique, c'est-à-dire que le rapport des importations au produit national dans un pays quelconque dépend, toutes autres choses étant égales, de la racine cubique du montant absolu du produit national réel. Il est en général plus commode pour l'économiste de connaître le montant absolu, plutôt que la proportion, des importations auquel on peut s'attendre à n'importe quel niveau donné du produit national réel; formulé de cette façon, le volume des importations dépendra de la puissance deux tiers du volume du produit national.

Ce résultat est plus certain pour un pays pris isolément que dans le cadre de comparaisons entre pays. Tout mouvement dans le produit national réel global permet d'escompter que le volume des importations enregistrera, à la longue, le même mouvement proportionnel élevé à la puissance deux tiers — dans l'hypothèse où le pays n'apporte aucune modification, par action ou par omission, à sa politique commerciale internationale, ou aux avantages relatifs qu'il accorde aux exportateurs étrangers et aux producteurs pour le marché intérieur.

Le rapport qui figure au graphique peut être décrit comme « la ligne »; et nous examinerons dans quelle

mesure différents pays ont eu, de temps à autre, un commerce international au-dessus ou au-dessous de « la ligne », c'est-à-dire supérieur ou inférieur à celui qui aurait pu être escompté d'après la dimension de leurs économies.

Avec « la ligne » comme base, nous allons nous demander quels pays, à quelles époques et pour quelles raisons, ont eu un volume de commerce sensiblement plus élevé ou sensiblement moins élevé que celui indiqué par ce rapport, et quelles ont été les tendances de leur productivité pendant ces périodes. Nous mesurerons cette dernière au moyen du taux d'accroissement (à intérêt composé) du produit réel par heure-ouvrier.

Il convient de souligner que, dans le graphique et dans presque tous les chiffres cités dans le texte, les importations, les exportations et le produit net sont tous mesurés en termes réels. Cette méthode rend les résultats légèrement moins variables qu'ils ne le seraient s'ils étaient mesurés en termes monétaires. En effet, les prix relatifs des importations et des exportations d'un pays quelconque les uns vis-à-vis des autres ou vis-à-vis d'autres éléments du produit national varient, parfois dans une mesure considérable, avec les fluctuations dans les termes d'échange.

Nous avons pris comme base de référence, à tout le moins en première approximation, le volume du commerce international de pays non européens nouvellement développés avec de bons moyens de communication par mer et par fer. Mais nous ne tardons pas à nous apercevoir, comme nous aurions pu le prévoir, que les petits pays qui ont un accès facile et sont reliés par des transports bon marché, à de grandes et riches communautés adjacentes — la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse (1) — dépendent du commerce international dans une mesure bien plus considérable que les pays figurant au graphique.

En Belgique, le rapport des importations au produit national net en 1913 (le rapport paraît avoir été sensiblement le même au cours des décades antérieures) n'atteignait pas moins de 64 p. c. et le rapport des exportations 50 p. c. Il est particulièrement malencontreux, d'un point de vue statistique, qu'il n'existe pas de chiffres précis pour le commerce international des Pays-Bas avant 1917 et que les années qui ont suivi aient été une période de troubles économiques considérables; en 1924, nous trouvons toutefois que les importations atteignaient 50 p. c. et les exportations 35 p. c. du produit national net. Pour

(1) Le rapport du commerce international au produit national global dans ces pays n'est dépassé que dans le cas tout à fait exceptionnel de l'Islande, une communauté dont les seuls produits naturels sont le poisson, le mouton et les pommes de terre et qui doit donc importer son combustible et ses matériaux de construction, ainsi que d'autres matières premières, et la plus grande partie de ses produits alimentaires. Il est significatif, cependant, que l'Islande réussit à supporter une population qui a presque doublé au cours des cinquante dernières années, à un niveau de revenu réel qui paraît être à peu près le plus élevé d'Europe.

la Suisse, en 1913, les rapports correspondants s'établissaient à 42 et 31 p. c., et paraissent avoir été environ à ce niveau depuis les dix dernières années du XIX^e siècle.

Il est inexact de décrire le monde d'avant 1914 comme un monde où le commerce était libre. Seuls la Grande-Bretagne et les Pays-Bas adhéraient strictement au principe « les droits de douane ne doivent être imposés qu'à des fins budgétaires », bien qu'un certain nombre d'autres pays fussent membres du « club des tarifs peu élevés ». De nombreux pays, au cours de ces années, percevaient des droits sur certains produits. Ce qui était important au cours de ces années, c'était que les hommes d'affaires s'attendaient à ce que cette structure de tarifs peu élevés ou modérés persiste indéfiniment et établissent leurs plans en conséquence. Fait plus important encore, ils ne s'attendaient pas à ce que le commerce international soit brusquement et violemment désorganisé par une guerre ou des innovations politiques. C'est cette façon d'envisager l'avenir qu'il nous est si difficile de recréer dans le monde moderne. Car les hommes d'affaires et les hommes politiques ne permettent au commerce international d'atteindre une fraction réellement importante du produit national, que lorsque de telles perspectives existent.

Même en Amérique du Sud et en Amérique centrale, où les craintes de voir les communications interrompues par une guerre sont certainement réduites au minimum, on ne trouve pas de chiffres élevés. Dans un cas — le Honduras britannique —, le rapport des importations au produit national est d'environ 50 p. c., mais c'est une économie si petite qu'un tel rapport peut être considéré comme normal, comme le montre une extrapolation du graphique.

Un des cas les plus intéressants dans le Nouveau Monde est l'économie de Porto-Rico. En 1939, cette économie avait encore un produit net réel global très faible et le rapport des importations et exportations au produit global (40 p. c.) était environ celui qui pouvait être calculé au moyen de « la ligne ». Depuis 1939, cependant, le produit réel de Porto-Rico a presque doublé. Le rapport des exportations au produit global est actuellement environ celui qu'il est possible de calculer au moyen de « la ligne »; mais au cours des dernières années, le rapport des importations au produit a atteint le niveau élevé de 55 p. c. ou davantage. Cet excès des importations sur les exportations s'explique en partie par un afflux de capitaux étrangers, en partie par les transferts des émigrants qui ont trouvé du travail aux Etats-Unis.

Le point significatif est que cette augmentation rapide du produit réel a été obtenue sous un système de dépendance étroite vis-à-vis du commerce extérieur, lequel n'a été possible que parce que Porto-Rico forme une union douanière avec les Etats-Unis et que ses hommes d'affaires ont pu établir leurs

plans avec la ferme conviction que cette union serait maintenue. Le droit des Porto-Ricains d'entrer aux Etats-Unis, bien que hautement estimé par eux, est économiquement bien moins important que leur droit de commercer librement avec les Etats-Unis.

Porto-Rico a été un sujet d'inquiétude pour beaucoup d'économistes et d'hommes politiques américains, et il est vrai que jusqu'en 1939 son niveau de développement était faible. Mais de 1939 à 1950, avec un taux composé d'accroissement du produit réel par tête d'habitant de 5,5 p. c. l'an, Porto-Rico a battu tous les records mondiaux en fait de taux d'accroissement; et les Etats-Unis n'ont plus aucune raison de s'inquiéter.

Qu'en est-il des autres pays qui ont visé à porter leur commerce extérieur à un niveau particulièrement élevé relativement au volume de leur produit national? Pour la Belgique et la Suisse, des évaluations peuvent être faites sur une longue période. D'après une estimation du revenu national belge en 1895 préparée par M. van der Aa, il apparaît que le produit réel par heure-ouvrier entre 1895 et 1913 haussait au taux très élevé de 2,6 p. c. l'an composé (1).

Pour la Suisse, des estimations du revenu national au cours des dix dernières années du XIX^e siècle ont été faites par Geering et Hotz. Depuis ces années, le produit réel par heure-ouvrier a haussé au taux de 2,1 p. c. l'an composé, non seulement jusqu'en 1913 mais jusqu'en 1929. C'est à peu près le taux d'accroissement, en période longue, du produit réel par heure-ouvrier aux Etats-Unis, mais c'est un chiffre élevé pour l'Europe.

Pour les Pays-Bas, nous avons une série continue de chiffres, de source officielle, qui remonte à 1900. Le *revenu* réel par tête d'habitant a enregistré un changement très net de tendance, haussant lentement de 1900 à 1913, et beaucoup plus rapidement par la suite. Mais le *produit* réel pourrait avoir suivi une évolution différente. Le revenu réel d'un pays dépend des facteurs suivants : 1) le produit réel; 2) l'augmentation ou la diminution de la valeur de ce produit réel à la suite de variations dans les termes d'échange; 3) tout revenu de capitaux investis à recevoir d'autres pays ou à leur payer. De 1900 à 1913, il est probable que les termes d'échange évoluaient rapidement au désavantage des Pays-Bas, et la valeur réelle de leurs revenus de capitaux investis fléchissait, mais il est difficile d'obtenir des données précises.

Dans chacun de ces trois pays — la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse —, il y a eu une diminution de l'importance relative du commerce international. En Belgique et aux Pays-Bas, après les niveaux particulièrement élevés des années précédant la première guerre mondiale, la baisse a été très rapide

(1) En se basant sur l'estimation du revenu national en 1913 par le professeur Gini; l'estimation du professeur Baudhuin est de 10 p. c. inférieure.

pendant deux décades; depuis 1938, le rythme de la baisse s'est ralenti, mais elle se poursuit; et les deux économies ont encore un volume de commerce international environ double, pour des économies de leur importance, de ce qui aurait été escompté sur base de « la ligne ». Bien que peu nombreux soient ceux qui s'attendent à un retour aux conditions de 1913, ce volume de commerce peut sans doute être attribué aux avantages naturels de ces pays en moyens de transport et pourrait se maintenir indéfiniment. En Suisse, le fléchissement a été plus graduel et uniforme. La Suisse a actuellement un commerce international supérieur d'environ 50 p. c. à celui déduit de « la ligne » pour une économie de sa dimension, tandis qu'au cours des dix dernières années du XIX^e siècle, elle avait un commerce supérieur d'environ 75 p. c. à ce qui aurait pu être escompté.

En ce qui concerne la Suisse, comme il a été dit plus haut, le taux d'expansion du produit réel par heure-ouvrier a été élevé et stable jusqu'en 1929. La désorganisation du commerce mondial qui a commencé au cours de cette dernière année paraît avoir causé, en Suisse, un préjudice durable au taux d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier, qui n'a plus été que de 0,7 p. c. l'an par la suite. La Belgique, d'autre part, après avoir eu un taux d'accroissement de 1,3 p. c. l'an de 1913 à 1938, a retrouvé un taux de 2,1 p. c. l'an au cours de la période 1938-1951. Aux Pays-Bas, pendant la même période, le taux d'accroissement n'a été que de 0,9 p. c. l'an. Cette différence dans les taux d'expansion des deux économies pendant cette période a déjà fait l'objet de nombreuses discussions. Elle ne peut guère être attribuée à des différences dans leur situation en matière de commerce international, dont le développement a été très similaire dans les deux pays. L'ampleur plus grande des dommages de guerre aux Pays-Bas constitue une explication partielle. Mais il semble qu'il faille également tenir compte de l'influence considérable qu'a exercée la différence de politiques fiscales.

Un autre cas intéressant est celui de la Norvège. Ce pays dépend, non seulement dans une large mesure, mais dans une mesure croissante du commerce international. La Norvège est une petite économie et nous aurions escompté, sur la base de « la ligne », des rapports assez élevés du commerce international au produit national. Mais alors que les chiffres de la Norvège étaient « sur la ligne » en 1891, ils étaient de 20 p. c. au-dessus en 1913 et de 40 p. c. au-dessus en 1952. Le produit réel par heure-ouvrier en Norvège s'est accru au taux de 1,6 p. c. l'an, de 1891 à 1913, taux fort élevé pour cette période. De 1913 à 1952, malgré l'interruption du commerce au cours de deux guerres et des dégâts considérables au cours de l'une d'elles, le taux d'expansion du produit réel par heure-ouvrier en Norvège s'est constamment maintenu à 2,6 p. c. l'an — un des plus élevés du

monde. La Norvège a très nettement développé ses voies de communication et sa structure commerciale en vue du commerce international plutôt que pour un commerce autarcique; elle a eu le courage de persévérer dans cette politique à une époque où les perspectives paraissaient sombres pour le commerce international et elle en a été récompensée.

Certains diront que si la Norvège est particulièrement dépendante du commerce international, c'est qu'elle jouit d'un accès facile à la mer, tandis que ses communications intérieures sont relativement difficiles. Cela est partiellement vrai, bien que la Norvège eût pu poursuivre des politiques différentes si elle l'avait voulu. Il est intéressant de trouver un cas opposé à l'autre extrémité de l'échelle géographique. Il existe un autre pays avec une population disséminée le long de sa côte, avec de bons ports mais des communications intérieures déficientes : le Brésil. Il y a trente ans, les importations paraissent s'être élevées à 30 p. c. du produit national du Brésil, tandis que pour une économie de cette dimension, un rapport de moins de 15 p. c. aurait pu être escompté. Au cours des trois dernières décades, la richesse et la population du Brésil se sont accrues rapidement, et en 1949 le rapport des importations au produit national était tombé à 12 p. c. (rapport escompté : 10 p. c.). Le taux d'expansion du produit réel par tête d'habitant au Brésil est difficile à évaluer en raison du caractère tout à fait insuffisant des premiers chiffres. Tandis qu'il paraît avoir été rapide de 1920 à 1929, il a probablement été inférieur à 1 p. c. l'an depuis. A ce point de vue, le Brésil contribue à donner un avertissement aux autres pays. Il a non seulement pratiqué des politiques qui ont eu pour résultat de réduire extrêmement rapidement l'importance relative de son commerce international; il a aussi laissé la valeur de sa monnaie se déprécier continuellement et rapidement chaque année depuis 1933. Nul ne peut raisonnablement s'attendre à ce que le taux optimum de progrès économique soit atteint dans ces conditions.

Nous arrivons maintenant à l'exemple intéressant d'un pays qui a suivi une politique opposée. Les statistiques sud-africaines du produit national commencent en 1911. Depuis cette date jusqu'en 1928, le développement de l'Afrique du Sud a suivi un cours très voisin de la normale. Le produit réel par heure-ouvrier s'est accru au taux de 1,2 p. c., un chiffre assez normal; et le rapport des importations au produit a fléchi de 26 p. c. à 21 p. c., environ le taux de fléchissement qui pouvait être escompté du développement de l'économie. Mais à partir de 1928, l'Afrique du Sud a suivi une politique visant à accroître dans une mesure considérable sa dépendance vis-à-vis du commerce international. Il est vrai qu'un pays producteur d'or était particulièrement bien placé pour accroître ses exportations au cours des années de dépression, alors que celles de presque

tous les autres pays se contractaient. Mais ce facteur ne doit pas être exagéré. Dès 1937, l'or produit, exprimé en pour-cent du produit national réel, était inférieur à ce qu'il avait été en 1928, et il est bien moindre encore actuellement. C'est le développement des autres exportations sud-africaines qui a été remarquable. Et parallèlement à cette dépendance grandissante vis-à-vis du commerce international, le taux d'accroissement du produit réel par habitant, entre 1928 et 1952, a atteint 2,3 p. c. l'an.

Il reste quelques autres pays dont la dépendance vis-à-vis du commerce international a été « au-dessus de la ligne ». Le Japon, pendant un temps, a été parmi les pays dont la dépendance vis-à-vis du commerce international allait croissant. En 1913, ses importations atteignaient 15 p. c. du produit national (un tiers de plus que ce qui aurait été escompté sur base de « la ligne »), et en 1929 elles étaient passées à 17 p. c., près du double de ce qui aurait été escompté sur base de « la ligne » (à cette date, la dimension de l'économie était considérable). Pendant cette période, le taux d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier au Japon était de 3,2 p. c. l'an, un des chiffres les plus élevés du monde. Ce fut un véritable désastre que la participation grandissante du Japon au commerce international soit interrompue par la grande dépression et que le Japon soit amené à suivre une politique économique plus autarcique et impérialiste. En 1951, le Japon avait à nouveau des importations égales à 15 p. c. de son produit national, mais deux tiers seulement de celles-ci étaient couvertes par des exportations. De 1930 à 1939, années où l'autarcie et la préparation militaire allèrent croissant, la hausse du produit réel par heure-ouvrier fut pratiquement nulle; et bien que le chiffre de 1951 paraisse avoir été indubitablement plus élevé que celui de 1939, le taux moyen de progrès pour l'ensemble de la période depuis 1939 a été décevant.

On sera peut-être surpris de voir la France figurer parmi les pays hautement dépendants du commerce international; mais, en fait, la France a toujours été à peu près aussi dépendante du commerce international que la Grande-Bretagne ou le Japon. Le fait qu'elle se suffit à elle-même en produits alimentaires de base ne doit pas nous faire perdre de vue qu'elle dépend dans une mesure très large des marchés extérieurs pour beaucoup de ses produits manufacturés et certains produits agricoles. Au cours de la période allant de 1913 à 1951, son rapport d'importations au produit national est tombé de 20 à 15 p. c.; mais ce dernier chiffre représente encore près de deux fois celui qui aurait pu être escompté pour une économie de sa dimension. Et cette grande dépendance vis-à-vis des exportations a été justifiée, car pendant cette période de près de quarante ans, en dépit des guerres et des inflations, le taux moyen d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier en France n'a pas atteint moins de 2,3 p. c. l'an.

L'Allemagne, en 1913, dépendait dans une assez large mesure du commerce international, bien que dans une moindre mesure que la France ou que la Grande-Bretagne; le rapport des importations au produit national était de 13 p. c., soit environ deux tiers de plus que ce qu'on aurait escompté pour un pays de cette dimension. En 1938, le rapport était revenu sur « la ligne ». Le taux moyen de progrès de l'Allemagne pour toute cette période a été de 1,6 p. c. l'an. Ceci est quelque peu (mais pas très sensiblement) inférieur aux chiffres des autres pays que nous avons étudiés. Apparemment, pour un pays de la dimension de l'Allemagne, les conséquences économiques d'une politique d'autarcie ne sont pas très graves. D'autre part, on pourrait fort bien prétendre que la production de l'Allemagne en 1938, dont une si forte proportion était consacrée à des fins militaires, était particulièrement facile à organiser. Si elle avait essayé de maintenir une production civile normale, tout en réduisant son commerce extérieur, l'Allemagne aurait peut-être constaté que son taux de progrès s'en ressentait.

La République d'Allemagne occidentale telle qu'elle existe actuellement, dépend dans une très large mesure du commerce international — importations à 16 p. c. du produit national contre les 8 p. c. escomptés de « la ligne ». Il n'est pas encore possible de mesurer le taux d'amélioration du produit réel par heure-ouvrier dans cette région, mais tout porte à croire qu'il est assez rapide.

Nous pouvons considérer maintenant quelques-uns des pays dont le développement a été davantage « sur la ligne », y compris certains pays figurant sur le graphique. En Nouvelle-Zélande, bien que le rapport des importations au produit national soit tombé de 35 p. c. en 1901 à 22 p. c. actuellement, le dernier chiffre est bien au-dessus de la ligne, c'est-à-dire plus élevé qu'on aurait pu s'y attendre d'après le développement de l'économie. Pendant toute cette période, la Nouvelle-Zélande a eu un taux élevé d'accroissement du produit par heure-ouvrier, à savoir 2,2 p. c.

L'Irlande, au cours de la période 1926-1951, est restée considérablement « au-dessus de la ligne », et a eu un taux d'accroissement de la productivité de 1,4 p. c.

Le Canada, comme la Nouvelle-Zélande, dépend relativement davantage du commerce international actuellement (compte tenu de la dimension de l'économie) qu'il y a quarante ans, mais beaucoup moins qu'en 1929. Dans le cas du Canada, le taux d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier était de 1 p. c. l'an entre 1911 et 1929, mais depuis 1929, ce taux a fortement haussé pour atteindre le niveau très élevé de 2,8 p. c. l'an. Il apparaît que le Canada des années 1920-1929 nous fournit un cas intéressant de sur-développement du commerce international. Actuellement, une dépendance quelque peu réduite

(bien qu'encore élevée) vis-à-vis du commerce international lui donne un taux d'accroissement plus rapide.

Aux Etats-Unis, depuis le début du siècle, le taux d'accroissement de la productivité a été relativement stable aux environs de 2,3 p. c. l'an. Le chiffre du commerce international a enregistré certaines fluctuations au-dessus et au-dessous de « la ligne » en réponse à des modifications dans la politique douanière. Dans une économie aussi vaste que celle des Etats-Unis, ces variations du commerce international n'affectent guère sans doute la productivité de l'économie dans son ensemble.

Considérons le cas plus complexe et plus intéressant de l'Australie. De 1891 à 1913, période pendant laquelle la dépendance vis-à-vis du commerce international était considérable, le produit réel par heure-ouvrier était pratiquement stationnaire. C'était une période où, pour différentes raisons, il y avait très peu d'immigration ou de développement de l'économie. De 1913 à 1929, l'immigration reprit, et certaines mesures (très modérées, comparées aux mesures ultérieures) furent prises pour promouvoir l'industrie nationale et substituer des produits indigènes aux produits importés. Pendant cette période, le taux d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier n'atteignit pas moins de 2,1 p. c. l'an. Au cours de la décennie suivante, l'immigration cessa, mais la protection de l'industrie fut intensifiée et la proportion des importations portée à un niveau considérablement plus élevé; dans ces circonstances, le taux d'accroissement tomba à 1 p. c. l'an. Depuis 1939, l'immigration a été très importante et, en dépit des efforts pour promouvoir la production intérieure, la dépendance vis-à-vis des importations s'est à nouveau accrue. Le taux d'accroissement du produit réel par heure-ouvrier, pendant cette période, passa à 1,6 p. c. l'an. Dans le cas de l'Australie, il semble que les variations dans le rythme d'immigration déterminent dans une large mesure le taux auquel l'économie peut se développer, et partant obtenir les avantages de rendements croissants, et qu'un commerce international important ou grandissant est un facteur secondaire en matière de productivité.

Le Danemark est resté « sur la ligne » pendant toute la période depuis 1913 et le taux annuel d'accroissement de la productivité y a été de 1,2 p. c.; le taux de l'Argentine a été de 1,1 p. c.

Bien que son économie soit beaucoup plus petite, la Finlande présente une certaine similitude avec le Canada. De 1913 à 1939, sa dépendance vis-à-vis du commerce international s'est accrue et de 1939 à 1951 elle a diminué considérablement. Cependant, pendant la première période, le taux d'accroissement de la production par heure-ouvrier n'était que de 1,1 p. c. l'an, alors que par la suite il a été de 2,9 p. c. — chiffre exceptionnellement élevé quand on considère les dommages de guerre, les réparations et la perte

de territoire de la Finlande. L'état de choses de 1939 représentait sans doute un développement du commerce international au delà du niveau optimum.

La Grande-Bretagne constitue un cas intéressant, non seulement parce qu'elle a été plus dépendante du commerce international que n'importe quelle autre grande économie, mais aussi parce que des chiffres dignes de foi concernant le produit national existent depuis 1870. Mais dans le cas de la Grande-Bretagne, il peut y avoir des différences importantes entre la tendance des importations et des exportations. Certaines années, la Grande-Bretagne visait à un boni important de sa balance des paiements en vue d'accroître ses investissements à l'étranger; d'autres années, ces derniers étaient réduits. Dans un cas comme celui-ci, nous ferons sans doute mieux d'étudier la tendance des exportations. En effet, la question essentielle que nous nous posons est de savoir si en se consacrant davantage à la production de biens pour l'exportation, un pays tend à accélérer ou à ralentir le rythme de son développement économique.

En Grande-Bretagne, il y a également des signes assez clairs que le développement du commerce international a peut-être dépassé le niveau optimum. De 1870 à 1895, le rapport des exportations au produit national est tombé de 18,5 p. c. à 15 p. c. Ce fléchissement correspond, à très peu de chose près, à celui auquel on pouvait s'attendre du fait de l'expansion de l'économie pendant cette période; ces deux chiffres étaient d'environ 85 p. c. plus élevés que ce qu'on aurait pu escompter sur base de « la ligne ». Ce fut donc là une baisse normale et compréhensible dans l'importance relative des exportations, bien que regardée avec inquiétude à l'époque. Pendant cette période, le produit réel par heure-ouvrier s'accrut au taux de 1,6 p. c. l'an.

De 1895 à 1913, la Grande-Bretagne s'attacha à rendre sa position en matière de paiements extérieurs exceptionnellement forte, en vue d'accumuler des avoirs à l'étranger. Il ne faudrait naturellement pas en inférer qu'une pareille politique fut consciemment élaborée, sinon dans la mesure où la grande inégalité de la distribution économique qui prévalait en Grande-Bretagne à l'époque et la rareté relative des possibilités d'investissements rémunérateurs à l'intérieur du pays conduisaient à une accumulation de fonds cherchant à s'investir outre-mer. Le mécanisme par lequel cet investissement fut réalisé, fut le maintien des salaires nominaux en Grande-Bretagne à un niveau peu élevé, avec comme résultat une hausse rapide des exportations. Le rapport des exportations au produit national fut ainsi plus ou moins artificiellement gonflé jusqu'à atteindre à nouveau 18,5 p. c. en 1911-1913. Pendant toute cette période, le produit réel par heure-ouvrier fut stationnaire. L'importance relative croissante des exportations amena une diversion des ressources vers l'industrie charbonnière (une industrie à « rendements décroissants ») et vers

les industries cotonnière et sidérurgique et quelques autres industries qui, avec la technique de l'époque, étaient des industries à « rendements constants ». Ces facteurs cependant n'expliquent pas complètement cette extraordinaire stagnation de la productivité britannique pendant deux décades; d'autres facteurs d'ordre social et institutionnel étaient à l'œuvre.

En 1927-1929, le rapport des exportations au produit national était retombé à 15 p. c. et le taux d'accroissement de la productivité de 1,6 p. c. l'an réapparut. Dans la décade suivante, avec des termes d'échange exceptionnellement favorables, le rapport des exportations au produit enregistra une nouvelle et drastique contraction, tombant à moins de 10 p. c. Alors que le rapport de 1913 dépassait peut-être le niveau optimum, celui de 1936-1938 lui était apparemment inférieur dans le cas de la Grande-Bretagne : le taux d'accroissement du produit par heure-ouvrier au cours des années 1930-1939 tomba à 1 p. c. l'an.

De cette période à 1950-1952, le volume des exportations s'est accru d'un peu plus de 40 p. c., mais le rapport des exportations au produit reste beaucoup plus faible qu'il ne l'a jamais été, sauf pendant les années 1930-1939. A aucun moment au cours des années subséquentes, le *volume absolu* des exportations britanniques n'a retrouvé le niveau de 1913, et les exportations de 1952 lui étaient de 7 p. c. inférieures. Entre 1936-1938 et 1950-1952, le taux d'amélioration du produit réel s'est de nouveau ralenti et n'a plus atteint que 0,6 p. c. l'an environ. Mais en Grande-Bretagne, encore plus qu'aux Pays-Bas, nous devons tenir compte de la fiscalité excessive. C'est là probablement le principal facteur responsable du ralentissement du taux d'accroissement de la productivité, plutôt que des insuffisances dans les industries exportatrices comme telles.

Les chiffres suédois du produit national remontent à 1861. Le commerce international suédois à cette époque n'atteignait pas beaucoup plus d'un tiers de ce qui aurait pu être escompté sur base de « la ligne ». Mais la Suède était, de ce temps-là, un pays éloigné et isolé dont les communications par navires à vapeur et par chemin de fer étaient très limitées. En 1890, les importations avaient atteint 25 p. c. du produit national, juste « sur la ligne » pour la dimension du produit à cette date. Pendant les années 1861-1890, le taux moyen d'accroissement du produit par heure-ouvrier fut de 1,5 p. c. l'an. De 1890 à 1909, le taux d'accroissement de la productivité fut beaucoup plus élevé, à savoir 3,5 p. c. l'an. En 1909, les importations suédoises atteignaient 18,5 p. c. du produit national (chiffre calculé : 20 p. c.). Entre 1909 et 1930, la tendance se renversa. La Suède en 1930, comme la Grande-Bretagne en 1913, avait apparemment atteint un niveau de commerce international supérieur au niveau optimum. En 1929, les exportations et les importations se situaient à 20 p. c. du produit national, contre les 17 p. c. qui auraient pu

être escomptés dans une économie de la dimension de la Suède; et de 1909 à 1930, le taux moyen d'accroissement de la productivité fut seulement de 1,4 p. c. l'an. Depuis 1930, il s'est produit une expansion remarquable de l'économie suédoise et le taux moyen d'accroissement de la productivité n'a pas atteint moins de 3 p. c. l'an. Le rapport du commerce extérieur au produit national a fléchi, au cours de cette période, à peu de chose près, dans la mesure où l'expansion de l'économie permettait de l'escompter. Apparemment, dans le cas de la Suède à tout le moins, ce fut l'effort fait en vue de porter le commerce international « au-dessus de la ligne » qui causa un certain préjudice à la productivité; il n'est apparemment pas difficile de le maintenir « au-dessus de la ligne », une fois qu'il s'y trouve.

Le cas de l'Italie est intéressant. En 1914, le rapport des importations au produit national était juste « sur la ligne » à 14 p. c., avec des exportations de 9 p. c. seulement, le mali étant couvert par le tourisme et les transferts d'émigrants. En 1952, avec un produit réel atteignant plus du double de celui de 1914, les importations étaient un peu au-dessous de « la ligne » à 8 p. c. du produit national (1), la proportion couverte par des exportations courantes étant maintenant beaucoup plus élevée. Ceci s'est accompagné d'une hausse de la productivité, entre 1914 et 1951, au taux de 2,1 p. c. l'an; c'est là un chiffre très élevé, surtout si l'on tient compte des guerres et autres perturbations de l'Italie.

Pour illustrer les effets d'une réduction particulièrement importante du commerce international, considérons le cas de l'Espagne. L'Espagne en 1906 était « sur la ligne » avec des importations à 11 p. c. du produit national. En 1920, le rapport avait été réduit de moitié et l'Espagne avait entretemps accru sa productivité au taux modéré de 1 p. c. l'an. Mais depuis 1920, l'Espagne s'est attachée à réduire sa dépendance vis-à-vis du commerce international bien davantage encore; la proportion est actuellement inférieure à 2 p. c., une des plus faibles du monde. L'Espagne a causé un tort considérable à son économie par cette politique; le produit réel par heure-ouvrier paraît avoir été pratiquement stationnaire de 1920 jusqu'à nos jours.

Nous approchons maintenant rapidement de la fin de la liste de pays pour lesquels des données concernant la productivité sont disponibles sur une longue période. Le Portugal, en 1914, avait un commerce international bien inférieur à celui qui pouvait être escompté, mais en 1951 il était « sur la ligne »; pen-

(1) Les montants nominaux des importations et du revenu national, pour 1914 et pour 1951 (et pour les années intermédiaires également), donnent des rapports beaucoup plus élevés. En Italie, plus que dans les autres pays étudiés, la substitution des valeurs réelles aux valeurs nominales modifie sensiblement les résultats. La lire a toujours eu un pouvoir d'achat plus élevé à l'intérieur (en raison surtout du bon marché des services) qu'à l'extérieur.

dant cette période, il a eu un taux peu élevé d'accroissement du produit national de 0,8 p. c. l'an. Cuba s'est développée « sur la ligne » depuis 1939 et a eu un taux d'expansion de la productivité de 1,4 p. c. l'an. La Colombie était loin au-dessous de la ligne en 1939 et s'en est maintenant quelque peu rapprochée; sa productivité s'est accrue de 2 p. c. l'an. Le Chili est très loin au-dessous de la ligne et il semble que sa productivité n'ait enregistré aucun accroissement et ait probablement même diminué depuis 1937. Pour le Pérou, les premiers chiffres disponibles, pour 1942, indiquaient un niveau de commerce international qui ne représentait que la moitié environ de celui auquel on pouvait s'attendre, mais la dépendance relative du Pérou vis-à-vis du commerce international s'est rapidement accrue et la

productivité est nettement orientée à la hausse à 2,4 p. c. l'an.

Est-il possible de résumer ces données intéressantes et encore fragmentaires? « Sur la ligne » paraît avoir une signification précise et peut être pris comme base de référence. Les économies bien « au-dessous de la ligne » n'ont pas, dans la plupart des cas, un taux élevé d'accroissement de la productivité, jusqu'à ce qu'elles approchent de « la ligne ». Un dépassement de la ligne paraît être nettement avantageux pour certaines économies et désavantageux pour d'autres. Une étude détaillée des niveaux optima du commerce international pour différentes économies et à différentes époques est manifestement requise; il semble évident que dans certains cas le commerce international ait été sur-développé.

Pays pour lesquels les variations de la productivité peuvent être mesurées

	Taux de variation du produit réel par heure-ouvrier, pour-cent l'an			Taux de variation du produit réel par heure-ouvrier, pour-cent l'an		
	Années	Taux		Années	Taux	
<i>Allemagne</i>	1860-1891	2,1	<i>France</i>	1870-1951	2,3	
	1891-1913	0,6		<i>Irlande</i>	1926-1935	1,4
	1913-1938	1,6			<i>Italie</i>	1914-1951
<i>Argentine</i>	1916-1951	1,1	<i>Japon</i>	1914-1929		3,2
<i>Australie</i>	1891-1913	—		1929-1951	1,3	
	1913-1929	2,1	<i>Nouvelle-Zélande</i>	1901-1952	2,2	
	1929-1939	1,0		<i>Pays-Bas</i>	1900-1913	0,7
	1939-1952	1,6	1913-1938		2,3	
<i>Belgique</i>	1895-1913	2,6	1938-1952		0,9	
	1913-1938	1,3	<i>Pérou (*)</i>	1942-1951	2,4	
	1938-1951	2,1		<i>Porto-Rico</i>	1939-1950	5,5
<i>Brésil (*)</i>	1929-1949	1,0	<i>Portugal (*)</i>		1914-1951	0,8
<i>Canada</i>	1911-1929	1,0		<i>Royaume-Uni</i>	1870-1895	1,6
	1929-1952	2,8	1895-1913		—	
<i>Chili</i>	1929-1938	3,3	1913-1929		1,6	
	1938-1950	0,5	1929-1952		0,8	
<i>Colombie (*)</i>	1939-1950	2,0	<i>Suède</i>	1861-1890	1,5	
<i>Cuba (*)</i>	1939-1951	1,4		1890-1909	3,5	
<i>Danemark</i>	1931-1951	1,2		1909-1930	1,4	
<i>Espagne (*)</i>	1906-1920	1,0		1930-1952	3,0	
	1920-1951	—	<i>Suisse</i>	1890-1930	2,1	
<i>Etats-Unis</i>	1890-1952	2,3		1930-1951	0,7	
<i>Finlande</i>	1913-1939	1,1	<i>Union Sud-Africaine (*)</i>	1911-1928	1,2	
	1939-1951	2,9		1928-1952	2,3	

Il a été tenu compte ci-dessus de toutes les modifications importantes et durables de tendance. Partout où la chose a été possible, la moyenne de deux ou trois années au commencement et à la fin de chacune des périodes indiquées a été utilisée pour déterminer la tendance.

(*) Tendance du produit réel par année-ouvrier — aucune information concernant les heures.

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1952

La balance des paiements de l'U.E.B.L. pour 1952 est établie comme celle des années précédentes, d'après les principes exposés antérieurement dans ce *Bulletin* (1). Elle est présentée sous deux formes différentes.

Une première présentation, celle du tableau I, met en regard, d'une part le total des transactions sur biens et services, des donations privées, des mouvements de capitaux privés et des amortissements de dettes extérieures, et d'autre part les interventions des pouvoirs publics et du système bancaire, constituant la contre-partie du solde de l'ensemble de ces transactions.

Cette présentation ne correspond pas entièrement au schéma dit de financement publié jusqu'à présent par le Fonds Monétaire International dans ses annuaires; ce schéma range les amortissements dans les opérations de financement et distingue dans les interventions des pouvoirs publics celles qui ont un caractère compensatoire et celles qui sont qualifiées de spéciales, c'est-à-dire qui sont effectuées dans un autre but que celui de compenser un surplus ou un déficit des paiements extérieurs (2).

Une deuxième présentation, celle du tableau II, correspond au schéma-type utilisé par le Fonds Monétaire International.

Cependant, en raison de certaines différences de conception qui ont été précisées antérieurement dans ce *Bulletin*, les données reprises au tableau II,

quoique présentées suivant le schéma-type du Fonds, ne coïncident pas exactement avec celles qui sont publiées par cet organisme dans ses Annuaires.

* * *

EVOLUTION DE LA BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS

Du tableau I, il ressort que le solde des règlements extérieurs de l'U.E.B.L. à financer par les pouvoirs publics et le système bancaire est demeuré créateur en 1952, mais que cet excédent est en recul sensible; il n'atteint plus que 4,1 milliards de francs contre 7,4 milliards l'année précédente.

Cette contraction du solde excédentaire trouve son origine dans l'évolution des échanges de marchandises avec l'étranger. Ce problème ayant fait l'objet d'une étude détaillée dans ce *Bulletin* (3), il suffira d'en rappeler ici l'essentiel.

Calculé sur la base des statistiques douanières, le surplus de la balance commerciale demeure relativement élevé au premier trimestre; au second trimestre, l'excédent s'atténue et à partir du mois d'août il fait place à un déficit. Aussi, pour l'année dans son ensemble, la balance commerciale est-elle pratiquement équilibrée.

Cette normalisation résulte d'un recul plus prononcé de la valeur globale des exportations que de celle des importations. Les prix et les volumes n'ont que très légèrement fléchi à l'importation, tandis que le volume des ventes à l'étranger, en progrès exceptionnel en 1951, s'est sensiblement contracté, alors que les prix demeuraient stables.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation*, avril 1949: « L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1947 ».

Idem, septembre 1951: « La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour 1950 », pp. 67-69.

(2) Pour plus d'informations à ce sujet, consulter: *International Monetary Fund*, « Balance of Payments Yearbook », 1938-1946-1947, p. 9.

Idem. « Balance of Payments Yearbook », 1950-1951, pp. 1-2.
Idem, « Balance of Payments Manual », p. 108.

(3) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation*, juin 1953: « Le commerce extérieur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1952 ».

TABLEAU I

Balance générale des paiements de l'U.E.B.L.

Années 1951 et 1952

(en millions de francs)

	1951	1952
A. SOLDES A FINANCER (*) :		
1. Opérations sur marchandises :		
Exportations f.o.b.	(125.527)	(109.736)
Importations f.o.b.	(109.755)	(102.650)
Solde...	+ 15.772	+ 7.086
Arbitrages sur marchandises...	+ 2.915	+ 1.398
Travail à façon.....	+ 376	+ 2.969
Or non monétaire.....	— 1	+ 121
Total...	+ 19.062	+ 11.674
2. Invisibles :		
Déplacements à l'étranger.....	— 2.081	— 1.751
Transports.....	— 8.208	— 4.923
Primes et indemnités d'assurances.....	— 254	— 235
Revenus d'investissements.....	+ 930	+ 835
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs.....	— 110	+ 813
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers.....	+ 1.334	+ 712
Divers.....	— 564	— 118
Total...	— 8.953	— 4.667
3. Total des transactions sur biens et services [3 = 1 + 2]...	+ 10.109	+ 6.907
4. Donations privées.....	+ 640	+ 199
5. Mouvement des capitaux privés.....	— 1.399	— 2.160
6. Amortissement de dettes extérieures.....	— 2.001	— 1.668
7. Erreurs et omissions.....	+ 88	+ 773
8. Solde global à financer [8 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7]	+ 7.437	+ 4.051
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :		
a) interventions des pouvoirs publics (*) :		
9. Emprunts et prêts à long terme.....	+ 1.565	+ 3.022
10. Emprunts et prêts à court terme.....	— 2.431	+ 4.883
11. Dons officiels.....	+ 1.091	+ 400
12. Total [12 = 9 + 10 + 11]...	+ 225	+ 8.305
b) interventions du système bancaire (**)		
13. Banque Nationale :		
encaisse-or.....	(+ 2.404)	(+ 3.410)
accords de paiement.....	(+ 14.963)	(— 1.635)
arrangements financiers.....	(+ 753)	(+ 231)
hors accords de paiement (y compris créance E. C. A.).....	(— 3.278)	(+ 1.282)
14. Caisse d'Epargne du Grand-Duché de Luxembourg :		
encaisse-or.....	(+ 19)	—
15. Banques privées belges et luxembourgeoises (***).....	(— 7.199)	(+ 9.068)
c) Total des opérations de financement (c) = a) — b).....	— 7.437	— 4.051

(*) Excédent de recettes +; excédent de dépenses —.

(**) Augmentation de créances et d'avoirs, diminution d'engagements +; diminution de créances et d'avoirs, augmentation d'engagements —.

(***) Y compris les réserves de change vis-à-vis de la Colonie.

Le retour de l'ensemble des échanges commerciaux avec l'étranger à une situation plus normale a été accompagné d'une atténuation du déséquilibre dans l'orientation géographique des courants d'échange. D'après les chiffres annuels, le déficit vis-à-vis des

Etats-Unis et du Canada ne s'est que peu contracté, mais l'observation des mouvements survenus dans le courant de l'année révèle une réduction progressive de ce déficit. Par contre, l'excédent antérieur sur les pays de l'U.E.P. a diminué de plus de la moitié, essentiellement par suite de la chute des exportations vers ces marchés, surtout vers la France, les Pays-Bas et les territoires d'outre-mer de la zone sterling. Ce retour à plus d'équilibre et l'évolution hésitante de la conjoncture ont permis d'atténuer les mesures prises antérieurement pour favoriser une réorientation du commerce extérieur.

Les règlements relatifs aux opérations sur marchandises, qui avaient laissé un boni de 19,1 milliards en 1951, enregistrent en 1952 un excédent de 11,6 milliards.

Ces chiffres comprennent, outre les recettes d'exportation et les paiements d'importation, les opérations d'arbitrages sur marchandises et de travail à façon ainsi que les mouvements d'or non monétaire. La contraction d'une année à l'autre du solde excédentaire provient surtout du recul des recettes d'exportation, compensé dans une certaine mesure par la diminution des dépenses d'importation et par l'accroissement du solde positif laissé par le travail à façon effectué pour compte de l'étranger. En effet, alors que la balance commerciale proprement dite accuse un solde bénéficiaire de 7,1 milliards (contre 15,8 milliards en 1951), les opérations de travail à façon ont donné un surplus de 3 milliards environ (contre 0,4 milliard en 1951). Par contre, les opérations d'arbitrages sur marchandises ont subi un recul assez sensible par rapport à l'année précédente : le solde positif tombe de 2,9 milliards à 1,4 milliard. Ces opérations ont été fortement freinées par les mesures de restrictions prises en la matière par l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change en juin 1951, mais qui n'ont sorti leurs pleins effets qu'en 1952.

Les montants des exportations et des importations recensés ici sont sensiblement différents de ceux que renseignent les statistiques douanières. En effet, indépendamment du fait que les importations sont enregistrées sur une base C.I.F. et englobent donc les frets et les assurances qui sont en réalité des services, comptabilisés comme tels dans la balance des paiements, les entrées et les sorties de marchandises recensées par les statistiques douanières ne constituent pas toutes des achats et des ventes de l'U.E.B.L. à l'étranger. Elles comprennent à l'entrée, outre les marchandises destinées à la consommation intérieure, les importations temporaires et les réimportations. A la sortie, elles incluent, outre les marchandises belges ou luxembourgeoises et les marchandises nationalisées effectivement vendues à l'étranger, les réexportations et les exportations temporaires. Or, le montant de ces importations temporaires et réimportations ainsi que

de ces exportations temporaires et réexportations atteint plusieurs milliards de francs par an (4).

En revanche, les statistiques douanières ne recensent pas toutes les transactions commerciales avec l'étranger, même si l'on fait abstraction des opérations clandestines. C'est ainsi qu'elles ne tiennent pas compte des importations et exportations d'énergie électrique et de gaz, ni de certaines autres transactions, telles les livraisons de marchandises aux bases étrangères en Belgique. Il est toutefois indubitable, que ces entrées et sorties supplémentaires de marchandises non relevées dans les statistiques douanières sont loin de compenser l'ensemble des réimportations et importations temporaires et des réexportations et exportations temporaires qui s'y trouvent enregistrées, de sorte que les montants des statistiques douanières dépassent normalement les recettes d'exportation et les dépenses d'importation.

C'est pourquoi les montants repris dans la balance des paiements au titre d'importations et d'exportations qui, comme on le verra plus loin, ne coïncident d'ailleurs pas nécessairement avec les montants extraits des statistiques de l'Institut du Change, serrent la réalité de plus près que les statistiques douanières.

En ce qui concerne les opérations « invisibles », le déficit moins important — 4,7 milliards de francs contre 9 milliards environ en 1951 — résulte surtout de la diminution du solde déficitaire enregistré au titre de frais de transport et de déplacements à l'étranger et du renversement du solde laissé par les transactions gouvernementales. Les causes de ces diverses modifications seront analysées en détail au chapitre suivant.

L'évolution plus favorable de l'ensemble des opérations invisibles compense en partie la contraction du solde excédentaire des opérations sur marchandises; aussi la diminution du boni laissé par l'ensemble des opérations sur biens en services n'atteint-elle que 3,2 milliards de francs.

Quant aux donations privées, les rentrées ayant cette origine et le solde bénéficiaire laissé par ces opérations se sont réduits; par contre, le solde déficitaire des mouvements de capitaux privés a augmenté. Les amortissements des dettes extérieures des pouvoirs publics ont nécessité des dépenses en devises d'un montant de 1,7 milliard, contre 2 milliards en 1951.

(4)	1951	1952
	(millions de francs)	
Importations temporaires	11.347	11.165
Réimportations	446	591
Exportations temporaires	443	483
Réexportations	16.157	16.121

De tout ceci il résulte que le surplus global des règlements extérieurs se trouve ramené à 4,1 milliards de francs, contre 7,4 milliards l'année précédente.

A ce nouveau boni, moins important il est vrai qu'en 1951, mais néanmoins considérable, est venu s'ajouter le produit de trois emprunts extérieurs à long terme — 3,2 milliards de francs; mais comme le Trésor belge a été amené à consentir un prêt de 150 millions de francs aux territoires sous mandat du Ruanda-Urundi, le nouvel endettement net à long terme envers l'étranger, compte non tenu des amortissements contractuels, s'élève à environ 3 milliards de francs contre 1,6 milliard en 1951.

Les prêts et les emprunts à court terme se sont soldés par de nouveaux engagements nets envers l'étranger de 4,9 milliards de francs, contre des remboursements nets de 2,4 milliards en 1951. Ils comprennent essentiellement les opérations traditionnelles avec la Banque des Règlements Internationaux et des nouvelles souscriptions de bons du Trésor par la Colonie.

Le solde général de la balance des paiements correspondant au mouvement des réserves de change bancaires dégage un excédent de 12,4 milliards. Cette progression provient à concurrence de plus de la moitié d'une contraction des engagements en francs belges des banques privées envers la Colonie.

Ce mouvement résulte toutefois en grande partie d'une modification purement technique des modalités de comptabilisation des engagements de l'U.E.B.L. envers la Colonie, à la suite du transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Au 30 juin 1952, les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises étaient de l'ordre de 6,8 milliards de francs; une partie de ces engagements ont été absorbés lors des opérations de reprise des actifs et passifs par la nouvelle Banque Centrale, et les sièges africains ont rapatrié le solde. L'accroissement sensible des réserves de change bancaires provient donc en grande partie de ces mouvements importants, plus apparents que réels, qui ont pour contre-partie des variations dans les mouvements de capitaux officiels à court terme.

En faisant abstraction de ces variations accidentelles d'origine interne, l'accroissement des réserves de change bancaires résultant de transactions réelles avec l'étranger et susceptible de provoquer une expansion monétaire atteint 5,6 milliards de francs.

En 1951, les réserves de change bancaires avaient augmenté de 7,7 milliards. Cet accroissement et l'augmentation sensible du crédit aux pouvoirs publics avaient provoqué une expansion monétaire qui

n'avait été compensée que fort partiellement par la contraction du crédit à l'économie privée et aux organismes paraétatiques; le stock monétaire à la disposition de l'économie enregistrait finalement un accroissement de 13,4 milliards de francs.

En 1952, l'augmentation des crédits bancaires à l'économie privée ayant été compensée par une contraction des avances aux organismes paraétatiques, l'expansion monétaire résultant du boni des paiements extérieurs et de l'accroissement du crédit aux pouvoirs publics aurait pu atteindre environ 12 milliards.

Cependant, l'accroissement des comptes spéciaux provenant des retenues sur le produit des exportations vers les pays de l'U.E.P. — 2,8 milliards — et l'augmentation des dépôts à terme — 2,1 milliards

de francs — ont ramené à 7 milliards l'accroissement du stock monétaire à la disposition de l'économie belge.

* * *

ANALYSE DE LA BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS

Sur la base du tableau II dans lequel les transactions extérieures de l'U.E.B.L. se trouvent regroupées d'après le schéma-type proposé par le Fonds Monétaire International, quelques indications complémentaires seront données ci-dessous sur les composantes des montants inscrits dans les principales rubriques.

TABLEAU II

Balance des paiements de l'U.E.B.L. — Année 1952
Présentation selon le schéma du Fonds Monétaire International
(en millions de francs)

Transactions courantes	Crédit Recettes	Débit Dépenses	Crédit (+) ou débit (-) net	Mouvement des capitaux et de l'or monétaire	Accroissement (+) ou diminution (-)		
					Avoirs à l'étranger et or monétaire	Engage- ments envers l'étranger	Avoirs nets à l'étranger ou or monétaire
1. Opérations sur marchandises f.o.b.	120.286	108.833	+ 11.453	Secteur privé (non compris les banques) :			
2. Mouvement de l'or non monétaire (net)	121	—	+ 121	11. Capitaux à long terme...			+ 2.160
3. Déplacements à l'étranger	1.431	3.182	- 1.751	12. Capitaux à court terme			
4. Transports	6.277	11.200	- 4.923	Secteur officiel et bancaire :			
5. Primes et indemnités d'assurances	840	1.075	- 235	13. Capitaux à long terme...	+ 150	+ 1.504	- 1.354
6. Revenus d'investissements	4.944	4.109	+ 835	13.1 Prêts et emprunts...	+ 150	+ 3.172	
7. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	2.190	1.377	+ 813	13.2 Amortissements ...	—	— 1.668	
8. Transactions courantes diverses (8.1 et 8.2)	7.746	7.152	+ 594	14. Capitaux à court terme...	— 378	— 4.441	+ 4.063
8.1 Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers	2.365	1.653	+ 712	14.1 Accords de paiement	— 1.259	+ 714	
8.2 Autres transactions diverses	5.381	5.499	- 118	14.2 Engagements envers le F. M. I. et la B. I. R. D.	—	— 37	
Total biens et services...	143.835	136.928	+ 6.907	14.3 Autres engagements envers des institutions officielles et bancaires	—	— 4.527	
9. Donations (9.1 à 9.3)	1.068	469	+ 599	14.4 Autres avoirs et engagements	+ 881	— 591	
9.1 Envois privés	668	469	+ 199	15. Or monétaire	+ 3.410		+ 3.410
9.2 Préparations	—	—	—				
9.3 Dons gouvernementaux	400	—	+ 400				
10. Total des transactions courantes (1 à 9)	144.903	137.397	+ 7.506	16. Total du mouvement des capitaux et de l'or monétaire			+ 8.279
Erreurs et omissions			+ 773				
Total général...			+ 8.279				

Transactions courantes

OPERATIONS SUR MARCHANDISES F.O.B.

Dans le commentaire consacré à l'évolution des opérations sur marchandises, il a été souligné pourquoi il est préférable de faire figurer sous cette rubrique le montant des règlements financiers rela-

tifs à ces opérations plutôt que les montants recensés par les statistiques douanières. Il est exact que les indications obtenues de cette dernière source font abstraction des mouvements spéculatifs ou de prévisions dans les paiements — qui font d'ailleurs partie de la réalité économique et qui peuvent exercer des répercussions non négligeables sur la situation

monétaire du pays. Toutefois elles contiennent de telles inexactitudes et doubles emplois que la plupart des pays qui disposent de renseignements completables au sujet des règlements financiers inhérents aux importations et exportations préfèrent utiliser

ceux-ci; ils y apportent d'ailleurs certaines rectifications pour tenir compte notamment d'opérations ne donnant pas nécessairement lieu à un règlement financier, telles les opérations de troc ou de compensation privée.

TABLEAU III

Opérations sur marchandises

(en millions de francs)

	1951			1952		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Exportations et importations f.o.b.	125.527	109.755	+ 15.772	109.736	102.650	+ 7.086
Opérations d'arbitrage	7.524	4.609	+ 2.915	6.881	5.483	+ 1.398
Travail à façon.....	949	573	+ 376	3.669	700	+ 2.969
Total...	134.000	114.937	+ 19.063	120.286	108.833	+ 11.453

Quoi qu'il en soit, sur la base des statistiques douanières rectifiées (5), les recettes d'exportation se sont élevées, en 1952, à 117,4 milliards de francs, les dépenses d'importation à 108,8 milliards, soit 7,7 milliards au crédit et 6,2 milliards au débit

en excès des chiffres inscrits dans la balance des paiements; sous les réserves qu'imposent les lacunes de la documentation disponible, on peut admettre que le ralentissement conjoncturel et la disparition de l'état de *sellers' market* ont dû se traduire par un élargissement des crédits commerciaux reçus ou accordés par l'U.E.B.L.

(5) Il convient de rappeler les précautions à prendre avant de rapprocher ces chiffres de ceux des règlements effectués au titre d'opérations sur marchandises. Une telle comparaison ne peut être faite qu'après avoir apporté les modifications suivantes aux statistiques douanières:

- ramener les importations à une valeur f.o.b.;
- éliminer les fournitures de provisions de bord;
- éliminer les importations temporaires et les réexportations ainsi que les exportations temporaires et les réimportations;
- ajouter les importations et exportations d'énergie électrique et de gaz.

OPERATIONS INVISIBLES

Le mali résultant des opérations invisibles entre l'U.E.B.L. et l'étranger s'est contracté sensiblement en 1952.

TABLEAU IV

Opérations invisibles

(en millions de francs)

	1951			1952		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
1. Déplacements à l'étranger.....	2.906	4.987	- 2.081	1.431	3.182	- 1.751
2. Transports	5.492	13.700	- 8.208	6.277	11.200	- 4.923
3. Primes et indemnités d'assurances	839	1.093	- 254	840	1.075	- 235
4. Revenus d'investissements	5.422	4.492	+ 930	4.944	4.109	+ 835
5. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs.....	634	744	- 110	2.190	1.377	+ 813
6. Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers.....	2.505	1.171	+ 1.334	2.365	1.653	+ 712
7. Divers	3.919	4.483	- 564	5.381	5.499	- 118
Total...	21.717	30.670	- 8.953	23.428	28.095	- 4.667

Les dépenses nettes affectées aux déplacements à l'étranger ont constitué un premier facteur de contraction du déficit traditionnel laissé par les opérations invisibles. Les recettes et les dépenses sont en baisse, mais la diminution des dépenses est la plus considérable.

Les montants recensés dans la balance au titre de déplacements à l'étranger ne donnent toutefois pas une idée exacte du mouvement touristique, puisqu'ils ne tiennent pas compte de tous les procédés de financement autorisés ou non (6).

Du tableau v il ressort, en effet, que le nombre de nuitées des étrangers en Belgique est en augmentation de 12,6 p. c. sur l'année précédente. Comme les prix à la consommation sont demeurés relativement stables, il est probable que les recettes de tourisme ont augmenté dans des proportions analogues.

TABLEAU V

Nombre de nuitées des étrangers en Belgique
(en milliers d'unités)

Source : Institut National de Statistique.

Pays de résidence habituelle	1951	1952
Royaume-Uni	411	448
France	322	365
Pays-Bas	275	302
Etats-Unis	122	174
Divers (*)	463	505
Total (*)	1.593	1.794

(*) Luxembourg excepté.

Quoiqu'il n'existe pas de données statistiques d'ensemble au sujet des nuitées passées par les Belges et les Luxembourgeois à l'étranger, on peut cependant admettre, étant donné la progression constante de la part des budgets familiaux consacrée aux voyages, que celles-ci se sont maintenues à leur niveau antérieur, sinon accrues. Dans tous les cas, le nombre de nuitées d'hôtes belges et luxembourgeois dans les hôtels et pensions suisses est passé de 710.974 en 1951 à 867.452 en 1952 (7).

(6) Pour la partie dépenses, les montants pris en compte sont ceux qui sont délivrés en devises aux voyageurs belgo-luxembourgeois se rendant à l'étranger et les frais de séjour (cures, études, etc.) auxquels a été ajoutée la contre-valeur des billets belges rachetés aux Banques d'émission étrangères.

Pour la partie recettes, les montants pris en compte correspondent à la valeur des devises régulièrement cédées par les touristes étrangers et à la valeur des billets belges cédés aux Banques d'émission étrangères.

(7) *La Vie économique*, mars 1953 : « Le mouvement hôtelier en 1952 », p. 123.

TABLEAU VI

Recettes et dépenses du tourisme et des voyageurs
Répartition par devises
(en millions de francs)

Devises	Recettes		Dépenses	
	1951	1952	1951	1952
Livres sterling	534	415	183	99
Francs français	767	228	2.281	610
Florins	121	37	214	250
Francs suisses	310	60	758	1.202
Lires	119	20	296	310
Dollars U.S.A. et canadiens	513	292	570	347
Deutsche Marks	261	53	457	179
Autres devises	281	326	228	185
Total	2.906	1.431	4.987	3.182

Le tableau vi donne l'apport de devises et les dépenses en devises résultant du mouvement touristique et recensés comme tels par le système bancaire. Ces chiffres ne doivent pas être rapprochés de ceux du tableau v : les étrangers peuvent financer leurs dépenses de séjour en U.E.B.L. au moyen d'une devise autre que la leur, et les Belges et Luxembourgeois ne dépensent pas nécessairement les devises d'un pays déterminé dans le pays en question.

Le facteur le plus important de la contraction du déficit des opérations invisibles réside toutefois dans le mouvement des recettes et dépenses de transport.

Les recettes accrues proviennent de l'activité plus intense des moyens de transport et des installations portuaires de l'U.E.B.L. : le nombre de navires étrangers entrés dans les ports belges est passé d'une année à l'autre de 13.932 à 14.452 unités avec un tonnage global de 27.786 et de 29.238 milliers de tonnes de jauge. Les fournitures de provisions de bord, qui sont également inscrites sous cette rubrique, ont atteint 818 millions de francs contre 740 millions en 1951.

Le recul des dépenses de transport résulte, pour partie, du fléchissement des quantités importées et, pour partie, de la baisse intervenue notamment dans les frets maritimes.

TABLEAU VII

Indice des quantités importées et des frets maritimes

	1951	1952
Indice des quantités importées (*)	98,5	96,8
Indice des frets maritimes (**)	589	364

(*) Commerce spécial et transit cumulés : Base 1936-1938 = 100.
Source : Institut National de Statistique.

(**) Atlantique et Méditerranée : Base 1936-1938 = 100.
Source : Institut de Recherches économiques et sociales.

Rappelons cependant que les règlements repris dans la rubrique « transports » peuvent ne représenter que des soldes : ainsi les comptes d'escale des navires dans les ports d'escale (droits d'entrée, taxes, pilotage, réparations de petites avaries, etc.) ne rendent pas nécessairement compte de l'importance réelle de ces services ; des dépenses à l'étranger peuvent, dans certains cas, être déduites des recettes encaissées, de sorte que les chiffres repris ne représentent que des soldes. Il en est de même des règlements de la S.N.C.F.B. qui résultent de la compensation d'opérations réciproques de trafic avec les chemins de fer étrangers. Mais quelle que soit l'ampleur des opérations de compensation opérées à l'intérieur de la rubrique sous revue, le solde ne s'en trouve pas affecté.

Les recettes et les dépenses dues aux opérations d'assurances ne varient guère d'une année à l'autre. Cette stabilité relative peut être mise en liaison avec le fait que les montants inscrits en regard de cette rubrique représentent essentiellement des soldes résultant de la compensation des primes et des sinistres.

Les *revenus nets d'investissements* subissent un certain recul. Rappelons qu'il s'agit exclusivement de revenus transférés par voie bancaire et relatifs au service des emprunts publics, au paiement des coupons et des dividendes, des loyers, des intérêts sur prêts, et au transfert des bénéfices réalisés par les filiales ou les succursales en U.E.B.L. d'établissements dont le siège est à l'étranger, ou de filiales et succursales à l'étranger d'établissements dont le siège est situé en U.E.B.L.

On sait que parmi les mesures gouvernementales prises en mars 1952, pour faire face à la situation de l'U.E.B.L. à l'U.E.P., figurait notamment le blocage temporaire d'une partie des transferts de capitaux ou de revenus en provenance des pays de l'U.E.P. Cette mesure peut être à l'origine de la contraction des recettes au titre de revenus du capital ; il est possible que les bénéficiaires de ces revenus aient préféré soit en conserver une plus grande partie à l'extérieur, soit vendre au marché libre les devises ayant cette origine : dans les deux cas, ces recettes ont échappé au recensement. Il convient de noter, en outre, que la réduction des encaissements de revenus d'investissement est en partie purement apparente ; en effet, une ventilation plus précise des mouvements de change a permis à partir de juin 1952 d'isoler certains transferts dus à des remboursements d'obligations ou d'actions de sociétés en liquidation comptabilisés jusqu'à cette date comme revenus du capital et non comme désinvestissement à l'étranger.

Les crédits officiels accordés à l'étranger ou reçus de lui dans le cadre d'accords de paiement s'étant sensiblement contractés, les intérêts perçus ou payés à ce titre sont également en diminution ; les premiers

atteignent 63 millions contre 181 millions en 1951 et les seconds tombent de 82 à 35 millions. Les avances à l'U.E.P. étant au contraire en expansion, les intérêts payés par cet organisme à l'U.E.B.L. sont passés d'une année à l'autre de 25 à 323 millions de francs.

Quant aux intérêts des emprunts publics transférés à l'étranger, ils ont atteint 499 millions de francs contre 379 millions en 1951.

Les *transactions gouvernementales non incluses ailleurs* ont pris une certaine ampleur en 1952 et ont laissé un excédent de 813 millions de francs ; en 1951, ces transactions s'étaient soldées par un déficit de 110 millions.

Cette rubrique enregistre principalement à son crédit une partie des dépenses administratives en U.E.B.L. des postes diplomatiques et assimilés étrangers, la part belge dans les droits compensateurs qui frappent les exportations de beurre hollandais vers la Belgique, les pensions versées par la Colonie à des résidents belgo-luxembourgeois et la part revenant à la Métropole dans les impôts à charge des sociétés coloniales. En 1952, on y a inscrit, en outre, un montant de 817 millions au titre de remboursements par les pays étrangers des dépenses pour travaux d'infrastructure du N.A.T.O. et un versement par la France d'une indemnité spéciale de 140 millions pour la réquisition en 1940 de péniches belges. Ces deux opérations, de même qu'un certain accroissement des recettes provenant des droits compensateurs sur les exportations de beurre hollandais vers la Belgique, expliquent, au moins partiellement, l'augmentation considérable des recettes gouvernementales.

Au débit de cette rubrique figurent essentiellement les dépenses administratives des postes diplomatiques et assimilés à l'étranger, les contributions belges et luxembourgeoises aux organismes internationaux et les débours du gouvernement belge en territoire colonial, notamment pour l'équipement de la base de Kamina.

Traditionnellement, le poste *revenus du travail* est excédentaire ; mais l'excédent a diminué de moitié environ en 1952. Il s'agit essentiellement du transfert ou du rapatriement de tout ou partie du salaire ou des économies sur salaire des travailleurs étrangers employés en U.E.B.L. ou des travailleurs belges ou luxembourgeois employés à l'étranger (principalement en France et aux Pays-Bas) comme frontaliers ou saisonniers.

La diminution de l'excédent est due surtout à un accroissement des dépenses, en raison notamment du contrôle moins strict de l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change sur les transferts de rémunérations d'ouvriers étrangers, à partir du 14 janvier 1952, et d'une nouvelle hausse, modérée d'ailleurs, des salaires dans les charbonnages belges. On sait, en effet, que les travailleurs étrangers dans l'U.E.B.L. sont occupés principalement dans les mines.

Sans doute l'effectif des mineurs étrangers est en légère régression; leur nombre est revenu de 70.451 à fin décembre 1951 à 70.373 à fin décembre 1952. Mais le contingent de mineurs italiens est passé de 48.931 à 50.049 entre les mêmes dates et ce sont eux surtout qui rapatrient leurs salaires.

La contraction des rentrées du chef des revenus du travail affecte les salaires rapatriés par les ouvriers frontaliers et saisonniers travaillant en France : les montants rapatriés de France tombent de 2.224 millions de francs en 1951 à 2.015 millions en 1952, et ceux qui sont rapatriés des Pays-Bas de 161 à 111 millions de francs.

Le mali résultant des règlements classés sous la rubrique des *services divers* s'est contracté. Il convient toutefois de noter que la majoration des recettes et des dépenses pour la plupart des opérations qui ont été rangées sous cet intitulé et dont les deux principales ont évolué comme suit, est en partie

apparente. En effet, une ventilation plus précise des mouvements de change a permis de mieux isoler les règlements de courtages et de commissions, comptabilisés antérieurement, du moins en partie, parmi les opérations de transport.

	1951		1952	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	(en millions de francs)			
Courtages et commissions	1.115	1.731	2.085	2.233
Redevances pour films cinématographiques, pour brevets et droits d'auteur	142	753	279	958

DONATIONS

Comme les années précédentes, l'U.E.B.L. a enregistré un excédent au titre de donations, mais de moindre ampleur.

TABLEAU VIII

Donations (en millions de francs)

	1951			1952		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Donations privées.....	1.043	404	+ 639	668	469	+ 199
Réparations.....	1	—	+ 1	—	—	—
Dons gouvernementaux.....	1.091	—	+ 1.091	400	—	+ 400
Total...	2.135	404	+ 1.731	1.068	469	+ 599

Les *envois privés de fonds* (dons, soutiens, fonds de migrants), qui consistent principalement, pour la partie recettes, en rapatriements de fonds par les coloniaux et, pour la partie dépenses, en subsides divers versés à des personnes et institutions coloniales, sont en contraction sensible du côté des recettes et en légère augmentation en ce qui concerne les dépenses.

En 1952, il n'y a plus eu de versement de l'Allemagne à titre d'indemnités de *réparations*.

Les *dons gouvernementaux*, qui avaient atteint 1,1 milliard en 1951, interviennent dans le solde favorable de la balance des transactions courantes pour un montant de 400 millions de francs seulement; la presque totalité de ce montant a été reçue des Etats-Unis, soit à titre d'aide mutuelle de défense — 388 millions, dont 18 millions de marchandises payées par « *government procurement* » —, soit à titre d'assistance technique — 10 millions.

Mouvement des capitaux et de l'or monétaire

SECTEUR PRIVE

Les opérations en compte capital du secteur privé se soldent par une nouvelle augmentation de 2,2 milliards des avoirs nets extérieurs; en 1951, cette augmentation atteignait 1,4 milliard de francs.

Une documentation plus adéquate permet désormais une distinction entre, d'une part, la *liquidation et la constitution d'investissements belgo-luxembourgeois à l'étranger* et, d'autre part, la *constitution et la liquidation d'investissements privés étrangers en U.E.B.L.*

La première catégorie d'opérations reprend en recettes notamment : les ventes d'immeubles à l'étranger appartenant à des résidents, les ventes de titres, les remboursements de prêts à long et à court terme et de participations au capital de sociétés étrangères. En dépenses figurent les opérations

inverses, c'est-à-dire les achats d'immeubles, les achats ou souscriptions de titres, les financements de sociétés et les prêts à long ou à court terme. En outre, l'achat contre or par la Banque Nationale de Belgique d'actions de la Banque des Règlements Internationaux (8) y est inscrit pour un montant de 45 millions de francs.

La seconde catégorie — constitution et liquidation d'investissements privés étrangers en U.E.B.L. — reprend les opérations énumérées ci-dessus, réalisées en U.E.B.L. par des non-résidents.

TABLEAU IX

Mouvement des capitaux — Secteur privé
(en millions de francs)

Nature des opérations	Année 1952		
	Entrées	Sorties	Saldes
Liquidation et constitution d'investissements à l'étranger	2.934	4.065	— 1.131
Constitution et liquidation d'investissements privés étrangers en U. E. B. L.	1.809	2.838	— 1.029
Total ...	4.743	6.903	— 2.160

Du tableau IX il ressort que les investissements nouveaux à l'étranger ont atteint environ 4 milliards de francs en 1952; une partie importante de ces investissements a été réalisée dans la Colonie. Mais, comme les désinvestissements se sont élevés à 2,9 milliards de francs, l'accroissement net de la situation active du secteur privé vis-à-vis de l'étranger n'atteint que 1,1 milliard de francs.

Le poste relatif aux constitutions et liquidations d'investissements privés étrangers en U.E.B.L. laisse un solde net débiteur d'environ 1 milliard de francs; il s'est donc produit, parallèlement à un courant d'investissements étrangers en U.E.B.L., un courant plus fort de désinvestissements.

SECTEUR OFFICIEL ET BANCAIRE

Mouvement des capitaux à long terme

Les mouvements de capitaux officiels à long terme ont donné lieu à une rentrée nette de devises de 1,4 milliard de francs. Le lancement de trois emprunts extérieurs a rapporté 3,2 milliards de francs, mais

(8) La renonciation du Japon à tous droits, titres et intérêts acquis par lui auprès de la B.R.I. avait laissé intacts les droits de propriété des actionnaires de la tranche japonaise, mais ces actions ne pouvaient plus être représentées aux assemblées générales. Afin de rétablir un statut normal pour la totalité du capital autorisé de la Banque, les actions dont il s'agit ont été mises par leurs propriétaires à la disposition de la Banque pour annulation, et un nombre égal d'actions a été émis et souscrit au pair par les banques centrales européennes faisant partie du groupe fondateur de la Banque. C'est en cette qualité que la Banque Nationale de Belgique a souscrit des actions pour un montant de 45 millions de francs belges.

Cf. Banque des Règlements Internationaux, Vingt-troisième rapport annuel, pp. 248-249.

l'U.E.B.L. a accordé des prêts à l'étranger pour un montant de 150 millions et a dû effectuer des amortissements sur ses emprunts extérieurs pour un montant de 1,7 milliard de francs.

L'emprunt le plus important lancé à l'étranger en 1952 est celui de \$ U.S.A. 50 millions contracté par le gouvernement belge aux Etats-Unis (arrêté royal du 28 avril 1952) pour une durée de cinq ans et au taux de 4 p. c. l'an. Le gouvernement belge a obtenu, en outre, un emprunt de 50 millions de francs suisses auprès d'un groupe de banques suisses; cet emprunt, d'une durée de douze ans, porte un intérêt de 4 p. c. et est remboursable au pair de la valeur nominale, le 1^{er} décembre 1964 (arrêté royal du 14 novembre 1952). Enfin, la *Sabena* a émis un emprunt de 200 millions de francs congolais (arrêté ministériel du 11 septembre 1952); cet emprunt, d'une durée de vingt ans et portant un intérêt de 5 p. c., a été souscrit par la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; seule la moitié du produit de cet emprunt — soit 100 millions de francs — a été effectivement prélevée en 1952.

Les prêts accordés à l'étranger sont peu nombreux et peu importants: il s'agit d'une avance de 150 millions récupérable et sans intérêt consentie par le Trésor belge en vue du financement du budget extraordinaire du territoire sous mandat du Ruanda-Urundi.

Les amortissements effectués par les pouvoirs publics sur leurs emprunts extérieurs se sont élevés à 1.668 millions de francs, dont 643 millions affectés au remboursement du crédit suisse obtenu en 1951; 742 millions ont été remboursés sur les emprunts contractés en 1946 et en 1948 auprès de l'*Eximbank* et 119 millions ont servi à amortir le crédit canadien obtenu en 1946.

Mouvement des capitaux à court terme

Les avoirs nets à court terme du secteur officiel et bancaire se sont à nouveau renforcés. L'augmentation atteint cette année 4,1 milliards de francs contre 7,7 milliards l'année précédente, mais elle provient entièrement d'une contraction des engagements à court terme envers l'étranger.

TABLEAU X

Evolution des avoirs nets de l'U.E.B.L.
en accords de paiement
(en millions de francs)

	Montant au 31-12 1951	Montant au 31-12 1952	Mouvement au cours de 1952
1. Avoirs bilatéraux sur l'étranger.	5.786	4.778	— 1.008
2. Créance sur l'Union Européenne de Paiements	15.202	14.951	— 251
3. Engagements bilatéraux envers l'étranger	2.114	2.828	+ 714
4. Avoirs nets (4 = 1 + 2 - 3).	18.874	16.901	— 1.973

Les avoirs nets en *accords de paiement*, qui s'étaient accrus d'environ 16 milliards de francs en 1951, à la suite notamment de l'excédent considérable du compte belgo-luxembourgeois à l'U.E.P., ont diminué en 1952 d'environ 2 milliards de francs. Ceci s'explique par la diminution de la créance sur l'U.E.P., qui est en grande partie imputable au règlement intervenu lors des négociations relatives à la prolongation de l'U.E.P. au delà du 30 juin 1952 et par une nouvelle contraction des avoirs nets bilatéraux sur l'étranger.

Les *engagements envers le Fonds Monétaire International* sont demeurés inchangés, mais ceux envers la *Banque Internationale de Reconstruction et de Développement* ont diminué de 37 millions de francs.

Les *autres engagements envers les institutions officielles et bancaires* se sont également contractés : la diminution s'établit à 4,5 milliards de francs.

TABLEAU XI

**Evolution des autres engagements
envers les institutions officielles et bancaires
(en millions de francs)**

Nature des engagements	Mouvement au cours de 1952
Endettement net envers la Banque des Règlements Internationaux	— 309
Engagements en arrangements financiers	— 231
Engagements bancaires envers les banques étrangères	— 2.631
Engagements bancaires envers la Colonie	— 6.833
Certificats de Trésorerie détenus par la Colonie	+ 5.477
Total...	— 4.527

Parmi les composantes de ce mouvement, on relève tout d'abord une diminution de 309 millions de l'endettement net envers la Banque des Règlements Internationaux. Il faut tenir compte également de l'évolution des engagements de la Banque Nationale dans le cadre d'arrangements financiers conclus avec divers pays; leur contraction au cours de l'année est de 231 millions, malgré un accroissement de 112 millions des engagements belgo-luxembourgeois envers l'Argentine.

Les engagements des banques belgo-luxembourgeoises envers leurs correspondants étrangers ont diminué de 2,6 milliards, et ceux envers la Colonie de 6,8 milliards. Par contre, le montant des certificats de Trésorerie détenus par la Colonie s'est accru de 5,5 milliards de francs.

La variation considérable dans les engagements bancaires envers la Colonie, d'une part, et dans les certificats de Trésorerie détenus par la Colonie, d'autre part, s'explique surtout, comme il a été souligné ci-avant, par le transfert au cours de l'année des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Les *autres avoirs* sur l'étranger sont ceux qui sont comptabilisés en dehors des accords de paiement. Ils constituent donc pratiquement des avoirs en devises convertibles et se sont accrus à concurrence de 881 millions de francs. L'augmentation de ces avoirs auprès de la Banque Nationale — 1,3 milliard — a été partiellement compensée par une diminution des avoirs détenus par les banques privées.

Les *autres engagements* envers les résidents étrangers n'ayant pas le caractère d'institutions officielles ou de banques, ont diminué de 591 millions de francs.

OR MONETAIRE

L'encaisse-or a connu un nouvel et appréciable accroissement, atteignant 3,4 milliards contre 2,4 milliards en 1951. Il s'explique principalement par le règlement intervenu lors des négociations relatives à la prolongation de l'U.E.P. au delà du 30 juin 1952; celui-ci comportait notamment le remboursement en or et en dollars de crédits consentis hors quota par l'U.E.B.L. pour un montant de 4 milliards de francs; de ce montant, 3,3 milliards ont été effectivement remboursés en or.

La décomposition des mouvements de capitaux à court terme du secteur officiel et bancaire entre mouvements des réserves de change bancaires, d'une part, et prêts et emprunts à court terme, d'autre part, a subi cette année des variations considérables, en raison notamment de la création de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rappeler que si les réserves de change bancaires se sont accrues de 12,4 milliards de francs, l'ensemble des avoirs nets extérieurs à court terme officiels et bancaires n'a augmenté que de 7,5 milliards; en effet, une partie des engagements à vue des banques belgo-luxembourgeoises ont pris la forme d'engagement à court terme du Trésor envers l'étranger.

TABLEAU XII

**Evolution des capitaux à court terme
et des réserves de change
du secteur officiel et bancaire
(en millions de francs)**

	1951	1952
Capitaux officiels à court terme.	+ 2.431	— 4.883
Réserves de change	+ 7.662	+ 12.356
Total...	+ 10.093	+ 7.473

En 1951, les avoirs nets extérieurs à court terme du secteur officiel et bancaire s'étaient accrus de 10,1 milliards, accroissement qui s'explique à concurrence de 7,7 milliards par une augmentation des réserves de change bancaires.

* * *

PRINCIPALES BALANCES PARTICULIERES

Il a été souligné ci-dessus que les déséquilibres considérables dans les échanges commerciaux avec l'étranger et dans les paiements internationaux de l'U.E.B.L., qui s'étaient développés en 1951 et maintenus pendant le premier semestre de 1952, se sont fortement atténués au cours du second semestre de 1952. Les résultats pour l'ensemble de l'année indiquent le retour à une position plus équilibrée.

Il a été rappelé, en outre, que cette évolution a été accompagnée d'une atténuation du déséquilibre dans les relations avec certains pays ou groupes de pays. Un bref commentaire des modifications intervenues dans les deux principales balances particulières permettra d'apprécier plus exactement l'ampleur et la signification de cette évolution nouvelle. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler au préalable que les balances particulières ont été établies d'après le critère financier du moyen de règlement utilisé et non pas d'après le critère géographique du pays d'origine ou de destination du transfert.

* * *

BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L. EN OR ET EN DOLLARS

L'or monétaire, le \$ U.S.A. et le \$ canadien représentant pratiquement le même intérêt du point de vue des paiements internationaux, il a paru intéressant de grouper dans une seule balance les règlements effectués dans ces trois moyens de paiement.

Les paiements en dollars se sont soldés comme les années précédentes par un déficit qui a nécessité l'intervention des pouvoirs publics et du système bancaire; ce déficit s'élève à 10,8 milliards de francs, contre 14,8 milliards en 1951.

Il est bien évident cependant que, fondées sur le découpage arbitraire qu'impose la périodicité annuelle de la publication, les indications données par la balance des paiements d'une année déterminée ne traduisent qu'imparfaitement l'évolution réelle des relations financières avec l'étranger au cours de cette année. Groupant les opérations de l'année entière, les balances publiées dans cet article donnent une image moyenne des résultats de celle-ci, mais ne font pas apparaître l'évolution qui s'est produite au cours du deuxième semestre de 1952 et à laquelle il a été fait allusion ci-dessus.

L'évolution des relations financières de l'U.E.B.L. avec l'étranger a, en effet, connu deux phases bien distinctes au cours de l'année 1952.

Pendant le premier semestre, on note le maintien de la tendance de l'année précédente vers la constitution d'un excédent considérable dans l'ensemble des transactions extérieures de l'U.E.B.L., se traduisant par un accroissement rapide du boni sur les pays membres de l'U.E.P. et par le maintien d'un déficit important dans les transactions payables en dollars.

TABLEAU XIII

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en or et en dollars (\$ U.S.A. et \$ canadiens) Années 1951 et 1952 (en millions de francs)

	1951	1952
A. SOLDES A FINANCER :		
1. Opérations sur marchandises :		
Exportations f.o.b.	(18.487)	(17.207)
Importations f.o.b.	(29.285)	(25.350)
Solde...	-10.798	- 8.143
Autres opérations sur marchandises (*)	+ 1.101	+ 1.339
Total...	- 9.697	- 6.804
2. Invisibles		
.....	- 4.422	- 3.254
3. Total des transactions sur biens et services [3 = 1 + 2].....		
.....	-14.119	-10.058
4. Donations privées		
.....	+ 49	+ 30
5. Mouvement des capitaux privés...		
.....	- 603	- 100
6. Amortissement de dettes extérieures		
.....	- 858	- 919
7. Transferts privés :		
Opérations pour compte de la Colonie	- 407	- 501
Autres transferts	+ 1.235	+ 573
8. Erreurs et omissions		
.....	- 73	+ 155
9. Solde global à financer [9 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8]...		
.....	-14.776	-10.820
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :		
a) Interventions des pouvoirs publics :		
10. Règlements multilatéraux :		
— dans le cadre des accords de paiement	+ 296	+ 1.630
— réduction de l'aide conditionnelle octroyée par l'E. C. A.	- 733	-
— or et \$ reçus de l'U. E. P.	+11.469	+11.027
— autres	+ 3.281	- 954
11. Emprunts et prêts à long terme ..		
.....	-	+ 2.500
12. Emprunts et prêts à court terme ..		
.....	- 850	- 225
13. Dons officiels		
.....	+ 1.091	+ 398
14. Total [14 = 10 + 11 + 12 + 13]...		
.....	+14.554	+14.382
b) Interventions du système bancaire ..		
.....	- 222	+ 3.562
c) Total des opérations de financement (c) = a) - b).....		
.....	+14.776	+10.820

(*) Y compris l'or non monétaire.

Mais au cours de la seconde moitié de l'année, la tendance s'est retournée : la balance générale des paiements a pratiquement été équilibrée par suite de la disparition des excédents sur les pays membres de l'U.E.P. et d'une contraction sensible du déficit en dollars. Celui-ci n'a plus atteint qu'un montant de 3 milliards de francs au deuxième semestre contre 7,8 milliards au premier semestre.

L'amélioration progressive de la balance commerciale avec la zone dollar et la réduction des dépenses de fret constituent les causes fondamentales de la contraction du déficit en dollars.

Parmi les facteurs qui sont à l'origine de la contraction du déficit commercial figurent la diminution des importations réglées en cette devise, céréales et

coton principalement, l'augmentation des exportations de produits métallurgiques surtout, et accessoirement les livraisons « *off-shore* » effectuées dans le cadre du programme d'assistance militaire. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la contraction des dépenses d'importation au second semestre ait été renforcée par le paiement en livres sterling de matières premières dollars, suite aux facilités temporaires accordées à cet effet par la *Bank of England*. On constate, par ailleurs, que l'atténuation du déficit dollar n'est pas un phénomène propre à l'U.E.B.L. : la réduction du « *dollar gap* » s'observe dans divers pays européens.

Comme l'année précédente, le financement du déficit a été assuré en ordre principal par les versements en or et en dollars effectués par l'U.E.P. Parmi les autres apports extérieurs d'or ou de dollars figurent notamment les versements nets dans le cadre des accords de paiement — 1,6 milliard de francs; ces versements, dont la plus grande partie a été effectuée pour compte des pays de l'Amérique du Sud, se trouvent compensés à concurrence de 954 millions de francs par des cessions nettes, hors accords de paiements, d'or et de dollars, principalement à la Suisse et à la B.R.I.

Alors que depuis deux ans l'U.E.B.L. n'avait plus contracté d'emprunts en dollars, un nouvel emprunt de \$ 50 millions a été placé auprès de l'*Eximbank* en 1952, cependant que le remboursement net de bons du Trésor en \$ U.S.A. détenus par la B.R.I. n'a atteint que 225 millions de francs.

L'aide américaine accordée à l'U.E.B.L. sous la forme de dons s'est réduite, d'une année à l'autre, de 1.091 à 398 millions de francs, soit 388 millions reçus de M.S.A. à titre de dons non conditionnels (y compris 18 millions de marchandises payées par « *government procurement* ») et 10 millions à titre d'assistance technique.

L'ensemble de ces apports extérieurs d'or et de dollars ayant dépassé assez sensiblement le déficit à financer, les avoirs en dollars et les réserves métalliques du système bancaire se sont accrus de 3,6 milliards de francs; l'encaisse-or et les avoirs en dollars de la Banque Nationale ont enregistré respectivement une augmentation de 3,4 milliards et de 486 millions de francs, tandis que les avoirs en dollars des banques privées ont diminué de 334 millions de francs.

* * *

BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L. EN DEVICES U.E.P.

Etablie d'après les mêmes principes que la balance en or et en dollars, la balance en devises U.E.P. englobe les transactions effectuées dans les monnaies des pays membres de l'U.E.P., entre l'U.E.B.L. d'une part, ces pays et, le cas échéant, d'autres pays

étrangers, d'autre part. Elle enregistre non seulement la situation du compte belgo-luxembourgeois à l'U.E.P., mais également l'évolution des avoirs et engagements bilatéraux comptabilisés soit dans les livres de la Banque Nationale dans l'intervalle des compensations mensuelles, soit dans les banques privées.

La balance des règlements extérieurs en devises U.E.P. fait apparaître, pour 1952, un boni substantiel de 11,6 milliards de francs, mais n'atteint néanmoins qu'environ la moitié de l'excédent réalisé l'année précédente.

Parmi les facteurs de cette évolution figurent en premier lieu, la contraction du boni laissé par le commerce extérieur en raison du recul des exportations, et accessoirement l'accroissement des déficits résultant des mouvements de capitaux privés et des transferts privés.

TABLEAU XIV

BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L. en devises U.E.P. Années 1951 et 1952 (en millions de francs)

	1951	1952
A. SOLDES A FINANCER :		
1. Opérations sur marchandises :		
Exportations f.o.b.	(89.154)	(76.664)
Importations f.o.b.	(64.345)	(63.859)
Solde ...	+24.809	+12.805
Autres opérations sur marchandises	+ 2.597	+ 2.759
Total ...	+27.406	+15.564
2. Invisibles	- 6.764	- 5.064
3. Total des transactions sur biens et services [3 = 1 + 2]	+20.642	+10.500
4. Donations privées	+ 61	- 199
5. Mouvement des capitaux privés ...	- 299	- 1.333
6. Amortissement de dettes extérieures	- 1.143	- 726
7. Transferts privés :		
Opérations pour compte de la Colonie	+ 4.204	+ 4.594
Autres transferts	+ 31	- 1.579
8. Erreurs et omissions	+ 268	+ 384
9. Solde global à financer [9 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8] ...	+23.764	+11.641
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :		
a) Interventions des pouvoirs publics :		
10. Règlements multilatéraux :		
— dans le cadre des accords de paiement	+ 441	- 329
— versements d'or et de \$ par l'U. E. P.	-11.469	-11.027
— réduction de la position débitrice initiale en U. E. P.	+ 733	-
— autres	- 2.139	+ 297
11. Emprunts et prêts à long terme ..	+ 1.715	+ 572
12. Emprunts et prêts à court terme ..	- 1.271	+ 379
13. Total [13 = 10 + 11 + 12] ...	-11.990	-10.108
b) Interventions du système bancaire	+11.774	+ 1.533
c) Total des opérations de financement (c) = a) - b)	-23.764	-11.641

De même que pour les autres balances, les données annuelles reproduites dans le tableau XIV ne font pas apparaître l'évolution qui s'est produite au cours de l'année et dans laquelle on peut distinguer deux phases.

Pendant le premier semestre, les recettes de l'U.E.B.L. en devises U.E.P. ont continué à l'emporter substantiellement sur les dépenses : l'excédent atteint 10,9 milliards de francs. Le rythme suivi par la constitution des surplus, encore très rapide pendant les premiers mois de l'année, s'est ralenti à partir du deuxième trimestre, parallèlement au recul des exportations.

La tendance au rétablissement d'un équilibre s'est nettement confirmée au second semestre, en raison d'une nouvelle contraction des exportations, de produits textiles surtout; aussi les excédents atteignent-ils seulement 0,7 milliard au cours de cette période.

Le boni en devises U.E.P. pour l'ensemble de l'année a diminué du même montant que le surplus qui se dégage des opérations sur marchandises. Les dépenses invisibles nettes se sont contractées, principalement sous l'incidence du recul des dépenses de fret et de tourisme. Mais les mouvements de capitaux privés et de transferts privés se sont soldés par des déficits plus importants et les donations privées accusent un mali au lieu d'un léger excédent; par contre, les amortissements de dettes extérieures ont entraîné des dépenses sensiblement moindres. Les opérations effectuées pour compte de la Colonie se sont soldées, comme précédemment, par un boni important : 4,6 milliards de francs contre 4,2 milliards en 1951. Le Congo Belge a donc encore contribué pour une large part à la constitution d'un excédent en devises U.E.P. Il s'agit en ordre principal de transactions commerciales directes entre les territoires coloniaux et les pays étrangers, qui sont réglées par l'intermédiaire du système bancaire belgo-luxembourgeois. Rappelons que cet apport de devises étrangères est compensé, dans le chef de la Métropole, par un accroissement équivalent des engagements en francs belges envers la Colonie.

On sait que le financement des surplus apparaissant dans le compte belgo-luxembourgeois à l'U.E.P. a suscité de sérieuses difficultés au début de l'année.

Les excédents afférents au premier semestre furent couverts par des règlements en or ou en dollars et par de nouveaux prêts hors quota accordés par l'U.E.B.L. Au cours des six premiers mois de 1952, l'accroissement de la créance sur l'U.E.P. s'est élevé à 6 milliards de francs. Par conséquent, les crédits que l'U.E.B.L. a été amenée à consentir à l'U.E.P. ont atteint à fin juin 1952 21,2 milliards, dépassant ainsi le double du montant du quota de 10,1 milliards convenu à l'origine.

La charge des crédits hors quota ne fut pas sup-

portée par la Banque Nationale. D'une part, le Trésor constitua les fonds sous forme de provisions spéciales, et d'autre part, un système de blocage temporaire d'une fraction du produit des exportations assure, depuis septembre 1951, une contribution partielle de l'économie privée au financement de ces crédits; ce système a été renforcé en janvier et en mars 1952 par le relèvement du taux des retenues appliquées aux exportations et par l'extension du principe du blocage à certaines catégories de recettes invisibles. En outre, les taux de retenue furent différenciés en vue d'en répartir la charge selon les possibilités des différents secteurs.

A fin juin, les crédits hors quota — 11,1 milliards — étaient couverts comme suit : 6,6 milliards de provision constituée par le Trésor et 4,5 milliards de provision constituée par les retenues temporaires.

Les négociations relatives à la prolongation de l'U.E.P. au delà du 30 juin 1952 ont abouti à un règlement tout au moins partiel des crédits consentis hors quota.

L'U.E.P. a remboursé la contre-valeur de 4 milliards de francs en or et en dollars. Elle a transféré, pour moitié au Royaume-Uni et pour moitié à la France, la contre-valeur de 2,5 milliards de francs à titre de provision pour les commandes de biens d'armement.

D'autre part, l'U.E.B.L. a consenti à consolider une tranche de 2,5 milliards de ses avances sous la forme d'un prêt spécial portant intérêt à 2,25 p. c. l'an, amortissable en cinq annuités égales à partir de fin juin 1953.

La créance hors quota fut ainsi ramenée à 4,6 milliards, dont 2,5 milliards représentent une créance consolidée et 2,1 milliards des avances ordinaires.

Enfin, il a été convenu que les excédents de l'exercice 1952-1953 seraient réglés, dans la limite de 250 millions d'unités de compte, pour moitié par des versements en or et pour moitié par l'octroi de prêts.

La modicité des excédents du second semestre n'a entraîné qu'une faible augmentation des crédits : à fin décembre, les avances hors quota s'élevaient à 4,9 milliards, dépassant leur total à fin juin de 0,3 milliard seulement.

Cette évolution a permis, en juillet, d'abaisser d'un cinquième le taux des retenues à l'exportation.

Une convention intervenue le 28 novembre 1952 entre l'Etat et la Banque Nationale établit sur de nouvelles bases la contribution de celle-ci au financement des crédits hors quota.

La Banque Nationale a accepté de mobiliser immédiatement le droit de tirage de 50 millions de dollars reconnu au Gouvernement belge par le Fonds Monétaire International.

Elle a accepté également de financer, à concurrence de 2,1 milliards — montant des crédits hors quota non consolidés au 30 juin 1952 —, les avances

hors quota consenties ou à consentir à l'U.E.P., dans la mesure où ces avances dépasseraient le montant des retenues à l'exportation à leur taux actuel. En contre-partie, le Trésor a pris l'engagement de consacrer par priorité au remboursement des avances nouvelles, les amortissements effectués par la France et la Grande-Bretagne sur leurs engagements bilatéraux envers l'U.E.B.L.

Ces divers arrangements sont à la base du financement du boni en devises U.E.P. réalisé en 1952. Ce financement est constitué essentiellement par les versements d'or et de dollars effectués par l'U.E.P.; ceux-ci ont atteint 11 milliards de francs, soit 7 milliards assortissant les crédits nouveaux accordés à l'U.E.P. et 4 milliards obtenus lors des négociations de juin.

Les autres règlements multilatéraux ont été relativement réduits et se sont pratiquement compensés.

Parmi les opérations de financement figure également le solde d'ailleurs relativement faible des opérations de prêts et d'emprunts à long et à court terme. Sous les opérations à long terme se trouve comptabilisé l'emprunt de 50 millions de francs suisses contracté par l'Etat belge en Suisse. Les emprunts et prêts à court terme comprennent en recettes les souscriptions nettes de bons du Trésor par la B.R.I. (719 millions de francs) et la reprise par la Banque Nationale d'une créance du Trésor sur les Pays-Bas (210 millions de francs). Parmi les dépenses figure une augmentation des avoirs du Trésor en francs suisses (550 millions de francs).

TABLEAU XV

Créance belgo-luxembourgeoise sur l'U.E.P.
(en millions de francs)

	Montant absolu	Evolution par rapport à l'année ou au mois précédents
1950 Décembre	— 1.812	—
1951 Décembre	15.202	+ 17.014
1952 Janvier	17.066	+ 1.864
Février	18.512	+ 1.446
Mars	19.924	+ 1.412
Avril	21.196	+ 1.272
Mai	21.196	—
Juin	21.196	—
Evolution au cours du 1 ^{er} semestre		+ 5.994
Juillet	14.696	— 6.500 (a)
Août	14.913	+ 217
Septembre	14.751	— 162
Octobre	14.909	+ 158
Novembre	14.796	— 113
Décembre	14.951	+ 155
Evolution au cours du 2 ^e semestre		— 6.245
Evolution au cours de l'année		— 251

(a) Remboursement de la contre-valeur de 4 milliards de francs en or et en dollars et transfert, pour moitié au Royaume-Uni et pour moitié à la France, de la contre-valeur de 2,5 milliards de francs à titre de provision pour des commandes de biens d'armement.

Par solde, les réserves de change en devises U.E.P. se sont accrues de 1,5 milliard de francs; en 1951, l'accroissement de ces réserves avait atteint 11,8 milliards de francs en raison notamment de l'augmentation de la créance sur l'U.E.P.

Malgré le règlement intervenu lors des négociations relatives à la prolongation de l'U.E.P., la créance belgo-luxembourgeoise sur cet organisme ne se trouve finalement réduite que de 251 millions de francs pour l'ensemble de l'année. Fin décembre 1952, elle atteignait encore environ 15 milliards de francs.

TABLEAU XVI

Evolution des réserves de change en devises U.E.P. (*)
(en millions de francs)

	1951	1952
A. Banque Nationale.		
Créance sur l'U. E. P.	+ 17.014	— 251
Créances bilatérales consolidées	— 2.442	— 986
Créances bilatéralisées sur la France et le Royaume-Uni	—	+ 2.492
Comptes courants des pays membres de l'U. E. P.	+ 85	— 1.832
Total	+ 14.657	— 577
B. Banques privées.		
Avoirs sur les pays membres de l'U. E. P.	+ 48	— 898
Engagements envers les pays membres de l'U. E. P.	— 2.931	+ 3.008
Total	— 2.883	+ 2.110
Total général	+ 11.774	+ 1.533

(*) Augmentation d'avoirs ou diminution d'engagements : +.
Diminution d'avoirs ou augmentation d'engagements : —.

Mais il y a lieu de rappeler ici que lors des négociations relatives à la prolongation de l'U.E.P. au delà du 30 juin, des créances sur l'U.E.P. à concurrence d'un montant de 2,5 milliards de francs ont été transformées en créances bilatérales sur le Royaume-Uni et la France.

Les créances bilatérales consolidées détenues par la Banque Nationale ont diminué de 986 millions de francs en raison des amortissements effectués dans le courant de l'année.

Enfin, les avoirs en comptes courants auprès de la Banque Nationale des pays membres de l'U.E.P. se sont contractés de 1,8 milliard de francs.

Au total, les réserves de change de la banque centrale en devises U.E.P. ont donc diminué de 577 millions de francs en 1952, alors que l'année précédente elles avaient augmenté de 14,7 milliards de francs.

Par contre, les engagements des banques privées envers les pays membres de l'U.E.P. se sont réduits de 2,1 milliards de francs. On sait que dans certains pays, des facteurs d'ordre psychologique, notamment des craintes au sujet d'une éventuelle variation du taux de change, avaient, dès la fin de 1950, incité certaines banques étrangères et entre autres les

banques françaises à se constituer des provisions auprès de leurs correspondants belgo-luxembourgeois. Ceci avait provoqué, au cours de 1951, une augmentation d'environ 3 milliards des engagements des banques privées belgo-luxembourgeoises. Pour éviter que cet état de choses ne fausse sa situation dans l'U.E.P., la France a invité les intermédiaires agréés à déposer auprès du Fonds de Stabilisation des Changes une fraction de leurs provisions excédentaires. Cette mesure française et le retour dans d'autres pays à un meilleur équilibre monétaire, ont provoqué en 1952 de nouveaux retraits des provisions en francs belges que les banquiers et particuliers étrangers s'étaient constitués antérieurement. Ces transferts sont à l'origine de la diminution des engagements des banques privées belgo-luxembourgeoises envers les pays membres de l'U.E.P.

La conséquence des divers mouvements analysés ci-dessus est que la différence observée en 1952 entre le solde bénéficiaire du compte belgo-luxembourgeois à l'U.E.P. — 10,5 milliards de francs — et l'excédent — 11,6 milliards de francs — laissé par l'ensemble des transactions économiques et financières effectuées au cours de l'année dans les devises U.E.P., est bien moins prononcée que l'année précédente.

* * *

BALANCE DES PAIEMENTS DE L'U.E.B.L. AVEC LE CONGO BELGE ET LE RUANDA-URUNDI

Les données de cette balance sont réunies par la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi; la méthode d'établissement diffère quelque peu de celle qui a servi à l'élaboration des autres balances particulières; cette différence n'est cependant pas telle que les transactions avec la Colonie, ainsi recensées, ne puissent être incorporées dans l'ensemble des paiements extérieurs de l'U.E.B.L.

On a fait état antérieurement (9) des réserves dont doit être entourée l'interprétation de la balance avec la Colonie et les territoires sous mandat.

Les transactions avec la Colonie, dont le solde est financé par les pouvoirs publics et le système bancaire, se clôturaient en déficit en 1950 et en 1951, en raison de l'importance des achats au Congo et du niveau des prix des produits coloniaux. En 1952, cette balance s'est renversée sous l'influence, à la fois, de l'expansion des fournitures de la Métropole et de la contraction de la valeur des livraisons coloniales. En effet, les règlements d'opérations sur marchandises sont pratiquement en équilibre, en 1952, alors que l'année précédente ils avaient laissé un mali de 2,6 milliards de francs.

(9) Cfr. *Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*, juin 1953 : « La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1952 ».

Bulletin d'Information et de Documentation, mars 1952 : « Les transactions internationales du Congo belge et du Ruanda-Urundi en 1948, 1949 et 1950 et leur incidence sur les réserves de change de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise ».

TABLEAU XVII

Balance des paiements de l'U.E.B.L. avec le Congo Belge et le Ruanda-Urundi (en millions de francs belges)

	1951	1952
A. SOLDES A FINANCER :		
1. Opérations sur marchandises :		
Exportations f.o.b.	(5.603)	(7.120)
Importations f.o.b.	(7.982)	(6.076)
Solde ...	- 2.379	+ 444
Autres opérations sur marchandises (*)	- 196	- 88
Total ...	- 2.575	+ 356
2. Invisibles	+ 3.290	+ 4.004
3. Total des transactions sur biens et services [3 = 1 + 2]	+ 715	+ 4.360
4. Donations privées	+ 540	+ 369
5. Mouvement des capitaux privés ...	- 566	- 788
6. Transferts privés :		
Opérations pour compte de la Colonie	- 3.841	- 3.910
Autres transferts	+ 260	+ 1.491
7. Solde global à financer [7 = 3 + 4 + 5 + 6]	- 2.892	+ 1.522
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :		
a) Interventions des pouvoirs publics :		
8. Règlements multilatéraux	+ 66	- 116
9. Emprunts et prêts à long terme ...	- 150	- 50
10. Emprunts et prêts à court terme ...	- 1.328	+ 5.477
11. Total [11 = 8 + 9 + 10]	- 1.412	+ 5.311
b) Interventions du système bancaire		
c) Total des opérations de financement [c] = a) - b)	- 4.304	+ 6.833
	+ 2.892	- 1.522

(*) Y compris l'or non monétaire.

L'excédent des opérations invisibles atteint 4 milliards de francs contre 3,3 milliards en 1951 : il comprend 1,3 milliard de francs de recettes nettes de transport et 1,7 milliard de francs de revenus nets d'investissements transférés. Les recettes et dépenses au titre des autres transactions invisibles se soldent par un boni d'environ 1 milliard de francs. Dans leur ensemble, les transactions sur biens et services se soldent par un excédent de 4,4 milliards de francs contre un excédent de 715 millions en 1951.

Les donations privées se sont réduites au crédit, ainsi que dans leur solde.

Les transactions recensées comme mouvements de capitaux privés atteignent environ les mêmes montants qu'en 1951; l'U.E.B.L. continue à fournir un apport net de capitaux au Congo.

Un volume important de transactions du Congo avec les pays étrangers est réglé par les soins de la Métropole, notamment par l'intermédiaire de l'U.E.P. Comme les années précédentes, les recettes encaissées pour compte de la Colonie ont amplement dépassé les dépenses réglées pour son compte : les

engagements que la Métropole a contractés de ce fait envers le Congo se sont élevés en 1952 à 3,9 milliards de francs.

Les autres transferts privés, c'est-à-dire les arbitrages par des résidents coloniaux de devises contre francs belges, qui s'étaient pratiquement équilibrés en 1951, se sont soldés par un excédent d'achats de devises sur le marché belge des changes. La rentrée en francs belges qui en résulte pour l'Union Economique est de 1,5 milliard de francs.

Les règlements multilatéraux ou transferts entre banques centrales accusent par solde une sortie de 116 millions de francs. Ce poste comprend, en recettes, le produit des ventes nettes de devises par la Banque Nationale de Belgique (407 millions de francs) et, en dépenses, la contre-partie en francs belges de l'emprunt M.S.A. (529 millions de francs), contracté en dollars que la Colonie a cédés à la Métropole.

Les mouvements de capitaux officiels à long terme comprennent, en recettes, le prélèvement de 100 millions de francs sur l'emprunt de la *Sabena* auprès de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et, en dépenses, une avance récupérable de 150 millions de francs de l'Etat belge au Ruanda-Urundi. Ces mouvements se soldent donc par une sortie nette de 50 millions de francs.

Les mouvements de capitaux officiels à court terme comprennent, d'une part, les remboursements de certificats de Trésorerie détenus par la Colonie (409 millions de francs), et, d'autre part, les souscriptions de certificats de Trésorerie par la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi (5,9 milliards de francs).

Enfin, les réserves de change bancaires sur la Colonie se sont accrues de 6,8 milliards de francs par suite de la diminution des engagements en francs belges de banques privées envers la Colonie. Cette diminution, comme d'ailleurs l'endettement du Trésor

envers la Colonie dont il vient d'être question, est plus apparente que réelle. On y a déjà fait allusion ci-avant. On précisera ici que le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a entraîné une modification des modalités de comptabilisation des engagements en francs belges de la Métropole envers la Colonie. En premier lieu, la nouvelle banque centrale a repris les dépôts des organismes publics coloniaux auprès de la Banque du Congo Belge et, en contre-partie, un montant égal de certificats du Trésor belge qu'elle possédait. C'étaient les sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge qui détenaient ces certificats de Trésorerie en couverture des avoirs chez eux de leurs succursales coloniales. La cession à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi de ces passifs et de ces actifs a provoqué une diminution des engagements bancaires envers le Congo, auxquels se substituent des engagements du Trésor.

En second lieu, les succursales coloniales de la Banque du Congo Belge ont rapatrié le solde de leurs avoirs auprès des sièges métropolitains et les ont placés en certificats du Trésor colonial; avec ce produit, celui-ci a souscrit des certificats du Trésor belge. Cette seconde opération a donc également eu pour effet, à la fois de réduire les engagements bancaires envers la Colonie et d'accroître l'endettement du Trésor belge.

* * *

On trouvera aux tableaux XVIII et XIX l'ensemble des principales balances particulières de l'U.E.B.L. pour les années 1951 et 1952. Les données correspondantes pour les années antérieures ont été publiées dans le tome II du recueil « *Statistiques Economiques Belges 1941-1950* » publié par le Département d'Etudes et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique.

TABLEAU XVIII

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1951

(en milliards de francs)

	Or, \$ U. S. A. et \$ canadiens	Devises U. E. P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
A. SOLDES A FINANCER :					
1. Opérations sur marchandises :					
Exportations f.o.b.	(18,5)	(89,1)	(5,6)	(12,3)	(125,5)
Importations f.o.b.	(29,3)	(64,3)	(8,0)	(8,1)	(109,7)
Solde...	- 10,8	+ 24,8	- 2,4	+ 4,2	+ 15,8
Autres opérations sur marchandises (*)...	+ 1,1	+ 2,6	- 0,2	- 0,2	+ 3,3
Total...	- 9,7	+ 27,4	- 2,6	+ 4,0	+ 19,1
2. Invisibles	- 4,4	- 6,7	+ 3,3	- 1,1	- 8,9
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2).....	- 14,1	+ 20,7	+ 0,7	+ 2,9	+ 10,2
4. Donations privées	-	+ 0,1	+ 0,5	-	+ 0,6
5. Mouvement des capitaux privés	- 0,6	- 0,3	- 0,6	+ 0,1	- 1,4
6. Amortissement de dettes extérieures...	- 0,8	- 1,2	-	-	- 2,0
7. Transferts privés :					
Opérations pour compte de la Colonie...	- 0,4	+ 4,2	- 3,8	-	-
Autres transferts	+ 1,2	-	+ 0,3	- 1,5	-
8. Erreurs et omissions	- 0,1	+ 0,3	-	- 0,2	-
9. Solde global à financer (9 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8).....	- 14,8	+ 23,8	- 2,9	+ 1,3	+ 7,4
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :					
a) Interventions des pouvoirs publics :					
10. Règlements multilatéraux :					
- dans le cadre des accords de paiement	+ 0,3	+ 0,5	-	- 0,8	-
- réduction de la position débitrice initiale en U. E. P.....	- 0,7	+ 0,7	-	-	-
- or et \$ reçus de l'U. E. P.....	+ 11,5	- 11,5	-	-	-
- autres	+ 3,3	- 2,1	-	- 1,2	-
11. Emprunts et prêts à long terme.....	-	+ 1,7	- 0,1	-	+ 1,6
12. Emprunts et prêts à court terme.....	- 0,9	- 1,3	- 1,3	+ 1,1	- 2,4
13. Dons officiels	+ 1,1	-	-	-	+ 1,1
14. Total (14 = 10 + 11 + 12 + 13).....	+ 14,6	- 12,0	- 1,4	- 0,9	+ 0,3
b) Interventions du système bancaire...	- 0,2	+ 11,8	- 4,3	+ 0,4	+ 7,7
c) Total des opérations de financement [c) = a) - b)].....	+ 14,8	- 23,8	+ 2,9	- 1,3	- 7,4

(*) Y compris l'or non monétaire.

TABLEAU XIX

Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1952

(en milliards de francs)

	Or, \$ U. S. A. et \$ canadiens	Devises U. E. P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
A. SOLDES A FINANCER :					
1. Opérations sur marchandises :					
Exportations f.o.b.	(17,2)	(76,7)	(7,1)	(8,7)	(109,7)
Importations f.o.b.	(25,3)	(63,9)	(6,7)	(6,7)	(102,6)
Solde...	- 8,1	+ 12,8	+ 0,4	+ 2,0	+ 7,1
Autres opérations sur marchandises (*)...					
	+ 1,3	+ 2,8	- 0,1	+ 0,5	+ 4,5
Total...	- 6,8	+ 15,6	+ 0,3	+ 2,5	+ 11,6
2. Invisibles					
	- 3,3	- 5,1	+ 4,0	- 0,3	- 4,7
3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2).....					
	- 10,1	+ 10,5	+ 4,3	+ 2,2	+ 6,9
4. Donations privées					
	-	- 0,2	+ 0,4	-	+ 0,2
5. Mouvement des capitaux privés					
	- 0,1	- 1,4	- 0,8	+ 0,1	- 2,2
6. Amortissement de dettes extérieures...					
	- 0,9	- 0,7	-	- 0,1	- 1,7
7. Transferts privés :					
Opérations pour compte de la Colonie...	- 0,5	+ 4,6	- 3,9	- 0,2	-
Autres transferts	+ 0,6	- 1,6	+ 1,5	- 0,5	-
8. Erreurs et omissions					
	+ 0,2	+ 0,4	-	+ 0,3	+ 0,9
9. Solde global à financer (9 = 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8).....					
	- 10,8	+ 11,6	+ 1,5	+ 1,8	+ 4,1
B. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT :					
a) Interventions des pouvoirs publics :					
10. Règlements multilatéraux :					
— dans le cadre des accords de paiement	+ 1,6	- 0,3	-	- 1,3	-
— or et \$ reçus de l'U. E. P.....	+ 11,0	- 11,-	-	-	-
— autres	- 0,9	+ 0,3	- 0,1	+ 0,7	-
11. Emprunts et prêts à long terme.....					
	+ 2,5	+ 0,6	- 0,1	-	+ 3,0
12. Emprunts et prêts à court terme.....					
	- 0,2	+ 0,3	+ 5,5	- 0,7	+ 4,9
13. Dons officiels					
	+ 0,4	-	-	-	+ 0,4
14. Total (14 = 10 + 11 + 12 + 13).....					
	+ 14,4	- 10,1	+ 5,3	- 1,3	+ 8,3
b) Interventions du système bancaire...					
	+ 3,6	+ 1,5	+ 6,8	+ 0,5	+ 12,4
c) Total des opérations de financement (c) = a) - b).....					
	+ 10,8	- 11,6	- 1,5	- 1,8	- 4,1

(*) Y compris l'or non monétaire.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de juin 1953. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

1. MONNAIE — BANQUE

DELMOTTE L., De Belgische geld- en kapitaalmarkt in April 1953. (*Economisch-Statistische Berichten, uitgave van het Nederlandsch Economisch Instituut, Rotterdam, XXXVIII, n° 1879, 3 juin 1953, pp. 437-438.*)

Le contrôle des changes au Congo belge et au Ruanda-Urundi. (*Kredietbank, 1953, 30 p.*)

Postwar monetary policy in Belgium. (*Monthly Review of Credit and Business Conditions, Federal Reserve Bank of New-York, XXXV, n° 7, juillet 1953, pp. 106-110.*)

2. BOURSE — EPARGNE

MINET J., La Caisse d'Épargne du Congo belge et du Ruanda-Urundi après deux ans d'activité. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, II, n° 5, mai 1953, pp. 157-164.*)

Note sur les investissements au Congo belge et au Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, II, n° 5, mai 1953, pp. 165-169.*)

Un problème vital : la Bourse et l'Investissement. (*Comité national pour le développement de l'épargne mobilière, Bruxelles, 1953, 22 p.*)

3. PRIX — SALAIRES

DELANOIS R. et MAYER N., Salaires, climat social et productivité. (*Bulletin de l'Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1953, 99 p.*)

LION V., Les nombres-indices de prix. (*Bulletin de l'Union des Exploitations électriques en Belgique, Bruxelles, XXIV, n° 1, mars 1953, pp. 45-54.*)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

DELPLANCHE V., Comptabilité de l'Etat. Premier stade. (*Administration des Contributions directes, 1^{re} direction, s. l., 1952, 188 p.*)

Incidence du réarmement sur l'économie belge. (*Bulletin mensuel du Service des Etudes et de la Documentation générales, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, V, n° 6, juin 1953, pp. 46-57.*)

MINET Ch., Le système fiscal belge, le système fiscal néerlandais et les possibilités de rapprochement. (*Bulletin de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et consulaires, Liège, 1953, 109 p.*)

Situation financière des communes après la guerre de 1914-1918. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, VII, n° 25, juillet 1953, pp. 1-11.*)

VANDERHULPEN F., Evolution de la dette des administrations et établissements publics locaux (provinces, communes, sociétés intercommunales) de 1939 à 1951. (*Bulletin de Statistique, publié par l'Institut National de Statistique, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, XXXIX, n° 4, avril 1953, pp. 633-660.*)

7. TRANSACTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

AUBOIN R., La réforme monétaire, condition de l'unité européenne. (*Revue d'Economie politique, Paris, LXIII, n° 2, mars-avril 1953, pp. 145-153.*)

BLACK E., Policies and operations of the World Bank. (*Lloyds Bank Review, Londres, n° 29, juillet 1953, pp. 17-32.*)

DAUPHIN-MEUNIER A., La monnaie européenne, pierre angulaire d'une libre confédération européenne. (*Marchés coloniaux du Monde, Paris, IX, n° 398, 27 juin 1953, pp. 1885-1886.*)

DAUPHIN-MEUNIER A., Malgré ses services dans le passé et son prestige actuel, la livre sterling ne peut remplacer une monnaie européenne commune. (*Marchés coloniaux du Monde, Paris, IX, n° 399, 4 juillet 1953, pp. 1945-1947.*)

Fund's role in world trade. (*International Financial News Survey, published by the International Monetary Fund, Washington, V, n° 46, 29 mai 1953, pp. 365-367.*)

HANCOCK J., World bank loans will stimulate demands for goods and services. (*Board of Trade Journal, Londres, CLXIV, n° 2948, 20 juin 1953, pp. 1233-1236.*)

HEINEMAN D.-N., La convertibilité monétaire et les investissements internationaux. (*Sofina, Bruxelles, 1953, 16 p.*)

HOAR Stanley, Die Rolle der Weltbank. (*Zeitschrift für das gesamte Kreditwesen, Francfort, VI, Heft II, 1^{er} juin 1953, pp. 315-318.*)

Le problème de notre commerce extérieur. La politique belge en matière de commerce extérieur et les accords commerciaux. (*Bulletin de la Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques, Bruxelles, n° 364, 15 juin 1953, p. 497-501.*)

Pourquoi reconduire l'Union Européenne de Paiements? (*L'Economie, Journal d'informations industrielles, financières et agricoles du monde entier, Paris, IX, n° 402, 18 juin 1953, pp. 13-15.*)

ROOTH I., Monetary Funds role in restoring convertibility. (*The Commercial and Financial Chronicle, New-York, CLXXVII, n° 5224, 28 mai 1953, p. 21.*)

SNOEP J.-P., De ontwikkeling van het wereld-dollar-tkort. (*Bank- en Effectenbedrijf, La Haye, I, n° 6, mai 1953, pp. 90-93.*)

What is happening to the E.P.U.? (*The Statist, Londres, CLVII, n° 3929, 27 juin 1953, pp. 920-921.*)

8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

BEKAERT L., La crise du Benelux. (*Industrie, Bruxelles, VII, n° 5, mai 1953, pp. 278-286.*)

Encouragement aux investissements aux Pays-Bas. (*Bulletin de la Fédération des Entreprises de l'Industrie des Fabrications métalliques, Bruxelles, n° 367, 6 juillet 1953, pp. 545-546.*)

JANSSEN M., Le problème Benelux. (*La Revue politique, Bruxelles, III, n° 3, 25 juin 1953, pp. 289-295.*)

LEEMAN A., De Beneluxcrisis. (*De Gids op maatschappelijk gebied, Bruxelles, XLIV, n° 4, avril 1953, pp. 352-355.*)

Le livre vert de Benelux. (*Comité de sauvegarde des intérêts belges dans Benelux « Sibelux », s. l., 1953, 43 p.*)

MINET Ch., Le système fiscal belge, le système fiscal néerlandais et les possibilités de rapprochement. (*Bulletin de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et consulaires, Liège, 1953, 109 p.*)

P. A., Benelux. (*Revue du Conseil économique wallon, Liège, n° 2, mai 1953, pp. 34-38.*)

Vierde nota inzake de industrialisatie van Nederland. (*S. l., 1952, 79 p.*)

WERNER P., D'une union économique à l'autre. (*La Revue politique, Bruxelles, III, n° 3, 25 juin 1953, pp. 296-301.*)

9. PLAN SCHUMAN

Der Beginn der Montan-Union. (*Die Wirtschaftslage, Francfort, n° II, 1953, pp. 4-6.*)

La communauté européenne du charbon et de l'acier. (*Institut des relations internationales, Bruxelles, 1953, 338 p.*)

Le « problème des taxes » dans le cadre du plan Schuman. (*L'Economie, Paris, IX, n° 401, 11 juin 1953, pp. 10-13.*)

L'établissement du marché commun du charbon et de l'acier. (*Bulletin mensuel du Service des Etudes et de la Documentation générales, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, V, n° 6, juin 1953, pp. 20-31.*)

Rapport spécial sur l'établissement du marché commun de l'acier. Supplément au rapport sur l'activité de la Communauté. (*Luxembourg, C.E.C.A., 1953.*)

RECHLING Ch., Le Plan Schuman : Objectifs, Premières réalisations, Perspectives. (*Luxembourg, Banque Internationale à Luxembourg, 1953, 10 p.*)

Steel prices in the community. (*The Economist, Londres, CLXVII, n° 5728, 6 juin 1953, p. 674.*)

10. GENERALITES

Congo belge. Un des territoires les plus prospères d'Afrique. La situation reste excellente. (*Wirtschaftliche Mitteilungen, Lausanne, XXXII, n° 24, 17 juin 1953, pp. 311-312.*)

EYSKENS G., L'évolution économique générale. (*La Revue politique, Bruxelles, III, n° 3, 25 juin 1953, pp. 331-335.*)

Incidence du réarmement sur l'économie belge. (*Bulletin mensuel du Service des Etudes et de la Documentation générales, Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes, Bruxelles, V, n° 6, juin 1953, pp. 46-57.*)

La situation économique du Congo belge et du Ruanda-Urundi. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, II, n° 5, mai 1953, pp. 170-178.*)

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* belge, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — *Législation économique générale*
- II. — *Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière*
- III. — *Législation agricole*
- IV. — *Législation industrielle*
- V. — *Législation du travail*
- VI. — *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. — *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. — *Législation des transports*
- IX. — *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. — *Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)*
- XI. — *Législation en matière de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Arrêté royal du 21 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 12 août 1948 déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée, d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes (*Moniteur*, 12 juin 1953, p. 3851).

Le bénéfice des dispositions légales est étendu à certaines catégories d'étrangers.

Arrêté royal du 22 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 14 août 1948 déterminant les conditions d'octroi de primes à fonds perdus à l'acquisition d'habitations construites ou à construire pour compte : a) de sociétés agréées

par la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché; b) de sociétés agréées par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne ou de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne elle-même; c) de communes ou de commissions d'assistance publique (*Moniteur*, 12 juin 1953, p. 3852).

Le bénéfice des dispositions légales est étendu à certaines catégories d'étrangers.

Loi du 15 juin 1953

modifiant la loi du 20 septembre 1948 portant organisation de l'économie (*Moniteur*, 18 juin 1953, p. 4010).

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté royal du 20 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 13 décembre 1945 portant exécution de l'arrêté-loi du 14 avril 1945 relatif à l'octroi de prêts à faible intérêt aux ouvriers mineurs, en vue de l'achat ou de la construction d'une habitation (*Moniteur*, 12 juin 1953, p. 3850).

Loi du 21 mai 1953

contenant le budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1953 (*Moniteur*, 13 juin 1953, p. 3865).

Loi du 26 mai 1953

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1953 (*Moniteur*, 8-9 juin 1953, p. 3632).

Loi du 26 mai 1953

contenant le budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1953 (Moniteur, 17 juin 1953, p. 3978).

Arrêté ministériel du 28 mai 1953

complétant l'arrêté ministériel du 18 janvier 1949 relatif à la déclaration tardive des titres belges et congolais détenus en Belgique (Moniteur, 7 juin 1953, p. 3649).

Loi du 29 mai 1953

modifiant l'article 82/4, 17°, du Code des droits de timbre, concernant l'incorporation des plus-values de réévaluation au capital des sociétés anonymes, des sociétés en commandite par actions et des sociétés de personnes à responsabilité limitée (Moniteur, 5 juin 1953, p. 3553).

La disposition introduite sous l'article 82/1, 17°, du Code des droits de timbre par l'article 11 de la loi du 14 juillet 1951 est modifiée comme suit: La date du 31 décembre 1952 est remplacée par celle du 31 décembre 1955.

Loi du 30 mai 1953

contenant le budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1953 (Moniteur, 4 juin 1953, p. 3528.)

Loi du 1^{er} juin 1953

contenant le budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1953 (Moniteur, 20 juin 1953, p. 4047).

Loi du 3 juin 1953

contenant le budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale pour l'exercice 1953 (Moniteur, 40 juin 1953, p. 3664).

Loi du 6 juin 1953

autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1952 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1951 et antérieurs (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3720).

Loi du 13 juin 1953

ouvrant des crédits supplémentaires au budget ordinaire de l'exercice 1953 (Moniteur, 18 juin 1953, p. 4042).

Arrêté royal du 16 juin 1953

approuvant une modification au règlement de la Bourse de fonds publics et de change de Bruxelles (Moniteur, 21 juin 1953, p. 4091).

Arrêté royal du 16 juin 1953

complétant celui du 14 mars 1951 déterminant les conditions et modalités d'exécution relatives aux sommes versées à valoir sur la taxe professionnelle (Moniteur, 26 juin 1953, p. 4170).

Loi du 17 juin 1953

contenant le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1953 (Moniteur, 28 juin 1953, p. 4205).

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté royal du 16 juin 1953

relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager l'amélioration des prés et prairies (Moniteur, 21 juin 1953, p. 4096).

Arrêté royal du 16 juin 1953

modifiant l'arrêté royal du 3 août 1951 relatif à l'octroi d'une subvention destinée à encourager la consommation du lait (Moniteur, 21 juin 1953, p. 4097).

Arrêté royal du 16 juin 1953

modifiant l'arrêté royal du 22 décembre 1951 relatif à l'octroi de subventions pour l'achat de pulvérisateurs et de poudreuses (Moniteur, 21 juin 1953, p. 4098).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté royal du 3 juin 1953

réglementant la fabrication et le commerce des farines d'os, des farines animales, des farines de viande et

des farines de sang (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3853).

Arrêté royal du 5 juin 1953

accueillant une requête relative à la fabrication et au montage des compteurs d'eau et déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 25 juin 1953, p. 4142).

Jusqu'au 31 mars 1954, il est interdit à tout producteur de compteurs d'eau de dépasser en production

annuelle 80 p. c. de la capacité de production normale de ses installations établies à la date de référence du 15 mai 1952.

Jusqu'au 31 mars 1954, mais sous réserve de l'application de l'article 6 du présent arrêté et des dérogations qui peuvent être accordées conformément à l'article 20 de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, il est interdit d'installer ou de mettre en activité des moyens de production destinés à la fabrication de compteurs d'eau ou de parties de compteurs d'eau, ainsi que des moyens destinés au montage, même partiel, de compteurs d'eau qui aient pour effet d'accroître les installations établies au sens des articles 3 et 4 et existant au 15 mai 1952.

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 5 juin 1953

rendant obligatoire la décision en date du 12 mars 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie de la construction, concernant la fixation des dates de vacances pour l'année 1953 dans l'industrie de la construction (Moniteur, 15-16 juin 1953, p. 3938).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté royal du 16 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 30 juin 1948 complétant la réglementation relative au commerce des semences de céréales et de légumes secs des variétés agricoles (Moniteur, 4 juin 1953, p. 3541).

Arrêté royal du 3 juin 1953

réglementant la fabrication et le commerce des farines d'os, des farines animales, des farines de viande et des farines de sang (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3853).

Arrêté ministériel du 20 juin 1953

concernant l'ouverture des marchés aux ruminants et aux porcs (Moniteur, 22-23 juin 1953, p. 4116).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Arrêté royal du 24 avril 1953

relatif au tarif des droits d'entrée. — Erratum (Moniteur, 14 juin 1953, p. 3922).

charbon et de l'acier. — Erratum (Moniteur, 14 juin 1953, p. 3922).

Arrêté royal du 24 avril 1953

relatif à l'importation des produits visés par le Traité instituant la Communauté européenne du

Arrêté ministériel du 16 mai 1953
déterminant les bureaux de douane ouverts à l'importation des viandes et des préparations de viandes (Moniteur, 17 juin 1953, p. 3990).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté royal du 16 juin 1953

approuvant certaines modifications aux droits de magasin sur les marchandises déposées à l'entrepôt public de Bruxelles et sur celles arrivant à destination du magasin spécial de cet entrepôt (Moniteur, 20 juin 1953, p. 4046).

Loi du 17 juin 1953

portant organisation des transports en commun de la région bruxelloise (Moniteur, 21 juin 1953, p. 4078).

Arrêté royal du 23 juin 1953

fixant les surtaxes à percevoir sur les correspondances-avion en service international (Moniteur, 27 juin 1953, p. 4187).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté royal du 15 mai 1953

rendant obligatoire la décision du 19 février 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire prorogeant la validité des décisions du 18 mai 1951, rendues obligatoires par arrêté royal du 7 novembre 1951 et relatives à la fixation des salaires minima dans la boulangerie industrielle, ainsi qu'au rattachement de ces salaires à l'index-number des prix de détail (Moniteur, 5 juin 1953, p. 3555).

Arrêté royal du 16 juin 1953

rendant obligatoire la décision du 5 mars 1953 de la Commission paritaire nationale de l'industrie hôtelière, modifiant la décision du 14 octobre 1952, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 25 novembre 1952 (Moniteur, 28 juin 1953, p. 4216).

Il s'agit de la fixation des salaires minima, du personnel cuisinier occupé dans les entreprises situées dans l'agglomération anversoise.

X — LEGISLATION SOCIALE

(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 20 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 13 décembre 1945 portant exécution de l'arrêté-loi du 14 avril 1945, relatif à l'octroi de prêts à faible intérêt aux ouvriers mineurs, en vue de l'achat ou de la construction d'une habitation (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3850).

Arrêté royal du 23 mai 1953

rendant obligatoire la décision en date du 20 janvier 1953 de la Commission paritaire régionale du port de Gand concernant le montant de l'indemnité de sécurité d'existence (Moniteur, 1^{er}-2 juin 1953, p. 3493).

Arrêté royal du 21 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 12 août 1948 déterminant les conditions mises à l'octroi de primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée, d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3854).

Loi du 28 mai 1953

modifiant la loi du 26 janvier 1951 relative à la simplification des documents dont la tenue est imposée par la législation sociale et abrogeant l'article 8, dernier alinéa, de la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3842).

Le bénéfice des dispositions légales est étendu à certaines catégories d'étrangers.

Arrêté royal du 5 juin 1953

modifiant l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 prévu par la loi du 10 juin 1937, qui étend les allocations familiales aux employeurs et aux travailleurs non salariés (Moniteur, 11 juin 1953, p. 3707).

Arrêté royal du 22 mai 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 14 août 1948 déterminant les conditions d'octroi de primes à fonds perdus à l'acquisition d'habitations construites ou à construire pour compte : a) de sociétés agréées par la Société nationale des Habitations et Logements à bon marché; b) de sociétés agréées par la Société nationale de la Petite Propriété terrienne ou de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne elle-même; c) de communes ou de commissions d'assistance publique (Moniteur, 12 juin 1953, p. 3852).

Arrêté royal du 5 juin 1953

octroyant pour 1953 un complément de ressources aux bénéficiaires d'une majoration de rente de vieillesse ou de veuve qui ne jouissent pas d'un complément de pension de vieillesse ou de survie (Moniteur, 13 juin 1953, p. 3864).

Le bénéfice des dispositions légales est étendu à certaines catégories d'étrangers.

Arrêté royal du 15 juin 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 16 janvier 1945 concernant le fonctionnement de l'Office national de sécurité sociale (Moniteur, 18 juin 1953, p. 4017).

Arrêté royal du 16 juin 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 5 novembre 1946, relatif à l'application de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, aux employeurs et travailleurs des entreprises agricoles (Moniteur, 18 juin 1953, p. 4020).

Arrêté royal du 16 juin 1953

modifiant l'arrêté du Régent du 31 décembre 1946 relatif à l'application de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, aux employeurs et travailleurs liés par un contrat d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure (Moniteur, 18 juin 1953, p. 4021).

Arrêté royal du 16 juin 1953

rendant obligatoire la décision du 27 février 1953 de la Commission paritaire régionale des ports de Bruxelles et Vilvorde concernant l'extension de la mission du Fonds de sécurité d'existence pour les travailleurs des ports de Bruxelles et Vilvorde (Moniteur, 25 juin 1953, p. 4450).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE										CALL-MONEY	
	Escompte				Prêts et avances sur (*)					Mobilisation U. E. P. de comptes spéciaux U. E. P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque, warrants et acceptations de banque préalablement visées par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à court	Certificats ayant maximum 8 mois à court	Certificats ayant maximum 12 mois à court	Certificats à plus de 12 mois	Autres effets publics			
1951 Moyenne annuelle....	3,54	3,88	4,88	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
1952 Moyenne annuelle....	3,24	3,74	4,74	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	(1) 3,50	1,25	1,25
Moyennes mensuelles :												
1952 Avril	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Mai	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Juin	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Juillet	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	—	1,25	1,25
Août	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Septembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Octobre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Novembre	3,25	3,75	4,75	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Déc. (depuis le 18) ..	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
1953 Janvier	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Février	3,—	3,50	4,50	5,50	2,—	2,1875	2,375	5,50	5,50	3,50	1,25	1,25
Mars (depuis le 5) ...	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25
Avril	3,—	3,50	4,50	5,—	2,—	2,1875	2,375	5,—	5,—	3,50	1,25	1,25
Mai (depuis le 21) ...	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25
Juin	3,—	3,50	4,50	4,75	2,—	2,1875	2,375	4,75	4,75	3,50	1,25	1,25

(1) Moyenne des cinq derniers mois.

(*) Quotité de l'avance en juin 1953 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	95 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1947)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1951	90 %	Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans (1948)	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 10 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	90 %
Obligations Emprunt 4 1/2 % 1952, à 12 ans	90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943) ..	90 %	Obligations 3 1/2 % de l'Assainissement Monétaire, 1 ^{re} série	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944)	90 %	Autres effets publics	80 %

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.	Comptes de dépôts à 1 an
1951 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	(1) 3,—	(2) 1,50	(3) 0,50	2,50
1952 Moyenne annuelle....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Moyennes mensuelles :									
1952 Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
1953 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,50

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) Jusqu'à 50.000 francs. — (2) De 50.001 à 100.000 francs. — (3) Au delà de 100.000 francs.

LE MARCHE DE L'ARGENT (suite)
III — L'argent au jour le jour
(millions de francs)

METAUX PRECIEUX
Cours des métaux précieux
à Bombay (1)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs (2)	en compensation (3)	hors compensation (4)
	Banques de dépôts	Autres organismes (1)				
1949.....	1.906	661	2.567	2.580	2.098	3.049
1950.....	1.830	594	2.424	1.736	2.323	1.837
1951.....	2.034	772	2.806	2.578	2.788	2.596
1952.....	2.398	754	3.152	2.645	3.115	2.682
1952 Décembre ...	2.668	748	3.416	2.665	3.378	2.703
1953 Janvier	2.328	898	3.226	2.114	3.220	2.120
Février	2.219	859	3.078	2.673	3.078	2.673
Mars	2.531	881	3.412	2.696	3.142	2.966
Avril	2.367	811	3.178	1.921	2.814	2.285
Mai	2.391	695	3.086	1.981	2.948	2.119
Juin :						
12 au 18	2.878	419	3.297	1.697	3.285	1.709
19 au 25	2.616	695	3.311	1.637	3.227	1.721
26 au 2-VII..	2.462	288	2.750	1.594	2.750	1.594
Juillet :						
3 au 9	2.472	197	2.669	1.458	2.652	1.475
10 au 16	2.504	482	2.986	1.484	2.869	1.501
17 au 23	2.226	601	2.827	1.521	2.827	1.521

Périodes	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin (2)	Argent Conversion en pence par oz. fin (2)
1951 31 décembre	422/9	90
1952 31 décembre	334/9	73
Moyennes journalières :		
1952 Avril	363/2	77
Mai	364/9	79
Juin	352/3	74
Juillet	358/6	77
Août	364/9	77
Septembre	362/0	77
Octobre	349/6	75
Novembre	330/0	73
Décembre	321/3	71
1953 Janvier	348/9	74
Février	359/8	80
Mars	347/6	72
Avril	348/0	78
Mai	349/6	78
Juin	362/5	76

(1) Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.
(2) Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.
(3) Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.
(4) Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

(1) Prix de l'oz. d'or fin : à Londres : 248 sh. depuis le 18 septembre 1949; à New-York : 35 \$ depuis le 1^{er} février 1934.
(2) Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

LE MARCHÉ DES CHANGES

I — Cours officiels au 30 juin 1953, fixés par la Banque Nationale de Belgique, en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)
(francs belges)

DEVISES	Cours contractuel ou moyen	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—
1 couronne norvégienne	7,—	6,98	7,02
100 couronnes tchécoslovaques	100,—	99,70	100,30

II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles
(francs belges)

Moyennes journalières	100 francs suisses	1 \$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre sterling	100 Escudos	1 florin P.-B.	1 couronne suédoise	1 couronne danoise	1 Deutsche Mark
1951.....	1.155,38	50,34	14,27	47,76	140,14 (1)					
1952.....	1.144,68	50,29	14,27	51,38	139,86	173,98 (2)				
1952 Avril	1.144,25	50,40	14,30	51,37	140,03					
Mai	1.145,21	50,40	14,30	51,22	139,98					
Juin	1.145,23	50,40	14,30	51,47	139,91					
Juillet	1.145,28	50,38	14,29	51,99	139,44	173,83 (3)				
Août	1.145,35	50,28	14,28	52,30	139,48	174,—				
Septembre	1.144,64	50,19	14,28	52,31	139,98	173,99				
October	1.144,68	50,08	14,29	51,96	140,10	174,—				
Novembre	1.144,86	50,04	14,28	51,27	140,02	174,03				
Décembre	1.145,13	50,16	14,24	51,67	140,05	174,04				
1953 Janvier	1.145,21	50,15	14,23	51,67	140,04	174,03	13,16 (4)			
Février	1.145,03	50,07	14,20	51,26	140,22	174,03	13,16	9,66 (5)		
Mars	1.144,80	50,05	14,22	50,90	140,38	174,05	13,16	9,66		
Avril	1.144,89	50,04	14,23	50,88	140,39	174,05	13,16	9,67		
Mai	1.145,48	49,95	14,22	50,25	140,15	174,05	13,19	9,67	7,24 (6)	11,94 (7)
Juin.....	1.147,31	49,98	14,24	50,27	139,98	174,05	13,21	9,65	7,24	11,98

(1) Moyenne du 17 au 31 décembre 1951.
(2) Moyenne du 7 juillet au 31 décembre 1952.
(3) Moyenne du 7 au 31 juillet 1952.
(4) Moyenne du 26 au 30 janvier 1953.
(5) Moyenne du 23 au 27 février 1953.
(6) Moyenne du 18 au 29 mai 1953.
(7) Moyenne du 4 au 29 mai 1953.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU				
		2 mars 1953	1 ^{er} avril 1953	4 mai 1953	1 ^{er} juin 1953	1 ^{er} juillet 1953
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dettes 3 ½ % 1937 (1) (2)	100,—	79,55	79,70	79,75	79,90	80,05
Dettes 3 ½ % 1943 (1) (2)	100,—	77,60	77,80	77,70	78,—	78,20
Emprunt de l'Assainissement monétaire, 1 ^{re} série (impair), 3 ½ % (2)	100,—	99,70	99,65	99,55	99,80	99,65
Dettes unifiées 4 % (1) (2)	100,—	89,85	90,20	90,60	90,80	91,—
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 (2)	100,—	88,30	88,15	88,10	88,10	88,10
Emprunt 4 ½ % 1951 (2)	100,—	97,55	97,75	98,10	98,20	98,25
Emprunt 4 ½ % 1952 à 10 ans (2)	100,—	97,40	97,85	98,55	98,75	99,35
Emprunt 4 ½ % 1952-1964 à 12 ans (2)	100,—	97,—	97,10	97,45	97,85	97,55
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 ½ % 1942, 1 ^{re} série (1) (2)	100,—	110,05	110,45	111,—	111,85	112,05
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 ½ % 1943 (1) (2) (3)	100,—	105,10	104,80	105,05	104,95	105,—
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 ½ % 1944, 1 ^{re} série (1) (2)	100,—	100,95	100,95	101,45	101,35	101,55
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 (2)	100,—	103,85	104,05	104,05	104,15	104,25
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 (2)	100,—	103,—	103,10	104,—	103,85	104,45
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 (2)	100,—	99,80	100,40	100,15	99,85	100,10
Emprunts à lots 1933, 4 %	1.050,—	1.034,—	1.031,—	1.031,—	1.029,—	1.033,—
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	486,—	485,—	483,—	480,—	480,—
Emprunts à lots 1941 (3 % jusqu'en 1946; 3 ½ % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	943,—	929,—	931,—	936,—	936,—
Emprunts à lots 1953 (2 % jusqu'en 1967; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	—	—	—	—	998,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	496,—	491,—	489,—	491,—	495,—
Emprunt de la Reconstr. 1 ^{re} tranche 1947 (2 % jusqu'en 1957; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	990,—	987,—	980,—	980,—	988,—
Emprunt de la Reconstr. 2 ^e tranche 1949 (2 % jusqu'en 1958; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.004,—	1.000,—	1.000,—	1.000,—	999,—
Emprunt de la Reconstr. 3 ^e tranche 1950 (2 % jusqu'en 1960; ensuite 5 %) (2)	1.000,—	1.011,—	1.000,—	1.001,—	1.002,—	1.001,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	573,—	564,—	561,—	562,—	561,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 % (1) (2)	500,—	564,—	561,—	561,—	559,—	558,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 % (1) (2)	500,—	458,—	445,—	438,—	446,—	447,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet (1) (2) (4)	100,—	63,65	63,95	64,05	64,05	64,10
Régie des Télégraphes et Téléphones, 4 %, 1950 (2)	100,—	100,10	100,25	100,20	100,20	100,10
Régie des Télégraphes et Téléphones à 10 ans, 4 ½ % 1952 (2)	100,—	97,80	97,85	98,10	98,45	99,40
Régie des Télégraphes et Téléphones à 10 ans, 4 ½ % 1952, 2 ^e série (2)	100,—	97,85	98,05	98,05	98,45	99,65
Régie des Télégraphes et Téléphones à 15 ans, 4 ½ % 1953, 1 ^{re} série	100,—	—	—	—	—	97,55
Soc. Nat. des Chem. de fer belges, à 5 ou 10 ans, 4 %, 2 ^e série 1950 (2)	100,—	98,30	98,65	98,95	98,70	99,45
Soc. Nat. des Chem. de fer belges, à 4 ½ % 1952-1962 (2)	100,—	97,45	97,75	98,05	98,25	99,30
Soc. Nat. des Chem. de fer belges à 10 ans, 4 ½ % 1953-1965 (2)	100,—	—	—	97,—	97,75	97,65
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie, à 10 ans, 4 ½ % 1951 (2)	100,—	97,75	97,90	98,50	98,55	98,95
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie, à 10 ans, 4 ½ % 1952 1 ^{re} série (2)	100,—	97,75	98,—	98,35	98,45	99,25
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie à 10 ans, 4 ½ % 1952 2 ^e série (2)	100,—	97,45	97,90	98,20	98,25	99,20
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	212,—	213,—	213,—	214,—	218,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dettes coloniales 1904, 3 % (1) (2)	100,—	70,—	70,—	70,05	70,15	70,15
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	93,30	93,30	93,85	94,—	94,10
(*) Dettes coloniales 1937, 3 ½ %	100,—	84,10	84,10	84,90	85,10	85,10
Dettes coloniales 1950-60, 4 % (2)	100,—	99,75	99,85	100,05	100,05	100,25
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 (2)	100,—	102,—	102,35	102,20	101,85	102,85

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.

(1) Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944.

(2) Titres créés après le 6 octobre 1944.

(3) Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

(4) Emprunts 1930, 1931, 1932, 1934, 1935 et 1936.

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

Source : Institut National de Statistique.

15

DATES	Indice général	Assurances, banques, soc. à portef.	Entr. immobili., hypothécaires et hôteliers	Tramways, chemins de fer écon. et vicinaux	Trusts d'entr. de tramways et d'électricité	Entrepr. de gaz et d'électricité	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Glaceries	Verreries	Industrie de la construction	Industries textiles et soieries	Entreprises coloniales	Alimentation	Diverses
1953 1 ^{er} juin	100	102	100	97	100	102	100	98	99	99	106	104	99	97	100	103	100
1 ^{er} juillet	102	102	102	100	104	100	99	106	103	100	105	108	101	102	102	101	106
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100																	
1952 2 mai	222	201	116	73	95	192	201	283	175	232	73	75	198	177	435	144	222
3 juin	222	202	116	69	94	188	199	264	168	223	64	72	198	174	448	140	226
1 ^{er} juillet	228	207	115	67	92	188	201	280	175	228	66	67	186	174	466	139	236
1 ^{er} août	237	220	120	71	95	195	209	296	182	242	67	75	194	185	482	141	241
1 ^{er} septembre	236	219	120	72	97	195	216	278	181	245	66	73	197	180	474	142	250
1 ^{er} octobre	231	224	118	69	92	186	216	266	170	234	63	69	194	177	462	141	248
3 novembre	231	227	120	68	91	182	201	258	170	238	68	72	197	172	470	137	240
1 ^{er} décembre	232	233	121	69	93	182	198	265	170	244	85	91	202	182	471	135	239
1953 5 janvier	236	241	123	71	98	189	202	265	171	245	74	85	201	180	470	149	248
2 février	235	242	120	72	100	188	198	262	171	234	79	81	201	174	473	137	251
2 mars	235	241	116	72	100	189	198	256	171	239	77	78	205	166	474	135	257
1 ^{er} avril	237	248	118	70	101	189	193	246	168	234	71	72	202	161	483	134	265
4 mai	231	243	116	73	103	191	193	238	161	226	71	77	205	154	458	132	269
1 ^{er} juin	232	247	116	71	103	194	193	233	159	224	75	80	202	149	458	136	268
1 ^{er} juillet	236	252	118	71	107	194	192	247	163	224	79	86	205	152	469	137	284

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

PÉRIODES	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1951.....	246	194	180	19.240	20.658	19.434	20.838
1952.....	250	159	150	14.790	19.644	14.949	19.794
1952 Avril.....	20	13	12	917	1.167	930	1.179
Mai.....	19	11	10	905	1.227	916	1.237
Juin.....	20	13	12	1.059	1.324	1.072	1.336
Juillet.....	22	15	14	1.082	1.394	1.097	1.408
Août.....	20	12	11	948	1.217	960	1.228
Septembre.....	22	12	11	1.080	1.472	1.092	1.483
Octobre.....	23	14	13	1.074	1.435	1.088	1.448
Novembre.....	18	12	11	968	1.225	980	1.236
Décembre.....	22	12	11	975	1.205	987	1.216
1953 Janvier.....	20	11	10	1.045	1.294	1.056	1.304
Février.....	20	11	11	1.084	1.344	1.095	1.355
Mars.....	22	12	12	1.381	1.940	1.393	1.952
Avril.....	20	11	11	1.112	1.462	1.123	1.473
Mai.....	17	10	10	809	1.082	819	1.092
Juin.....	22	12	12	1.011	1.341	1.023	1.353

IV — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

1 — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe																
		Echéance de 1 à 5 ans								Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans				
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés		Etat		Paraéta-tiques		Villes		Sociétés		
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %
1952 Mai.....	4,52	4,71	4,24	5,18	4,73	4,97	4,72	5,55	—	4,45	4,84	5,06	5,11	5,15	6,10	4,45	5,72	5,63
Juin.....	4,51	4,61	4,27	5,07	4,66	4,94	4,71	5,95	—	4,44	4,82	5,01	5,12	5,13	5,72	4,40	5,76	5,57
Juillet.....	4,52	4,70	4,75	4,94	4,78	4,93	4,67	6,13	—	4,45	4,90	4,98	5,11	5,03	5,74	4,55	5,95	5,59
Août.....	4,49	4,60	4,33	4,90	4,53	4,87	4,53	5,93	—	4,46	4,70	4,83	5,01	4,94	5,58	4,44	5,69	5,70
Septembre.....	4,47	4,50	4,22	4,77	4,44	4,88	4,51	6,12	—	4,47	4,67	4,81	4,96	4,92	5,01	4,45	5,68	5,42
Octobre.....	4,45	4,52	4,08	4,78	4,43	4,81	4,64	5,96	5,38	4,50	4,70	4,83	4,94	4,91	0,05	4,42	5,04	5,61
Novembre.....	4,47	4,54	4,37	4,72	4,39	4,77	4,59	6,10	5,57	4,50	4,65	4,81	4,92	4,88	0,—	4,45	5,76	5,56
Décembre.....	4,47	4,64	4,53	4,74	4,50	4,75	4,78	6,11	5,75	—	4,75	4,85	4,92	4,94	5,88	4,45	5,75	5,35
1953 Janvier.....	4,48	4,45	4,34	4,67	4,43	4,71	4,76	5,90	5,21	—	4,72	4,84	4,93	4,96	5,95	4,49	5,75	5,45
Février.....	4,46	4,—	3,99	4,40	4,25	4,70	4,70	5,76	5,72	—	4,62	4,76	4,84	4,95	5,75	4,46	5,65	5,36
Mars.....	4,45	4,—	3,93	4,30	4,27	4,62	4,65	5,95	5,66	—	4,64	4,74	4,83	4,97	—	4,47	5,70	5,36
Avril.....	4,43	3,99	3,75	4,13	4,22	4,69	4,60	6,72	5,35	—	4,58	4,67	4,78	4,94	—	4,51	5,61	5,36
Mai.....	4,42	3,82	3,81	4,07	4,13	4,51	4,53	6,37	5,04	—	4,52	4,64	4,72	4,90	—	4,49	5,34	5,37
Juin.....	4,41	3,75	4,10	4,19	4,18	4,43	4,44	6,04	5,27	—	4,59	4,68	4,72	4,86	—	4,51	5,52	5,44
Juillet.....	4,40	3,62	4,—	3,88	4,27	4,28	4,70	6,28	5,36	—	4,55	4,60	4,71	4,83	—	4,51	5,31	5,44

2 — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités												Emprunts à lots			
	Echéance de 1 à 5 ans		Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans				Echéance à plus de 20 ans		Echéance à plus de 20 ans			
	Sociétés		Villes		Sociétés		Colonie		Para-étatiques		Villes		Sociétés		Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Etat
	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 ½ %	5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
1952 Mai.....	5,41	6,31	5,27	6,48	5,23	4,84	4,62	5,64	5,63	5,91	5,19	5,18	5,02	5,60		
Juin.....	5,52	6,43	5,28	6,40	5,14	5,11	4,62	5,68	5,60	5,99	5,20	5,19	5,—	5,62		
Juillet.....	5,85	6,24	5,28	6,73	5,18	4,87	4,62	5,68	5,64	5,81	5,20	5,19	5,—	5,56		
Août.....	5,34	6,33	5,22	6,40	4,99	4,98	4,62	5,67	5,63	5,84	5,19	5,19	4,98	5,52		
Septembre.....	5,31	5,75	5,24	6,42	5,06	4,98	4,61	5,66	5,62	5,71	5,18	5,19	4,96	5,52		
Octobre.....	5,32	5,88	5,20	6,40	5,18	4,93	4,61	5,63	5,61	5,86	5,15	5,18	4,92	5,44		
Novembre.....	5,34	6,09	5,13	6,34	5,06	4,89	4,60	5,69	5,69	5,88	5,13	5,16	4,80	5,45		
Décembre.....	4,37	6,26	5,09	6,16	5,01	4,83	4,59	5,74	5,60	6,—	5,14	5,16	4,87	5,40		
1953 Janvier.....	5,47	6,20	4,91	6,21	5,04	4,99	4,68	5,43	5,60	5,93	5,14	5,16	4,81	5,32		
Février.....	4,58	5,61	4,88	5,93	4,79	4,78	4,67	5,34	5,57	5,90	5,10	5,14	4,76	5,22		
Mars.....	5,48	5,97	4,88	5,97	4,81	4,83	4,67	5,31	5,53	5,81	5,06	5,13	4,77	5,26		
Avril.....	5,20	6,23	4,83	6,06	4,83	4,74	4,67	5,28	5,50	5,95	4,96	5,11	4,82	5,35		
Mai.....	4,98	6,37	4,81	6,—	4,65	4,76	4,47	5,21	5,47	5,71	4,86	5,03	4,82	5,37		
Juin.....	5,14	6,47	5,16	6,02	4,86	4,76	4,50	5,14	5,43	5,67	4,83	5,01	4,81	5,33		
Juillet.....	4,55	5,54	5,23	5,87	4,74	4,54	4,50	5,11	5,29	5,65	4,81	4,98	4,79	5,28		

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

17

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL				EMISSIONS D'OBBLIGATIONS		Ensemble des émissions	PRIMES D'ÉMISSION	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		Emissions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		Apports en nature	Incorporations de réserves au capital	
											(1)	(2)	(3)	(4)

A — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1951.....	1.836	1.425	1.260	799	5.805	6.196	5.731	91	2.483	10.104	113,1	1.348	3.876	4.363
1952.....	2.165	1.640	1.401	1.235	14.251	16.407	15.698	72	3.476	21.523	41,4	1.386	13.666	5.541
1952 3 prem. mois	637	575	443	158	2.967	1.759	1.393	15	1.830	4.164	0,7	298	1.055	2.309
1953 3 prem. mois	646	448	409	128	401	615	557	7	256	1.319	0,1	627	100	494
1952 Mars.....	218	268	171	69	315	491	389	5	330	1.089	—	125	329	436
Avril.....	169	109	101	97	1.014	736	678	3	102	947	—	134	545	202
Mai.....	158	123	119	107	2.103	2.114	1.982	2	60	2.297	31,3	136	1.492	564
Juin.....	169	88	75	54	501	247	228	2	35	370	—	84	138	116
Juillet.....	173	176	158	63	651	448	424	3	85	709	7,8	126	187	362
Août.....	116	112	103	29	663	240	240	1	25	377	—	78	210	80
Septembre..	167	88	81	55	309	283	276	2	1.100	1.471	1,0	74	181	1.203
Octobre.....	180	124	108	86	558	1.253	1.205	1	20	1.397	0,4	70	1.020	243
Novembre..	156	99	74	140	2.027	3.958	3.950	—	—	4.057	0,1	90	3.841	93
Décembre..	240	146	139	446	3.457	5.368	5.322	4	65	5.579	—	297	4.996	218
1953 Janvier....	216	176	157	38	69	45	39	4	156	377	—	117	19	216
Février.....	216	143	139	25	163	362	350	1	20	525	—	408	17	83
Mars.....	214	129	113	65	169	208	168	2	80	417	0,1	102	64	195
Avril.....p		163	154			264	244		217	644		148	200	267
Mai.....p		89	68			298	201		—	387		49	113	107

B — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1951.....	181	2.836	1.779	62	1.524	1.673	1.411	2	70	4.579	10,7	1.181	564	1.526
1952.....	279	1.187	835	110	6.417	6.182	5.093	5	212	7.581	46,6	1.806	2.570	1.811
1952 2 prem. mois	38	274	230	22	350	489	260	—	—	763	39,1	174	31	324
1953 2 prem. mois	35	97	82	18	543	341	328	—	—	438	10,0	41	112	266
1951 Décembre..	20	269	232	5	201	216	162	—	—	485	—	187	50	157
1952 Janvier....	15	85	76	8	144	206	143	—	—	291	36,0	51	21	183
Février.....	23	188	154	14	206	284	118	—	—	472	3,1	123	10	142
Mars.....	23	191	83	4	20	20	12	1	50	261	—	19	3	123
Avril.....	27	132	67	11	64	60	22	—	—	192	—	20	—	69
Mai.....	22	100	52	14	651	836	419	—	—	936	—	18	88	365
Juin.....	20	30	27	6	250	180	164	—	—	210	—	14	—	177
Juillet.....	17	109	70	6	207	125	105	—	—	234	—	29	98	48
Août.....	22	80	79	12	1.261	1.334	1.332	1	50	1.464	—	1.236	19	206
Septembre..	17	60	42	9	342	531	182	—	—	591	—	26	4	194
Octobre....	25	52	49	7	68	29	29	—	—	81	—	33	12	33
Novembre..	14	37	27	6	3.052	2.024	2.014	—	—	2.061	—	14	2.000	27
Décembre..	17	24	22	8	57	487	487	—	—	511	—	152	316	41
1953 Janvier....	15	35	28	13	276	258	258	—	—	293	7,7	37	112	145
Février.....	20	62	54	5	267	83	70	—	—	145	0,3	4	—	121

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Compris dans les augmentations de capital.

(4) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Détail des émissions

(milliers de francs)

17

ANNEE 1952

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. (sociétés de personnes à responsab. limitée))					
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée		Augmen- tations de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant
							Constitutions de sociétés	Augmen- tations de capital	Nombre	Montant	Nombre		Montant											
Banques	1	6.065	6.065	—	—	—	9	675.065	143.735	143.735	—	—	—	—	6.065	—	—	115.000	—	—	—	—	—	—
Assurances	5	30.050	20.450	—	—	—	3	10.760	21.151	9.110	—	—	—	263	7.400	—	—	1.100	—	—	—	—	1	9.916
Opérations financières et immobilières	85	147.089	115.380	27	16.770	16.327	64	719.828	901.679	850.968	5	2.032.660	—	—	34.943	12.170	137.909	478.050	32	63.872	3	6.000	3	6.655
Commerce de détail	48	15.585	12.909	236	49.295	46.935	40	87.610	177.295	157.029	1	5.000	—	—	6.342	26.920	8.919	120.411	82	12.936	—	—	2	31.162
Comm. de gros et comm. extérieur	180	150.382	136.555	358	147.244	139.026	152	451.125	538.275	521.101	10	9.368	—	500	63.859	96.963	54.228	399.184	147	89.013	—	—	19	43.604
Fabrications métalliques	74	103.540	99.336	79	35.544	34.164	193	2.220.840	2.493.473	2.307.586	12	295.818	4.568	—	65.987	25.194	90.142	2.020.992	45	49.894	2	16.250	10	106.005
Métallurgie du fer	3	15.300	15.300	6	2.425	2.425	18	2.046.332	3.802.968	3.802.968	2	35.000	—	—	14.578	1.265	2.570	3.560.398	5	5.735	—	—	2	721.646
Métaux non ferreux	1	1.250	1.250	5	3.090	3.090	14	450.820	235.840	235.600	—	—	—	—	600	2.206	10.060	214.580	2	742	—	—	—	—
Industrie textile	37	131.523	119.033	85	86.363	85.431	173	1.416.791	2.480.196	2.472.036	7	29.512	15.000	—	72.553	67.773	21.787	2.417.207	59	58.043	—	—	20	58.237
Industries alimentaires	22	77.050	72.794	34	32.271	30.620	84	428.118	707.418	702.218	5	60.000	—	—	51.175	24.041	31.367	651.871	34	53.399	2	1.800	10	18.076
Industrie du bois	12	12.725	12.115	57	18.199	17.911	29	41.330	71.008	70.888	—	—	—	—	8.324	12.453	6.375	56.828	22	11.625	—	—	2	850
Industrie chimique	17	36.365	34.229	23	20.312	18.036	57	637.664	633.242	632.328	2	125.625	—	75	5.303	15.131	49.559	575.191	28	27.945	1	2.000	3	4.950
Industrie du verre	2	750	550	4	850	850	12	39.014	62.325	62.325	—	—	—	—	61	275	4.500	55.885	4	5.050	1	2.318	2	4.918
Electricité	1	105.000	21.000	—	—	—	7	2.373.000	643.499	495.629	15	725.000	—	—	—	—	—	197.752	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	4	107.000	143.000	143.000	2	58.000	—	—	—	—	—	143.000	—	—	—	—	1	30.000
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	2	1.250	1.250	14	22.210	22.160	14	136.600	126.150	124.150	2	2.510	2.500	—	1.070	20.190	2.000	118.650	12	7.945	1	4.250	—	—
Papier et imprimerie	11	27.200	21.912	27	15.031	13.078	36	280.324	417.776	327.192	1	200	—	—	16.893	9.550	1.380	296.726	12	9.270	—	—	4	6.514
Transport	19	12.300	11.700	33	11.035	10.878	41	730.308	212.210	205.540	1	55.000	—	—	2.534	6.896	11.521	161.864	32	39.488	—	—	4	4.440
Tourisme	13	10.230	8.810	40	6.940	5.807	12	8.008	11.863	11.863	1	100	—	—	4.294	2.013	1.270	9.516	26	13.430	1	100	1	1.996
Intermédiaires	47	9.315	7.003	101	11.395	10.488	22	28.861	51.249	51.149	—	—	—	—	1.021	4.090	4.245	43.540	25	4.465	—	—	—	—
Déchets et matières de récupération	7	6.000	6.000	12	9.046	9.046	8	20.475	16.205	14.405	—	—	—	—	2.246	6.120	650	12.000	—	—	—	—	—	—
Constructions	32	34.380	30.052	73	41.911	37.918	83	167.600	227.665	211.962	—	—	—	450	23.860	27.292	21.501	160.250	27	14.420	1	10.000	1	500
Charbons	—	—	—	—	—	—	8	333.612	1.207.948	1.207.948	—	—	—	—	—	—	—	1.207.948	1	500	—	—	1	25.000
Terre cuite	1	9.520	9.520	4	5.200	5.200	8	10.680	45.620	45.620	1	15.000	—	—	9.296	3.250	1.554	42.620	2	1.420	—	—	3	4.410
Ciment et industries connexes	9	16.740	14.980	8	2.760	2.760	13	165.861	373.239	246.839	—	—	—	—	9.462	1.624	5.030	210.209	1	5.250	—	—	—	—
Carières	6	4.500	4.420	6	3.550	3.550	14	56.588	104.600	102.440	—	—	—	—	1.507	2.504	25.375	55.950	8	14.050	—	—	3	3.040
Chaux	—	—	—	—	—	—	4	31.200	57.800	57.800	—	—	—	—	—	—	—	57.800	—	—	—	—	1	600
Industries céramiques	—	—	—	1	104	104	5	54.350	34.650	34.650	—	—	—	—	—	80	—	34.650	3	1.650	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	1	1.000	1.000	3	88.297	87.703	87.703	—	—	—	—	—	75	—	87.703	2	200	—	—	1	13.703
Industrie du diamant	3	800	800	6	2.000	1.505	3	2.092	3.198	3.198	—	—	—	—	—	475	—	2.000	3	450	—	—	1	1.000
Editions, librairies, presse	13	10.657	6.770	21	6.157	6.102	9	36.220	35.230	35.230	—	—	—	—	3.639	4.361	4.000	24.830	7	1.830	—	—	1	7.800
Films, théâtres, attractions	10	5.522	5.282	12	1.945	1.905	3	5.053	4.515	4.515	1	395	—	—	965	822	512	4.000	7	1.202	—	—	1	1.350
Artisanat	23	17.619	15.509	122	29.475	28.204	34	45.035	77.115	74.125	3	1.825	—	—	10.292	17.854	6.819	48.875	53	14.550	—	—	1	105
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	100	100	12	5.734	5.714	6	15.550	11.400	10.600	—	—	—	—	—	5.126	9.000	200	11.770	3	6.800	1	6.000	
Divers non dénommés	34	45.020	21.303	39	8.540	8.020	50	329.476	245.551	234.566	1	25.000	—	—	31.325	11.200	36.876	79.485	49	22.689	—	—	7	3.544
TOTAUX	719	1.043.827	832.377	1.446	596.556	568.254	1.235	14.250.987	16.406.791	15.698.016	72	3.476.013	22.568	41.363	435.469	401.409	549.149	13.666.265	742	542.833	15	49.518	106	1.116.021

(1) Coopératives : 187 sociétés constituées au capital minimum de 25.292.375 francs; 70 sociétés dissoutes au capital minimum de 13.015.235 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17

Détail des émissions

(milliers de francs)

ANNEE 1952

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)			AUGMENTATIONS DE CAPITAL			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES			DISSOLUTIONS				RÉDUCTIONS DE CAPITAL		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		Dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves Réévaluation de l'immobilisé	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
												Constitutions de sociétés	Augmentations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Banques, sociétés financières...	13	117.150	101.750	14	378.000	621.080	600.280	—	—	—	36.000	67.880	100.000	230.400	1	20.000	1	20.000	1	6.000
Sociétés commerciales	137	348.456	247.865	37	321.938	366.012	225.994	1	880	—	—	117.523	16.779	40.240	15	15.750	—	—	1	1.250
Sociétés industrielles	51	423.950	245.792	28	1.158.680	1.256.802	794.202	2	100.000	—	10.580	148.453	49.600	225.830	8	51.950	—	—	1	18.000
Mines	7	82.500	48.917	7	3.308.500	2.662.390	2.230.790	1	50.000	—	—	17.400	—	2.000.000	1	500	—	—	—	—
Construction, bâtiments	26	46.953	41.403	7	19.200	35.810	18.910	—	—	—	—	14.056	4.250	2.300	1	1.302	—	—	—	—
Sociétés agricoles	22	115.395	100.365	10	57.110	35.714	27.814	—	—	—	—	70.660	3.964	11.230	5	31.000	—	—	—	—
Transports	7	6.657	6.357	3	34.600	31.300	23.300	1	61.500	—	—	2.307	200	9.000	1	600	—	—	1	300
Services publics	—	—	—	2	1.133.875	1.170.148	1.170.148	—	—	—	—	—	1.168.858	1.290	—	—	1	450.000	—	—
Divers	16	45.749	42.560	2	4.800	2.700	1.900	—	—	—	—	22.866	1.000	—	2	702	—	—	—	—
Totaux...	279	1.186.810	835.009	110	6.416.703	6.181.956	5.093.338	5	212.380	—	46.580	461.145	1.344.651	2.570.290	34	121.804	2	470.000	4	25.550

(1) Coopératives : 4 sociétés constituées au capital minimum de 488.000 francs; 3 sociétés constituées sans indication du capital.

V — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs)

ANNEE 1952

Source : Institut National de Statistique.

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)				EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée (1)			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (2)	Incorporations de réserves (3)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	719	1.043.827	832.377	1.446	596.556	568.254	1.234	14.210.987	16.371.791	15.663.016	72	3.476.013	22.568	41.363	1.386.027	13.631.265	541.083	49.518	1.116.021
Belgique et étranger	—	—	—	—	—	—	1	40.000	35.000	35.000	—	—	—	—	—	35.000	1.750	—	—
Congo belge	279	1.186.810	835.009	—	—	—	110	6.416.703	6.181.956	5.093.338	5	212.380	—	46.580	1.805.796	2.670.290	121.804	470.000	25.550
Totaux...	998	2.230.637	1.667.386	1.446	596.556	568.254	1.345	20.667.690	22.588.747	20.791.354	77	3.688.393	22.568	87.943	3.191.823	16.236.555	664.637	519.518	1.141.571

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

Un million et moins	670	295.959	264.023	1.330	324.158	304.344	446	349.273	214.852	194.316	21	7.625	500	825	316.284	66.035	186.247	3.200	22.336
De 1 à 5 millions	244	602.235	527.709	109	210.068	202.004	436	2.093.236	1.168.182	1.099.005	12	29.268	7.068	1.450	623.336	679.563	225.990	14.068	83.307
De 5 à 10 millions	51	392.243	316.819	5	32.000	31.576	172	1.326.074	1.300.761	1.243.831	8	72.000	—	—	303.470	969.984	57.300	32.250	65.548
De 10 à 20 millions	19	274.600	169.957	2	30.330	30.330	124	1.329.570	1.840.286	1.730.827	6	105.000	15.000	263	233.221	1.392.707	106.500	20.000	77.718
De 20 à 50 millions	11	330.600	241.878	—	—	—	93	2.774.028	2.971.334	2.719.064	19	778.000	—	46.325	260.660	2.188.646	88.600	—	108.062
De 50 à 100 millions	1	100.000	100.000	—	—	—	41	3.196.969	3.102.633	2.916.282	8	571.500	—	39.080	285.994	2.425.026	—	—	54.600
Plus de 100 millions	2	235.000	47.000	—	—	—	33	9.598.540	11.990.699	10.888.029	3	2.125.000	—	—	1.168.858	8.514.594	—	450.000	720.000
Totaux...	998	2.230.637	1.667.386	1.446	596.556	568.254	1.345	20.667.690	22.588.747	20.791.354	77	3.688.393	22.568	87.943	3.191.823	16.236.555	664.637	519.518	1.141.571

(1) Sociétés belges uniquement. — (2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital. — (3) Comprises dans les augmentations de capital.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES CONGOLAISES

17

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

FEVRIER 1953

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL Sociétés par actions et sociétés de personnes			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS Sociétés par actions et sociétés de personnes				RÉDUCTIONS DE CAPITAL Soc. par act. et soc. de personnes		
	par actions			de personnes			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont emprunts de conversion	Apports en nature		Augmentations de capital	Incorporations de réserves Réévaluation de l'immobilisé	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									par actions	de per- sonnes			Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Nombre	Montant	Nombre	Montant												

Détail des émissions

Banques, soc. financières	—	—	1	204	204	2	257.000	63.000	63.000	—	—	—	344	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Sociétés commerciales ...	—	—	6	4.040	3.506	2	5.900	3.850	3.850	—	—	—	—	—	366	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Sociétés industrielles ...	2	16.000	11.800	5	6.600	5	—	—	—	—	—	—	—	20	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Mines	—	—	—	—	—	1	4.100	16.400	3.240	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Construction, bâtiments ..	—	—	3	29.500	29.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Sociétés agricoles	—	—	2	3.000	1.800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500		
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAUX...	2	16.000	11.800	18	46.344	42.611	5	267.000	83.250	70.090	—	—	344	20	3.866	—	1	2.000	—	1	500						

Groupement des sociétés selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1/2 million et moins	—	—	5	1.744	1.610	—	—	—	—	—	—	—	—	—	366	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	500		
de 1/2 à 1 million	—	—	5	4.600	4.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
de 1 à 5 millions	—	—	7	13.000	9.401	2	5.900	3.850	3.850	—	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
de 5 à 10 millions	2	16.000	11.800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	2	44.100	36.400	23.240	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
de 20 à 50 millions	—	—	1	27.000	27.000	1	217.000	43.000	43.000	—	—	—	344	—	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
TOTAUX...	2	16.000	11.800	18	46.344	42.611	5	267.000	83.250	70.090	—	—	344	20	3.866	—	1	2.000	—	1	500							

Répartition des sociétés suivant la nature du droit qui les régit

Sociétés de droit belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
Sociétés de droit congolais	2	16.000	11.800	18	46.344	42.611	5	267.000	83.250	70.090	—	—	344	20	3.866	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2.000	—	1	500
TOTAUX...	2	16.000	11.800	18	46.344	42.611	5	267.000	83.250	70.090	—	—	344	20	3.866	—	1	2.000	—	1	500								

V — EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17

Détail des émissions

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

FEVRIER 1953

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSIONS (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Constitutions de sociétés	Augmen- tations de capital		Nombre	Montant	Nombre	Montant		
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre		Montant										
Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	6	5.000	4.950	3	10.200	10.200	—	—	—	—	—	—	—	681	10.114	—	—	2	10.250	—	—	—	—
Commerce de détail	4	1.050	960	24	4.700	4.664	2	2.650	3.025	3.025	—	—	—	347	2.272	—	3.000	10	980	—	—	—	—
Comm. de gros et commerce extérieur	11	8.580	8.050	34	9.832	9.131	7	1.215	4.146	3.986	—	—	—	4.521	5.450	1.235	2.711	8	4.265	—	—	—	—
Fabrications métalliques	2	5.160	5.160	8	1.720	1.720	4	55.550	34.925	22.925	—	—	—	3.360	1.333	—	—	—	—	—	—	—	—
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	1	1.000	2.000	2.000	—	—	—	—	—	1.300	—	—	—	—	—	—	—
Métaux non ferreux	1	500	500	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	400	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie textile	6	39.450	39.450	2	250	250	1	50	200	200	—	—	—	37.774	170	—	—	2	300	—	—	—	—
Industries alimentaires	4	9.750	9.750	4	5.760	5.760	1	400	2.500	2.500	—	—	—	9.306	5.250	—	—	4	3.482	—	—	—	—
Industrie du bois	1	650	650	8	2.577	2.177	—	—	—	—	—	—	—	300	1.751	—	—	1	500	—	—	—	—
Industrie chimique	1	2.000	1.275	2	150	150	1	100.000	300.000	300.000	—	—	—	—	20	300.000	—	—	1	500	—	—	—
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	—	—	—	1	200	125	—	—	—	—	—	—	—	—	80	—	—	2	800	—	—	—	—
Papier et imprimerie	—	—	—	4	1.401	1.313	—	—	—	—	—	—	—	—	1.240	—	—	2	15.280	—	—	—	—
Transport	4	4.400	4.400	7	3.770	3.770	1	260	1.040	1.040	—	—	—	3.510	3.146	—	1.040	1	50	—	—	—	—
Tourisme	3	855	775	6	1.910	1.910	—	—	—	—	—	—	—	700	160	—	—	1	200	—	—	—	—
Intermédiaires	5	450	450	11	690	690	—	—	—	—	—	—	—	26	168	—	—	1	200	—	—	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	3	700	500	—	—	—	—	—	—	—	—	148	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	4	2.700	2.396	10	4.340	4.225	5	1.930	4.620	4.620	—	—	—	1.215	3.499	2.131	2.063	2	4.450	—	—	—	—
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ciment et industries connexes	2	2.700	2.700	1	100	100	1	10	5.990	5.990	—	—	—	460	58	—	5.990	—	—	—	—	—	—
Carrières	—	—	—	1	200	200	—	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie céramique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	—	—	—	2	350	350	—	—	—	—	—	—	—	—	35	—	—	—	—	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	500	152	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Films, théâtres, attractions	1	900	900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	850	—	—	—	2	350	—	—	—	—
Artisanat	5	2.850	2.850	15	3.655	3.505	—	—	—	—	—	—	—	80	2.256	—	—	5	1.610	—	—	—	—
Agric., hortic., pêche, élevage	—	—	—	2	1.100	1.100	—	—	—	—	—	—	—	—	1.098	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	3	1.600	1.600	3	700	700	1	100	3.400	3.400	—	—	—	496	649	—	3.400	3	1.520	—	—	—	—
TOTAUX	64	89.095	86.968	152	54.355	52.590	25	163.165	361.846	349.686	1	20.000	—	64.026	39.097	304.666	18.204	48	50.737	—	—	2	1.661

(1) Coopératives : 19 sociétés constituées au capital minimum de 3.629.100 francs; 5 sociétés dissoutes au capital minimum de 400.254 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

17

Détail des émissions

(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique.

MARS 1953

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSIONS dans les montants libérés (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES			DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en comman- dite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUC- TIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)							
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés		Aug- menta- tions de capital	Nombre	Montant	Nombre			Montant	
						anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre		Montant	Nombre			Montant								
Banques	1	12.500	12.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérations financières et immobilières	9	16.840	7.360	1	165	165	8	65.200	60.980	34.453	—	—	—	—	13.000	6	19.350	—	—	—	2	2.455		
Commerce de détail	3	750	750	32	7.310	6.975	1	150	250	250	—	—	—	—	10	2.005	—	—	—	—	—	—		
Comm. de gros et commerce extérieur	15	9.974	9.474	26	13.300	12.658	12	10.500	38.200	35.800	—	—	—	3.436	3.930	3.030	18.570	19	5.610	—	—	1	300	
Fabrications métalliques	5	3.350	3.325	11	5.460	5.324	3	14.000	13.053	13.053	—	—	—	297	4.119	7.053	6.000	2	250	—	—	1	8.000	
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	1	8.000	2.000	2.000	—	—	—	—	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—	
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie textile	5	5.810	5.010	7	2.696	2.696	3	4.450	2.050	1.250	—	—	—	3.547	2.107	—	700	5	7.372	—	—	1	350	
Industries alimentaires	2	1.620	1.620	3	5.900	5.900	6	14.446	39.214	39.214	1	50.000	—	150	1.455	5.750	15.184	13.320	6	13.200	—	—	—	
Industrie du bois	—	—	—	2	600	600	—	—	—	—	—	—	—	—	302	—	—	2	1.335	—	—	—	—	
Industrie chimique	2	3.750	950	3	900	900	2	200	6.800	4.000	—	—	—	—	750	—	800	1	50	—	—	—	—	
Industrie du verre	1	100	100	—	—	—	2	29.000	12.370	12.370	—	—	—	—	—	8.870	—	—	—	—	—	—	—	
Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cuir	—	—	—	1	200	200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Papier et imprimerie	1	6.000	6.000	3	450	450	1	800	200	200	—	—	—	3.060	150	200	—	1	2.400	—	—	—	—	
Transport	1	100	100	4	1.631	1.631	2	370	800	800	—	—	—	—	1.496	800	—	2	210	—	—	1	840	
Tourisme	2	1.050	1.050	4	985	985	2	100	3.750	2.934	—	—	—	—	618	2.934	—	—	—	—	—	—	—	
Intermédiaires	5	1.920	1.920	9	982	982	2	250	750	525	—	—	—	1.100	323	—	—	3	200	—	—	50	—	
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Constructions	4	3.875	3.875	7	4.218	3.898	8	7.727	9.723	6.460	—	—	—	3.288	2.098	3.349	550	3	700	—	—	—	—	
Charbons	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Ciment et industries connexes	—	—	—	4	550	550	1	600	900	900	—	—	—	—	125	—	900	—	—	—	—	—	—	
Carrières	—	—	—	—	—	—	2	5.450	2.450	1.610	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Chaux	—	—	—	—	—	—	1	3.050	6.950	6.950	—	—	—	—	—	—	6.950	—	—	—	—	—	—	
Industries céramiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Industrie du diamant	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Editions, librairies, presse	3	1.750	1.687	4	1.850	1.850	—	—	—	—	—	—	—	1.128	1.600	—	—	—	—	—	—	—	—	
Films, théâtres, attractions	1	—	—	1	200	200	1	85	215	215	—	—	—	—	190	74	—	1	160	—	—	—	—	
Artisanat	3	2.220	2.220	17	6.190	6.190	4	830	1.770	1.665	—	—	—	—	558	4.585	245	920	4	852	—	—	—	
Agric., hort., pêche, élevage	1	1.200	1.200	3	600	600	—	—	—	—	—	—	—	1.135	353	—	—	1	650	—	—	—	—	
Divers non dénommés	1	300	300	8	1.453	1.350	2	1.200	3.800	2.840	—	—	—	—	412	1.800	800	4	3.650	—	—	—	—	
TOTAUX	64	73.109	59.441	150	55.642	54.084	65	169.408	208.225	167.889	2	80.000	—	150	19.399	38.772	43.539	64.510	72	72.044	1	50	6	11.945

(1) Coopératives : 28 sociétés constituées au capital minimum de 5.183.000 francs; 7 sociétés dissoutes au capital minimum de 345.000 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance
du capital nominal émis ou annulé
(milliers de francs)

Source : Institut National de Statistique

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale												

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

FEVRIER 1953

Belgique	64	89.095	86.968	152	54.355	52.590	25	163.165	361.846	349.686	1	20.000	—	—	407.789	18.204	50.737	—	1.661
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	64	89.095	86.968	152	54.355	52.590	25	163.165	361.846	349.686	1	20.000	—	—	407.789	18.204	50.737	—	1.661

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins de 1 à 5 mill.	48	19.985	18.583	146	33.770	32.005	11	3.345	3.641	3.481	—	—	—	—	30.145	1.341	8.630	—	1.661
de 5 à 10 mill.	14	30.310	29.585	5	10.585	10.585	10	17.310	21.590	21.590	—	—	—	—	28.911	10.873	11.107	—	—
de 10 à 20 mill.	1	6.800	6.800	1	10.000	10.000	1	10	5.990	5.990	—	—	—	—	16.733	5.990	16.000	—	—
de 20 à 50 mill.	1	32.000	32.000	—	—	—	2	42.500	30.625	18.625	1	20.000	—	—	—	—	15.000	—	—
de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32.000	—	—	—	—
plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	1	100.000	300.000	300.000	—	—	—	—	300.000	—	—	—	—
Totaux ...	64	89.095	86.968	152	54.355	52.590	25	163.165	361.846	349.686	1	20.000	—	—	407.789	18.204	50.737	—	1.661

1 — Selon le lieu où s'exerce leur activité

MARS 1953

Belgique	64	73.109	59.441	150	55.642	54.084	65	169.408	208.225	167.889	2	80.000	—	150	101.710	64.510	72.044	50	11.945
Etranger	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	64	73.109	59.441	150	55.642	54.084	65	169.408	208.225	167.889	2	80.000	—	150	101.710	64.510	72.044	50	11.945

2 — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins de 1 à 5 mill.	46	19.799	17.611	139	35.472	34.314	34	16.385	16.295	14.195	—	—	—	150	28.666	5.500	15.254	50	1.490
de 5 à 10 mill.	15	28.810	22.130	11	20.170	19.770	19	71.547	43.046	29.659	—	—	—	—	48.890	3.800	30.290	—	2.455
de 10 à 20 mill.	2	12.000	7.200	—	—	—	6	17.030	40.970	33.621	—	—	—	—	3.060	23.900	14.000	—	8.000
de 20 à 50 mill.	1	12.500	12.500	—	—	—	4	56.200	48.660	48.660	—	—	—	—	6.860	26.300	12.500	—	—
de 50 à 100 mill.	—	—	—	—	—	—	2	8.246	59.254	41.754	2	80.000	—	—	14.234	10	—	—	—
plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux ...	64	73.109	59.441	150	55.642	54.084	65	169.408	208.225	167.889	2	80.000	—	150	101.710	64.510	72.044	50	11.945

VI — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE (1)
(Emprunts à long et moyen terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (3)

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique	à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1951	10.850	—
1952	23.760	\$ U. S. 50 fr. cong. 100 fr. s. 50
1952 Avril	750	—
Mai	1.250	\$ U. S. 50
Juin	8.030	—
Juillet	—	—
Août	—	—
Septembre	400	—
Octobre	1.000	—
Novembre	8.880	fr. s. 50
Décembre	—	fr. cong. 100
1953 Janvier	400	fr. cong. 100
Février	1.600	—
Mars	3.500	fr. cong. 165
Avril	1.000	—
Mai	—	—
Juin	4.570	—

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES
	Prélèvements sur comptes (2)	Remboursements nets	Avances nettes
	(milliers de francs)		
1951	5.208.422	2.462.686	3.481.141
1952	4.910.747	863.200	3.310.315
1952 Mars	359.589	40.660	438.672
Avril	310.643	34.963	159.522
Mai	363.357	16.615	194.988
Juin	359.991	18.002	163.441
Juillet	438.259	21.042	253.358
Août	447.889	35.042	348.715
Septembre	511.489	33.085	161.436
Octobre	487.451	273.399	418.045
Novembre	450.050	15.527	442.899
Décembre	440.430	17.187	305.285
1953 Janvier	334.847	355.156	261.591
Février	331.071	124.247	266.957
Mars	425.034	22.524	383.363
Avril	314.225	13.859	226.119
Mai	423.174	21.618	262.852

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de fr.)
1951 Moyenne mens.	1.024.546
1952 Moyenne mens.	1.266.773
1952 Mars	1.194.950
Avril	1.360.312
Mai	1.335.691
Juin	1.219.612
Juillet	1.340.196
Août	1.217.022
Septembre	1.236.472
Octobre	1.437.730
Novembre	1.215.117
Décembre	1.400.648
1953 Janvier	1.263.897
Février	1.138.665
Mars	1.399.508
Avril	1.248.523
Mai	1.379.239

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie).

(2) Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat.

(3) Y compris les renouvellements au tout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

ÉPOQUES (fin de mois)	Dettes consolidées				Dettes à moyen terme (3)			Dettes à court terme (4)			Avoirs des particuliers en comptes-chèques postaux	Dettes totales (1) (6)
	intérieure			extérieure (1) (2)	intérieure	extérieure (2)	totale	intérieure	extérieure (2)	totale		
	directe	indirecte	totale									
1940 Mars	26.184	8.910	35.094	4.936	1.259	—	1.259	6.234	713	6.947	3.384	51.620
1952 Mars	104.482	8.789	113.271	13.923	37.037	826	37.863	73.775	2.413	76.188	(5) 19.375	260.620
Avril	104.205	8.780	112.985	13.983	36.523	719	37.242	75.796	2.986	78.782	(5) 18.985	261.977
Mai	104.062	8.773	112.835	13.986	36.133	3.131	39.264	75.976	2.421	78.397	(5) 19.518	264.000
Juin	108.957	8.761	117.718	13.983	33.819	3.024	36.843	73.784	2.015	75.799	(5) 19.642	263.985
Juillet	111.279	8.758	120.037	14.066	32.344	3.022	35.366	69.745	1.355	71.100	(5) 19.884	260.453
Août	111.141	8.758	119.899	14.191	32.326	3.017	35.343	72.490	1.254	73.744	(5) 20.580	263.763
Septembre	111.017	8.749	119.766	14.191	32.478	2.762	35.240	74.312	750	75.062	(5) 20.003	264.262
Octobre	110.863	8.739	119.602	14.249	32.046	2.752	34.798	75.892	1.499	77.391	(5) 20.046	266.086
Novembre	115.269	8.732	124.001	14.263	33.251	2.751	36.002	73.251	1.499	74.750	(5) 20.246	269.262
Décembre	119.197	8.725	127.922	14.276	31.249	3.341	34.590	67.566	1.251	68.817	20.373	265.978
1953 Janvier	117.911	8.702	126.613	14.265	32.354	3.328	35.682	68.647	502	69.149	19.576	265.285
Février	117.814	8.695	126.509	14.319	31.478	3.324	34.802	72.383	4	72.387	19.899	267.916
Mars	119.694	8.687	128.381	14.561	32.006	3.073	35.079	72.103	4	72.107	19.721	269.848
Avril	121.009	8.678	129.687	14.567	31.808	3.068	34.876	71.549	4	71.552	19.315	269.998
Mai	122.192	8.673	130.865	14.562	31.525	3.074	34.599	72.146	599	72.745	19.702	272.563

- (1) Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918.
 (2) Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal.
 (3) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.
 (4) Certificats à un an d'échéance au plus.
 (5) Ces avoirs sont représentés à concurrence de 6.494 millions de francs par des certificats de trésorerie.
 (6) Non compris la Dotation des Combattants.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A 120 jours au maximum	A un an au plus	A cinq ans au plus	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie (1)			Créance consolidée sur l'Etat (2)	Effets publics nationaux (3)	
1949 Septembre	5.499	—	—	34.991	915	41.405
Décembre	6.288	—	—	34.991	915	42.194
1950 Mars	5.852	—	—	34.939	1.013	41.804
Juin	5.016	—	—	34.939	1.062	41.017
Septembre	2.881	—	—	34.939	1.079	38.899
Décembre	4.136	—	—	34.939	1.077	40.152
1951 Mars	555	—	—	34.860	1.093	30.508
Juin	1.222	—	—	34.860	1.172	37.254
Septembre	3.741	—	—	34.860	1.188	39.789
Décembre	6.529	—	—	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	—	—	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	—	—	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	—	—	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	—	—	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	—	—	34.660	1.565	44.044

- (1) Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.
 (2) Art. 3, § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.
 (3) Art. 14 de la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

PÉRIODES	Contributions directes (1)	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période (1)	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement (1)
1951.....	34.544 (2)	12.453	23.402	70.459 (2)	—
1952.....	32.761	13.675	24.843	71.279	—
1952 Mars.....	2.514	1.083	2.011	5.608	19.255
Avril.....	2.487	1.205	2.108	5.800	25.055
Mai.....	3.034	1.188	2.037	6.239	31.294
Juin.....	2.805	998	2.202	6.005	37.299
Juillet.....	4.549	1.186	1.987	7.722	45.021
Août.....	2.036	1.097	2.119	5.252	50.273
Septembre.....	1.998	1.222	1.790	5.010	55.283
Octobre.....	1.843	1.306	2.055	5.204	60.487
Novembre.....	1.945	1.083	2.246	5.274	65.761
Décembre.....	2.252	1.237	2.029	5.518	71.279
1953 Janvier.....	4.409	980	1.928	7.317	7.317
Février.....	2.121	990	1.966	5.077	12.394
Mars.....	2.268	1.125	1.901	5.294	17.688
Avril.....	2.261	1.092	1.957	5.310	22.998
Mai.....	2.967	1.015	1.916	5.898	28.896

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mai 1953 pour les exercices 1952 et 1953

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

Source : *Moniteur belge*.

(millions de francs)

	EXERCICE 1952		EXERCICE 1953		MAI 1953
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1953
I. Contributions directes.....	31.684 (1)	29.036	8.655	8.318	2.967
II. Douanes et accises.....	13.666	12.649	5.099	5.196	1.015
dont douanes.....	4.383	4.300	1.830	1.713	362
accises.....	8.508	8.263	2.922	3.418	582
taxes spéciales de consommat.....	687		275		45
III. Enregistrement.....	24.839	22.361	9.662	10.143	1.916
dont enregistrement.....	2.189	1.980	938	1.000	182
successions.....	1.014	950	394	352	69
timbres et taxes assimilées.....	21.395	19.100	8.207	8.684	1.645
Total.....	70.189 (1)	64.046	23.416	23.657	5.898
Différence par rapport aux éval. budgét.....	+ 6.143		- 241		

(1) Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

(2) De janvier à mai 1951, les recettes des contributions directes sont brutes : elles comprennent les ordonnances de dégrèvement d'impôts portant sur des cotisations enrôlées mais non payées que l'Administration des contributions directes prend en recette et en dépense depuis le 1^{er} janvier 1951. A partir de juin 1951, ces recettes sont nettes.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice. L'exercice 1952, commencé le 1^{er} janvier 1952, s'est clôturé le 31 mars 1953.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

1 — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en 1952

30

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dettes obligataires (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	53	53	—	3.022.717	2.704.538	843.522	—	431.354	902.533	24.413
Assurances	118	109	9	706.374	549.908	303.653	3.716	170.447	—	—
Opérations financières et immobilières	1.095	850	245	9.510.659	8.248.823	1.464.747	35.803	977.173	14.452.966	520.690
Commerce de détail	405	322	83	1.368.895	941.800	289.490	12.089	137.935	348.362	18.499
Commerce de gros et commerce extérieur	2.296	1.749	547	3.654.377	2.929.601	971.697	97.764	210.682	319.428	18.260
Fabrications métalliques	1.080	877	203	8.282.310	7.177.201	2.066.152	88.640	881.790	1.028.926	50.176
Métallurgie du fer	105	88	17	7.858.316	8.747.022	1.688.899	4.521	1.039.050	2.377.927	124.359
Métaux non ferreux	64	55	9	2.070.289	2.389.664	934.904	1.643	405.470	152.487	7.047
Industrie textile	1.033	733	300	7.653.568	11.168.283	1.145.641	183.247	506.695	478.868	27.402
Industries alimentaires	718	525	193	6.219.467	4.020.438	708.977	81.888	396.194	585.513	31.227
Industrie du bois	281	221	60	607.168	386.163	91.947	14.517	18.614	50.970	2.433
Industrie chimique	489	373	116	8.000.512	5.413.982	1.509.402	65.910	623.705	1.058.887	49.889
Industrie du verre	68	49	19	1.131.857	1.430.319	110.498	9.530	79.717	89.810	5.607
Electricité	49	48	1	12.294.641	2.649.494	1.243.154	338	1.035.862	4.289.380	199.413
Gaz	21	19	2	1.726.700	828.873	215.108	1.477	92.305	259.370	11.189
Eau	2	2	—	1.300	907	1.130	—	71	196	11
Cuir	177	106	71	680.730	633.038	38.670	52.766	9.081	77.050	4.423
Papier et imprimerie	266	219	47	1.947.180	1.707.879	345.779	19.190	137.170	213.038	12.569
Transport	502	398	104	3.573.459	3.104.464	584.028	23.605	334.186	223.611	7.977
Tourisme	260	185	75	346.098	344.032	46.221	16.154	19.336	18.590	930
Intermédiaires	363	272	91	434.352	216.683	90.315	8.119	34.923	9.119	1.012
Déchets et matières de récupération	40	35	5	51.707	51.915	28.815	924	4.961	1.095	78
Constructions	385	316	69	1.712.610	768.226	245.209	15.103	103.353	138.869	8.082
Charbons	61	48	13	7.076.797	6.045.930	1.205.924	64.940	1.066.725	902.732	47.153
Terre cuite	82	69	13	442.977	527.743	64.252	3.728	28.798	50.429	1.816
Ciment et industries connexes	87	69	18	1.462.257	982.695	306.059	8.730	189.011	350.050	23.769
Carrières	117	88	29	734.968	535.496	102.435	6.089	67.811	7.750	440
Chaux	38	31	7	182.720	189.045	39.318	178	14.135	11.831	964
Industries céramiques	57	39	18	421.247	473.736	47.148	10.356	19.783	1.220	108
Industrie du tabac	44	33	11	708.450	279.071	45.812	1.025	28.984	52.000	3.270
Industrie du diamant	18	14	4	14.780	12.445	5.247	427	306	560	45
Editions, librairies, presse	140	99	41	203.970	72.245	26.773	8.692	8.027	2.073	161
Films, théâtres, attractions	174	116	58	160.050	65.078	25.772	8.110	6.972	1.645	56
Artisanat	444	328	116	526.639	470.154	108.044	14.876	28.788	15.568	913
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	61	35	26	94.046	67.286	4.326	5.721	996	4.733	326
Divers non dénommés	564	415	149	1.089.597	603.631	225.172	28.470	110.801	120.806	5.169
TOTAL...	11.757	8.988	2.769	95.973.784	76.717.808	17.174.240	898.284	9.161.151	28.658.372	1.209.876
DOUBLES EMPLOIS...	48	33	15	173.460	186.506	15.830	6.072	2.556	—	—
TOTAL NET...	11.709	8.955	2.754	95.800.324	76.531.302	17.158.410	892.212	9.158.595	28.658.372	1.209.876

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	48	42	6	2.148.990	625.084	344.742	2.656	158.027	59.930	3.190
Sociétés commerciales	38	32	6	883.114	744.961	489.841	2.479	60.811	11.780	650
Sociétés industrielles	81	67	14	4.914.111	1.686.794	995.404	23.456	547.266	290.400	13.871
Sociétés agricoles	71	64	7	1.879.627	1.212.731	778.685	7.634	372.932	74.386	4.900
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	49	37	12	4.706.131	3.220.245	3.332.832	7.559	1.824.774	170.000	6.440
Construction	14	8	6	245.781	93.472	40.360	14.324	10.304	—	—
Transport	9	9	—	2.899.275	1.361.987	579.697	—	323.806	452.550	18.959
Sociétés diverses	21	18	3	615.399	209.396	170.241	5.225	119.987	—	—
TOTAL...	331	277	54	18.292.428	9.154.670	6.731.802	63.333	3.417.907	1.059.046	48.010
DOUBLES EMPLOIS...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL NET...	331	277	54	18.292.428	9.154.670	6.731.802	63.333	3.417.907	1.059.046	48.010

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	4	3	1	471.100	469.802	60.815	33.898	1.110	—	—
Chemins de fer	4	2	2	18.500	— 11.502	2.367	784	—	3.196	50
Tramways	4	1	3	202.380	164.868	—	17.020	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	16	15	1	747.965	372.228	127.086	360	102.546	—	—
Sociétés diverses	50	40	10	2.361.107	2.075.277	633.649	17.329	307.929	26.110	1.250
TOTAL...	78	61	17	3.801.052	3.070.673	824.817	69.991	411.585	29.306	1.300
DOUBLES EMPLOIS...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL NET...	78	61	17	3.801.052	3.070.673	824.817	69.991	411.585	29.306	1.300
Total général...	12.118	9.293	2.825	117.893.804	88.756.645	24.715.029	1.025.536	12.988.087	29.746.724	1.259.186

(1) Au 31 décembre. Les emprunts se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant l'année 1952 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts directs de l'Etat	4.127.257
Coupons d'emprunts de la Colonie	209.691
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	422.999
Coupons d'emprunts d'organismes divers	1.320.083
	6.080.030

Coupons d'emprunts extérieurs

243.666

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en janvier 1953

Source : Institut National de Statistique.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	79.378	2.001
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	5	3	2	104.200	54.478	9.586	480	7.947	1.305.682	48.044
Commerce de détail	2	2	—	51.000	14.115	6.366	—	2.571	62.776	3.702
Commerce de gros et commerce extérieur	16	9	7	16.170	3.496	2.254	1.333	191	14.770	1.168
Fabrications métalliques	7	6	1	78.700	40.380	20.640	82	6.635	228.075	13.377
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	340.531	19.987
Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	51.219	2.302
Industrie textile	10	4	6	97.950	384.010	7.498	13.470	6.180	37.107	1.931
Industries alimentaires	17	14	3	1.319.291	209.669	70.799	3.741	53.194	63.393	3.186
Industrie du bois	1	1	—	830	86	18	—	—	3.000	135
Industrie chimique	5	4	1	63.250	99.680	14.104	621	8.390	17.600	1.034
Industrie du verre	—	—	—	—	—	—	—	—	50.105	3.097
Electricité	1	—	1	1.000	2.297	—	9	—	440.482	22.308
Gaz	3	3	—	203.000	76.747	16.825	—	12.730	60.000	2.837
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	98	4
Cuir	2	2	—	6.400	— 570	2.001	—	—	50.000	2.809
Papier et imprimerie	3	3	—	126.765	47.312	8.942	—	5.389	68.842	3.902
Transport	2	2	—	2.000	1.733	683	—	—	47.647	1.512
Tourisme	3	2	1	267	184	13	3	—	2.989	152
Intermédiaires	2	2	—	300	— 242	41	—	—	—	—
Déchets et matières de récupération	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions	3	3	—	1.175	2.028	400	—	—	1.000	45
Charbons	1	1	—	50.000	20.207	12.387	—	3.400	109.221	5.808
Terre cuite	—	—	—	—	—	—	—	—	2.610	147
Ciment et industries connexes	1	1	—	1.500	8.302	325	—	252	—	—
Carrières	1	1	—	1.000	1.820	—	—	—	15	1
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries céramiques	1	1	—	80.000	32.492	6.524	—	4.368	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	2.000	180
Industrie du diamant	1	1	—	700	106	205	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	—	1	30	—	—	2	—	—	—
Films, théâtres, attractions	2	2	—	6.000	6.988	412	—	1.023	—	—
Artisanat	3	3	—	14.019	28.170	6.710	—	4.601	3.823	219
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	1	—	500	— 21	119	—	—	—	—
Divers non dénommés	13	7	6	38.783	35.610	3.678	93	1.416	14.158	753
TOTAL...	107	78	29	2.264.830	1.069.137	190.530	19.834	118.287	3.056.521	140.641

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	20.000	1.134
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	1	1	—	9.377	—	4	—	—	20.000	1.034
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	—	—	—	—	—	—	—	—	168.400	7.336
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	1	1	—	9.377	—	4	—	—	208.400	9.504

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	605	27
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	—	—	—	—	—	—	—	—	605	27
Total général ...	108	79	29	2.274.207	1.069.137	190.534	19.834	118.287	3.265.526	150.172

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
 (2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de janvier 1953 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	815.580
Coupons d'emprunts de la Colonie	3.195
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	15.707
Coupons d'emprunts d'organismes divers	73.119
	907.601
Coupons d'emprunts extérieurs	5.679

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en février 1953

30

Source : Institut National de Statistique.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

A — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique

Banques	—	—	—	—	—	—	—	—	79.378	2.001
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières et immobilières	24	22	2	25.857	17.132	2.748	63	518	1.198.815	43.289
Commerce de détail	4	3	1	3.100	394	38	9	—	79.188	4.105
Commerce de gros et commerce extérieur	29	21	8	33.355	19.284	9.709	1.321	7.003	3.000	179
Fabrications métalliques	11	9	2	24.400	443.449	234.209	107	9.424	62.258	3.046
Métallurgie du fer	—	—	—	—	—	—	—	—	330.791	17.104
Métaux non ferreux	1	—	1	250	369	—	4	—	1.219	55
Industrie textile	13	5	8	159.238	112.640	13.225	4.108	5.670	69.160	3.848
Industries alimentaires	8	6	2	53.413	77.287	9.830	166	6.401	9.800	584
Industrie du bois	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie chimique	5	4	1	20.550	49.965	4.662	11	571	9.542	509
Industrie du verre	1	1	—	1.430	142	297	—	—	4.800	283
Electricité	1	1	—	40.000	69.369	3.423	—	2.774	639.179	35.252
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Eau	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cuir	1	—	1	900	1.687	—	221	—	5.000	300
Papier et imprimerie	3	2	1	1.220	1.760	319	32	—	1.300	70
Transport	5	2	3	2.535	2.062	1.136	996	47	2.122	85
Tourisme	7	6	1	7.300	59.133	2.290	1.410	1.674	—	—
Intermédiaires	6	6	—	1.550	374	463	—	165	—	—
Déchets et matières de récupération	1	1	—	300	2.070	414	—	—	—	—
Construction	2	2	—	1.280	1.162	173	—	—	360	18
Charbon	—	—	—	—	—	—	—	—	6.938	312
Terre cuite	1	1	—	2.800	2.483	54	—	—	2.500	158
Ciment et industries connexes	—	—	—	—	—	—	—	—	10.000	573
Carrières	3	2	1	18.240	23.756	209	213	—	—	—
Chaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie céramique	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du tabac	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industrie du diamant	1	1	—	2.250	862	44	—	—	—	—
Editions, librairies, presse	1	1	—	700	49.538	1.300	—	1.144	500	20
Films, théâtres, attractions	2	1	1	770	199	25	2	—	—	—
Artisanat	3	2	1	6.983	10.219	844	37	661	—	—
Agriculture, horticulture, pêche, élevage	1	1	—	600	2.060	21	—	—	—	—
Divers non dénommés	7	6	1	5.950	3.465	1.620	2	307	—	—
TOTAL...	141	106	35	414.969	948.319	287.053	8.702	36.359	2.515.850	111.791

B — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge

Banques, sociétés financières	1	1	—	12.500	1.231	1.310	—	750	5.000	230
Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés agricoles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Construction	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports	1	1	—	4.500	7.194	531	—	225	—	—
Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	2	2	—	17.000	8.425	1.841	—	975	5.000	230

C — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger

Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations, sociétés coloniales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sociétés diverses	3	1	2	9.775	15.015	1.076	1.660	341	—	—
TOTAL...	3	1	2	9.775	15.015	1.076	1.660	341	—	—
Total général...	146	109	37	441.744	971.759	289.970	10.362	37.675	2.520.850	112.021

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de février 1953 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'Etat	284.123
Coupons d'emprunts de la Colonie	692
Coupons d'emprunts des Provinces et Communes	22.317
Coupons d'emprunts d'organismes divers	176.948
	484.080

Coupons d'emprunts extérieurs 25.196

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif (*)

Source : Institut National de Statistique.

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1951 (2).....	11.608	8.892	2.716	106.891.246	84.142.338	19.990.165	993.767	10.773.801	(3)25.832.336	1.215.569
1952 (2).....	12.118	9.293	2.825	117.893.804	88.756.645	24.715.029	1.025.536	12.988.087	(3)29.746.724	1.259.186
1952 Janvier.....	134	102	32	2.051.413	659.109	225.168	4.797	123.760	3.134.345	141.591
Février.....	225	168	57	757.739	1.033.001	341.364	12.688	83.748	2.393.483	103.816
Mars.....	1.960	1.538	422	10.856.967	10.044.400	2.078.626	138.924	1.089.508	2.062.433	87.684
Avril.....	3.116	2.382	734	23.219.520	16.003.012	3.405.398	240.811	1.914.927	2.604.487	119.421
Mai.....	2.854	2.211	643	25.393.409	18.141.165	4.743.300	171.682	2.599.558	2.018.301	86.373
Juin.....	1.413	1.113	300	20.754.394	16.504.851	7.226.978	111.337	3.504.269	2.234.044	96.157
Juillet.....	585	450	135	6.560.174	4.925.523	1.540.619	80.246	754.755	2.607.887	114.023
Août.....	210	158	52	1.225.631	1.187.108	229.963	18.946	108.630	2.026.917	82.255
Septembre.....	369	254	115	2.275.072	1.714.948	384.969	42.586	147.727	2.322.128	100.512
Octobre.....	630	456	174	9.029.119	7.103.291	1.668.737	102.530	1.026.080	2.392.436	105.043
Novembre.....	348	258	90	11.542.492	7.812.950	2.166.022	48.145	1.322.406	2.228.752	99.296
Décembre.....	322	235	87	4.401.334	3.813.793	719.715	58.916	315.277	2.668.417	123.015
1953 Janvier.....	108	79	29	2.274.207	1.069.137	190.534	19.834	118.287	3.265.528	150.172
Février.....	146	109	37	441.744	971.759	289.970	10.362	37.675	2.520.850	112.021

(*) Les chiffres de 1953 sont provisoires.

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. — (2) Déduction faite des doubles emplois. — (3) Au 31 décembre.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période	Nombre de livrets à fin d'année (2)
1951.....	9.270.781	8.134.194	1.136.587	34.841.680 (1)	7.122.116
1952.....	12.958.471	8.127.697	4.830.774	40.747.811 (1)	7.223.062
1952 Avril.....	954.708	782.261	172.447	36.410.776	
Mai.....	994.067	741.256	252.811	36.663.587	
Juin.....	1.149.681	710.723	430.958	37.094.545	
Juillet.....	1.386.538	711.848	674.690	37.769.235	
Août.....	1.125.276	623.689	501.587	38.270.822	
Septembre.....	941.026	644.785	296.241	38.567.063	
Octobre.....	1.084.348	644.489	439.859	39.006.922	
Novembre.....	900.422	573.595	326.827	39.333.749	
Décembre.....	1.174.359	835.654	338.705	40.747.811 (1)	
1953 Janvier.....	1.439.688	600.432	839.156	41.586.967	
Février.....p	999.066	628.759	370.307	41.957.274	
Mars.....p	1.163.765	832.152	331.613	42.288.887	
Avril.....p	986.718	918.389	68.329	42.357.216	
Mai.....p	917.498	842.415	75.083	42.432.299	
Juin.....p	1.029.459	935.565	93.894	42.526.193	

(1) Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice et la dotation aux prisonniers de guerre. — (2) Y compris les livrets des prisonniers de guerre.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite (*)

(milliers de francs)

PÉRIODES	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	Totaux
	Loi du 16 mars 1865	Loi du 15 décembre 1937			
		Versements obligatoires	Versements facultatifs		
1950.....	32.496	389.803	86.337	247.739	756.375
1951.....	36.308	414.956	153.069	279.091	883.424
1951 Mai.....	2.469	35.800	13.234	21.187	72.690
Juin.....	3.250	31.894	11.851	23.951	70.946
Juillet.....	1.675	34.373	12.442	24.178	72.668
Août.....	4.062	34.929	12.561	24.031	75.583
Septembre.....	3.503	34.776	12.903	25.350	78.532
Octobre.....	2.318	34.734	12.405	25.636	75.143
Novembre.....	2.828	33.123	12.343	24.470	72.764
Décembre.....	2.591	34.916	13.834	25.676	77.017
1952 Janvier.....	4.687	37.295	14.677	25.244	81.903
Février.....	2.753	35.520	13.122	25.788	77.183
Mars.....	3.319	37.536	14.170	27.214	82.239
Avril.....	2.658	35.159	13.482	25.964	77.263
Mai.....	3.385	37.178	13.525	26.441	80.529
Juin.....	4.723	32.927	12.400	25.683	75.733
Juillet.....	2.598	34.336	12.357	25.771	75.062

(*) Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 189,7 millions de francs (montant provisoire) en 1950 et 212,0 millions de francs (montant provisoire) en 1951. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

32

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																							
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gas et électricité	
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques (1)	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (2)		Ensemble (2)
a) Indice des salaires horaires moyens																									
1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	110	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114
1950 Septembre	421	415	398	414	415	425	420	392	396	402	401	438	438	438	419	419	401	365	343	397	431	382	400	396	453
1950 Décembre (3)	439	463	418	443	449	443	444	416	438	431	429	457	461	459	421	435	426	384	363	417	438	412	401	403	478
1951 Mars	444	466	424	454	450	446	449	401	441	455	420	462	466	464	432	426	428	378	369	416	441	418	408	410	474
1951 Juin	466	466	446	481	468	469	473	427	456	472	448	491	487	489	439	455	456	405	387	440	460	450	418	424	500
1951 Septembre	472	477	459	487	478	471	478	427	459	476	450	495	492	493	472	468	461	401	387	455	467	432	415	418	510
1952 Mars (4)	486	508	469	495	501	479	488	441	488	495	476	519	505	512	480	484	470	424	405	469	460	465	423	431	516
1952 Juin	490	508	472	505	499	493	498	452	477	498	474	511	499	505	482	483	473	430	405	475	463	443	446	445	526
1952 Septembre	490	513	476	508	501	491	499	440	490	508	465	516	499	508	489	491	468	429	408	458	479	428	448	444	540
1952 Décembre	485	514	478	492	489	499	495	436	458	496	458	504	482	493	489	484	458	422	399	462	484	439	448	446	527
1953 Mars	484	520	472	498	501	493	496	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	399	460	479	455	452	453	526
1953 Mars	484	495	477	493	492	497	495	440	460	464	464	513	486	499	463	484	453	416	399	463	474	445	454	452	526
b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés																									
1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	111	111	111	114	109	120	112	118	107	126	113	—	—	115
1950 Septembre	409	371	376	380	421	402	396	387	372	400	394	452	448	450	411	379	409	339	348	416	406	335	—	—	487
1950 Décembre (3)	427	396	395	401	449	418	415	404	424	419	416	471	465	468	412	396	437	351	365	434	416	364	—	—	485
1951 Mars	433	398	397	411	440	423	421	397	428	428	410	473	472	473	425	390	439	357	373	427	416	379	—	—	487
1951 Juin	455	424	422	441	457	447	446	416	434	453	439	492	499	496	433	415	467	410	391	468	433	394	—	—	516
1951 Septembre	459	424	428	441	464	448	448	417	434	453	442	483	507	495	460	437	469	410	391	486	430	394	—	—	516
1952 Mars (4)	472	456	435	449	501	457	459	419	470	464	457	505	519	512	467	455	477	413	408	499	432	410	—	—	526
1952 Juin	475	459	439	461	495	467	468	428	470	472	457	501	510	506	472	446	478	423	408	505	438	410	—	—	536
1952 Septembre	474	456	439	463	482	466	467	420	463	474	451	500	508	504	480	450	474	419	408	490	453	410	—	—	544
1952 Décembre	469	456	440	446	481	469	462	415	452	469	445	490	494	492	479	443	467	420	398	491	457	410	—	—	528
1953 Mars	468	449	438	457	489	468	467	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	398	490	451	410	—	—	530
1953 Mars	469	444	448	453	482	470	465	411	449	448	448	492	497	494	461	445	463	420	398	492	455	410	—	—	529
c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés																									
1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1950 Septembre	408	372	393	399	434	399	403	411	374	375	371	437	446	441	410	398	362	352	311	384	422	375	—	—	429
1950 Décembre (3)	427	399	412	425	464	421	428	436	422	400	394	459	479	469	411	410	383	386	333	406	439	408	—	—	450
1951 Mars	429	398	416	431	465	419	429	447	433	410	391	459	475	467	419	413	396	380	336	393	444	394	—	—	442
1951 Juin	450	419	438	458	483	442	453	469	424	423	417	484	502	493	422	435	413	419	352	425	463	413	—	—	464
1951 Septembre	456	419	446	458	491	443	455	469	425	427	417	488	511	500	450	467	420	418	352	439	453	413	—	—	465
1952 Mars (4)	468	455	458	464	506	455	465	480	454	435	433	504	527	515	457	475	432	423	370	457	457	446	—	—	476
1952 Juin	474	457	462	475	517	470	478	483	441	443	438	499	525	512	463	467	432	433	370	461	460	436	—	—	486
1952 Septembre	467	454	462	467	505	468	472	475	432	442	428	480	498	489	469	482	418	431	363	442	477	449	—	—	493
1952 Décembre	467	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	196	487	458	482	414	431	363	443	486	449	—	—	481
1953 Mars	467	447	468	470	513	469	475	475	427	430	481	495	488	452	485	418	431	363	443	496	457	—	—	—	485

(*) L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

(1) Ces indices ne tiennent pas compte des primes et allocations ajoutées aux salaires, sauf en décembre 1950, décembre 1951 et mars 1952.

(2) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu

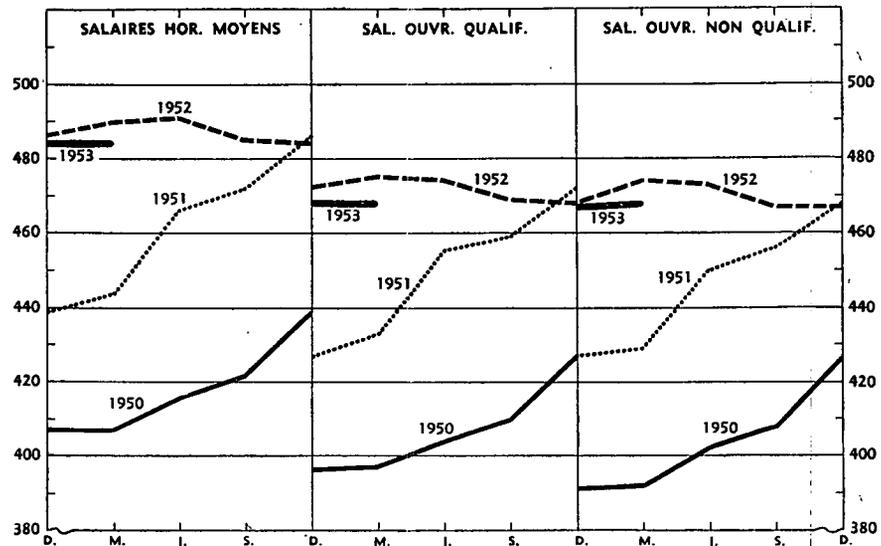
(3) Ces indices tiennent compte de la partie, relative au mois de décembre, de la prime compensatoire prévue par le *Moniteur belge* du 13 janvier 1951.

(4) Ces indices tiennent compte de l'allocation temporaire prévue au *Moniteur belge* du 10 novembre 1951.

III — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)

32

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Salaires horaires moyens.				
Mars	407	444	490	484
Juin	416	466	490	
Septembre	421	472	485	
Décembre	439	486	484	
Salaires ouvriers qualifiés.				
Mars	397	433	475	469
Juin	403	455	474	
Septembre	409	459	469	
Décembre	427	472	468	
Salaires ouvriers non qualifiés.				
Mars	392	429	474	467
Juin	402	450	473	
Septembre	408	456	467	
Décembre	427	468	467	



LE MOUVEMENT DES AFFAIRES
I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION
a) Mouvement du débit

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION						
	Nombre de chambres à fin de période	BRUXELLES		PROVINCE		BRUXELLES ET PROVINCE	
		Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	38 (1)	159	228.003	171	56.908	330	284.911
1952 Moyenne mensuelle	38 (1)	164	257.119	177	58.764	341	315.883
1952 Juin	38	166	247.469	175	59.198	341	306.667
Juillet	38	167	274.513	179	60.193	346	334.706
Août	38	148	236.147	162	54.475	310	290.622
Septembre	38	160	253.745	177	56.664	337	310.409
Octobre	38	168	277.929	192	60.174	360	338.103
Novembre	38	150	232.866	167	53.993	317	286.859
Décembre	38	176	292.605	192	65.389	363	357.994
1953 Janvier	38	168	266.483	177	56.034	345	322.517
Février	38	155	244.877	163	50.850	318	295.727
Mars	38	169	257.818	184	52.662	353	310.380
Avril	38	164	239.551	184	55.437	348	294.988
Mai	38	155	224.536	175	49.783	330	274.319
Juin	38	173	255.348	193	58.822	366	313.970

(1) Au 31 décembre.

b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles (mouvement du débit)

PÉRIODES	Call money (1)		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces	Capitaux (millions de francs)
1951 Moyenne mensuelle	2.322	140.209	1.735	8.226	152.482	75.214	2.628	4.354	159.167	228.003
1952 Moyenne mensuelle	2.336	158.968	1.930	9.374	156.562	84.635	2.922	4.142	163.750	257.119
1952 Juin	2.024	153.070	2.339	9.494	158.618	81.138	2.777	3.767	165.758	247.469
Juillet	2.215	172.474	2.215	10.975	159.280	86.764	3.024	4.300	166.734	274.513
Août	2.107	141.315	1.738	7.478	141.724	83.442	2.843	3.912	148.412	236.147
Septembre	2.220	159.037	1.770	8.192	153.225	82.723	2.833	3.793	160.048	253.745
Octobre	2.371	175.137	1.994	10.663	160.402	88.383	2.896	3.746	167.663	277.929
Novembre	1.777	138.234	1.760	7.648	143.672	83.702	2.599	3.282	149.798	232.866
Décembre	2.277	180.597	2.104	13.237	168.304	94.855	2.915	3.916	175.600	292.605
1953 Janvier	2.281	167.704	1.701	8.188	161.426	87.559	2.696	3.032	168.104	266.483
Février	2.195	147.724	1.403	7.182	148.767	86.787	2.509	3.184	154.874	244.877
Mars	2.448	181.368	1.812	7.382	162.079	65.556	2.783	3.512	169.122	257.818
Avril	2.232	156.513	1.989	10.024	157.007	69.743	2.623	3.271	163.851	239.551
Mai	2.193	137.947	1.969	7.832	148.054	75.563	2.688	3.194	154.904	224.536
Juin	2.689	168.026	2.237	10.390	165.188	73.109	2.888	3.823	173.002	255.348

(1) Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (*) (moyenne journalière)	Avoir des particuliers (*)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1951 Moyenne mens.	(1)641.104	27.377	20.217	26.126	69.264	26.006	69.264	190.660	91	3,75
1952 Moyenne mens.	(1)651.839	28.134	20.989	27.886	71.737	28.000	71.737	199.360	91	3,74
1952 Avril	644.987	28.277	20.885	26.672	70.535	27.744	70.535	195.480	91	3,72
Mai	645.370	28.103	20.888	30.857	77.952	30.090	77.952	216.851	92	4,12
Juin	645.628	28.025	20.982	25.094	66.001	25.746	66.001	183.742	91	3,65
Juillet	646.091	29.447	21.211	31.260	77.464	32.013	77.464	218.181	92	3,79
Août	646.585	27.282	20.976	28.972	69.145	27.623	69.145	194.885	92	3,77
Septembre	647.550	27.693	20.990	25.365	64.551	25.124	64.551	179.591	91	3,31
Octobre	649.139	28.224	21.315	28.160	74.090	29.297	74.090	205.637	91	3,60
Novembre	650.261	27.816	21.220	26.481	67.755	28.523	67.755	188.514	91	3,91
Décembre	651.839	27.413	20.820	28.767	74.293	28.344	74.293	205.697	91	3,83
1953 Janvier	653.783	29.368	20.928	29.664	76.514	30.032	76.514	212.724	92	3,69
Février	655.144	27.596	20.767	27.959	69.136	27.731	69.136	193.962	92	3,88
Mars	656.159	27.385	20.895	25.145	66.296	25.296	66.296	183.033	91	3,42
Avril	656.885	27.817	20.837	26.876	71.342	28.345	71.342	197.905	91	3,96
Mai	657.736	27.468	20.735	30.435	72.388	29.366	72.388	204.517	92	4,27
Juin	658.286	27.890	21.069	29.396	71.728	27.950	71.728	200.802	92	3,64

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

(*) Ces avoirs comprennent : les avoirs libres, les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués et, jusqu'en décembre 1951, les avoirs temporairement indisponibles.

LES PRIX

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits agricoles				Matières grasses	Produits minéraux					Produits chimiques			Peaux et cuirs
		du règne animal	du règne végétal	Indice général du groupe	Charbon		Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques		
Nombre de produits.	135	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5	
1951 Moyenne mens.	471	416	487	485	446	542	437	259	533	454	355	388	279	496	
1952 Moyenne mens.	444	402	485	395	473	556	507	291	534	462	346	374	280	369	
1952 Avril	450	389	494	389	493	554	530	298	598	461	360	396	280	544	
Mai	445	385	492	405	485	554	530	298	562	462	359	394	280	344	
Juin	436	376	482	399	478	557	520	298	536	463	349	379	282	339	
Juillet	434	398	466	393	477	557	488	298	517	463	346	375	279	350	
Août	432	410	457	392	464	557	488	293	506	464	329	353	274	355	
Septembre	434	403	482	387	462	557	488	293	500	464	329	350	278	360	
Octobre	430	402	489	379	453	557	491	293	463	464	318	335	279	360	
Novembre	431	416	483	389	453	557	491	293	460	464	320	335	285	368	
Décembre	429	409	485	361	453	557	491	293	460	464	320	335	286	377	
1953 Janvier	423	383	486	355	446	557	483	292	446	454	310	330	283	369	
Février	419	375	480	355	438	557	473	286	431	455	312	322	286	372	
Mars	419	377	486	361	435	551	473	276	430	459	311	321	287	372	
Avril	413	373	484	346	429	551	473	275	408	459	302	312	277	368	
Mai	413	366	489	348	424	551	456	275	402	459	299	312	269	367	
Juin	414	371	501	337	425	551	445	275	413	459	299	312	268	367	

PÉRIODES	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidérurgie	Fabr. métallique	Non ferreux
Nombre de produits.	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1951 Moyenne mens.	557	690	706	545	599	516	652	694	305	427	456	487	394	633
1952 Moyenne mens.	325	650	499	412	412	369	560	416	273	442	477	525	420	584
1952 Avril	382	695	567	405	355	368	557	487	275	444	486	539	421	620
Mai	286	657	549	404	385	361	544	449	269	444	479	530	421	585
Juin	318	620	474	398	404	350	535	395	269	443	472	510	421	577
Juillet	308	605	426	400	417	363	531	358	269	443	474	514	420	583
Août	285	605	426	402	426	363	539	339	269	443	476	524	420	572
Septembre	259	605	420	400	417	363	543	337	269	443	477	528	419	574
Octobre	260	622	423	398	437	353	526	330	269	443	468	519	419	527
Novembre	297	629	433	391	430	353	514	320	264	443	468	514	419	528
Décembre	302	630	432	390	447	345	502	314	264	443	460	509	412	527
1953 Janvier	277	630	428	385	445	342	480	328	264	443	455	493	412	524
Février	265	630	423	384	444	337	471	331	264	443	450	486	411	511
Mars	248	627	422	386	461	338	481	326	264	443	446	480	408	503
Avril	243	624	422	386	466	331	480	322	264	443	436	480	404	447
Mai	245	624	422	391	470	324	489	377	256	445	437	496	396	450
Juin	233	621	421	388	462	324	491	365	256	445	437	488	402	449

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE ET A L'ETRANGER

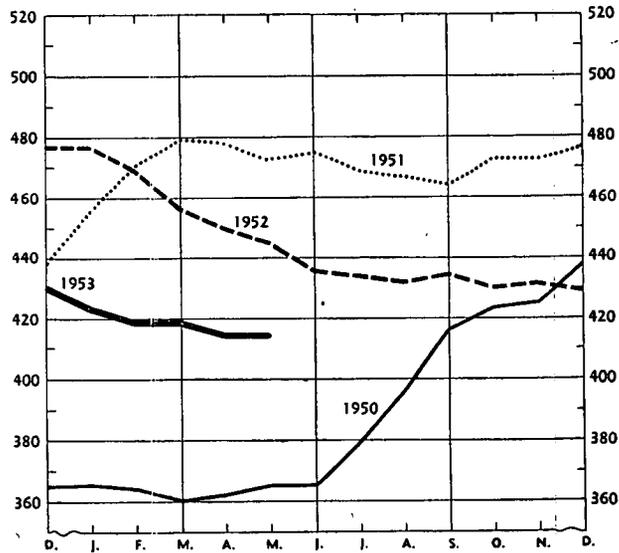
Base : moyenne 1948 = 100

PÉRIODES	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statistique générale de la France) base 1949:100	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Administration du Commerce)	Suisse (Office fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1951 Moyenne mens.	121	109	138	143	146	140	105
1952 Moyenne mens.	114	106	145	140	149	148	102
1952 Avril	116	106	147	142	150	150	102
Mai	114	106	145	140	149	150	102
Juin	112	106	143	139	149	151	102
Juillet	112	106	144	136	149	150	101
Août	111	107	144	137	148	149	102
Septembre	112	106	143	138	147	148	101
Octobre	111	106	141	138	149	147	101
Novembre	111	105	140	138	148	142	101
Décembre	110	104	141	139	149	143	100
1953 Janvier	109	104	141	137	149	142	99
Février	108	104	139	136	148	141	99
Mars	108	105	140	136	150	141	99
Avril	106	104	139	134	152	140	98
Mai	106	p 104	p 139	135	p 151	140	99
Juin	107	p 105	p 139		p 151	140	98

INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

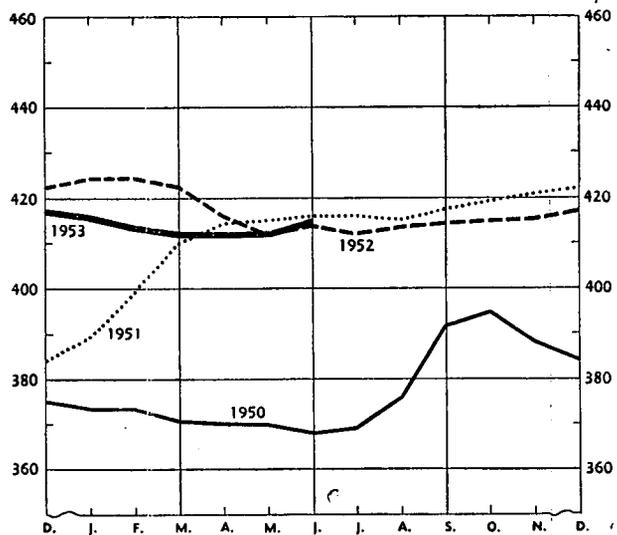
PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	366	456	477	423
Février	364	471	470	419
Mars	360	479	457	419
Avril	362	478	450	413
Mai	365	473	445	413
Juin	365	475	436	
Juillet	379	469	434	
Août	396	467	432	
Septembre	417	464	434	
Octobre	423	473	430	
Novembre	426	473	431	
Décembre	438	477	429	



INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	1950	1951	1952	1953
Janvier	373	389	424	416
Février	373	399	424	413
Mars	371	410	421	412
Avril	370	414	416	412
Mai	370	415	412	412
Juin	368	416	413	414
Juillet	369	416	412	
Août	376	415	413	
Septembre	392	417	414	
Octobre	395	419	415	
Novembre	388	421	416	
Décembre	384	422	417	



c) INDICES DES PRIX DE DETAIL EN BELGIQUE

Base : période 1936 à 1938 = 100

PÉRIODES	Indice général	Produits alimentaires	Produits non alimentaires
Nombre de produits ...	56	34	22
1951 Moyenne mensuelle	413	378	467
1952 Moyenne mensuelle	416	392	453
1952 Avril	416	388	459
Mai	412	387	450
Juin	413	390	448
Juillet	412	388	447
Août	413	390	448
Septembre	414	392	447
Octobre	415	394	447
Novembre	416	395	446
Décembre	417	398	446
1953 Janvier	416	397	445
Février	413	393	443
Mars	412	391	444
Avril	412	390	445
Mai	412	390	447
Juin	414	393	446

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

55

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Direction générale des Mines).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						(1)		
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL			
1936-1938 Moyenne mensuelle	87.252	125.866	408	353	640	451	541	2.425	24,0	1.602	
1951 Moyenne mensuelle	94.417	132.962	405	299	597	399	772	2.472	24,4	(2) 225	
1952 Moyenne mensuelle	97.552	135.096	400	309	601	413	809	2.532	24,3	(2) 1.673	
1952 Avril	99.032	137.280	413	314	617	417	797	2.558	24,6	712	
Mai	99.160	137.227	419	331	629	416	828	2.622	24,8	1.136	
Juin	97.048	134.992	358	273	553	391	753	2.328	22,6	1.349	
Juillet	93.011	130.383	312	242	475	339	775	2.143	21,6	1.544	
Août	91.505	127.860	355	288	538	347	755	2.283	23,2	1.500	
Septembre	93.470	130.217	410	319	611	430	807	2.577	25,6	1.642	
Octobre	96.868	134.085	447	352	655	464	853	2.770	26,9	1.709	
Novembre	100.529	138.320	383	294	571	406	784	2.438	22,6	1.706	
Décembre	100.066	137.490	419	321	616	451	835	2.642	24,4	1.673	
1953 Janvier	97.899	134.927	407	332	629	440	831	2.639	25,1	1.767	
Février	95.845	132.594	359	293	591	414	778	2.435	23,4	1.850	
Mars	96.163	132.883	431	329	638	446	842	2.686	25,7	2.071	
Avril	97.549	134.924	420	327	623	429	820	2.619	24,8	2.403	
Mai	99.425	136.863	376	296	590	412	716	2.390	22,5	2.625	
Juin	95.516	132.317	412	330	658	455	767	2.622	25,7	2.954	

(1) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi. — (2) A fin d'année.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne mensuelle	451	3.831	113	855	(1) 37	261	253	202
1951 Moyenne mensuelle	509	4.613	150	718	(2) 49	404	417	324
1952 Moyenne mensuelle	535	4.848	124	672	(2) 50	398	416	314
1952 Mars	552	4.827	131	726	50	440	460	352
Avril	528	4.343	114	642	48	412	431	324
Mai	545	4.849	107	665	48	402	422	314
Juin	518	4.856	103	640	48	381	391	284
Juillet	509	4.823	77	641	46	348	346	241
Août	504	4.820	107	648	46	329	338	262
Septembre	524	4.871	121	631	46	386	429	322
Octobre	561	4.863	136	652	48	415	453	347
Novembre	542	4.872	118	649	50	395	407	307
Décembre	571	4.894	127	633	50	419	443	323
1953 Janvier	563	4.841	128	649	50	390	415	296
Février	493	4.817	107	617	50	342	366	263
Mars	536	4.789	94	579	49	390	398	302
Avril	511	4.807	82	545	47	375	391	311
Mai	517	4.778	p 92	569	p 47	p 368	p 367	p 270

(1) Au 31 décembre 1938. — (2) Au 31 décembre.

II — INDUSTRIE TEXTILE

56

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

PÉRIODES	PRODUCTION DE FILS (tonnes)							PRODUCTION DE TISSUS ÉCRUS TOMBÉS DE MÉTIERS (POUR COMPTE PROPRE, SERVICES PUBLICS ET ORDRES À FAÇON) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine		Lin	Jute (1)	Coton	Laine (2)	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée					
1951 Moyenne mensuelle	1.020	5.603	253	8.187	675	1.453	1.309	652	3.824	6.586	2.092	527
1952 Moyenne mensuelle	898	5.140	165	6.338	436	1.375	1.081	665	3.569	5.161	1.688	373
1952 Mars	994	5.799	227	6.011	411	1.122	901	553	4.256	5.312	1.484	384
Avril	825	4.906	198	6.135	431	1.074	885	543	3.943	4.726	1.537	332
Mai	759	4.476	166	5.921	353	1.058	941	527	3.622	4.473	1.461	342
Juin	854	3.669	130	5.278	348	1.149	1.075	569	2.791	4.306	1.512	287
Juillet	746	3.856	117	4.455	302	960	897	601	2.624	4.113	1.401	279
Août	825	3.973	106	5.134	355	1.414	1.156	633	2.962	4.244	1.717	300
Septembre	938	4.947	164	6.753	533	1.766	1.348	789	3.225	5.557	1.986	388
Octobre	945	6.117	137	7.679	510	2.037	1.558	935	3.763	6.507	2.262	493
Novembre	773	5.718	160	6.657	534	1.765	1.399	792	3.579	5.523	2.005	493
Décembre	839	6.244	183	6.717	564	1.975	1.337	857	3.766	5.503	2.087	459
1953 Janvier	692	6.133	166	6.990	587	1.878	1.150	733	3.623	5.296	1.864	511
Février	769	5.418	140	6.422	553	1.737	1.027	621	3.394	5.183	1.777	516
Mars	819	6.016	182	6.889	605	1.974	1.203	608	3.776	5.644	1.906	543
Avril	729	5.861	111	6.836	541	1.704	1.269	608	3.986	5.522	1.860	537
Mai	675	5.016	146	5.885	455	1.629	1.153	571	3.210	4.726	1.728	465

(1) Y compris les tapis en jute. — (2) Y compris couvertures et tapis en laine.

III — PRODUCTIONS DIVERSES

Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes (Institut National de Statistique).

56

PÉRIODES	CIMENT	CHAUX	CALCAIRES	AMMONIAQUE DE SYNTHÈSE ET DÉRIVÉS		ENGRAIS COMPOSÉS	PAPIER		BRIQUES	
				(tonnes d'azote primaire)	(tonnes d'azote dans les engrais finis)		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement
1938 Moyenne mensuelle	250.000	(1) 117.382	(1) 155.538				15.462			
1951 Moyenne mensuelle	366.286	140.289	195.831	15.972	14.902	6.209	23.255	3.904	194.587	13.838
1952 Moyenne mensuelle	342.572	136.286	145.227	15.787	14.657	7.308	18.282	3.132	169.045	11.430
1952 Mars	340.871	150.327	163.997	17.739	16.233	16.560	18.848	3.075	102.307	10.909
Avril	369.774	136.908	176.083	17.353	16.168	6.586	17.766	2.844	114.767	9.883
Mai	403.094	129.408	169.976	17.311	17.078	1.518	15.152	2.804	181.606	13.092
Juin	403.759	121.929	166.113	17.758	17.068	1.586	16.297	2.613	216.347	13.171
Juillet	425.410	109.202	166.780	16.307	15.561	2.216	12.132	2.388	233.847	12.809
Août	398.011	126.788	150.137	15.525	14.746	4.542	15.760	3.025	211.364	12.126
Septembre	396.250	175.864	171.817	13.989	12.975	9.634	18.950	3.560	217.054	12.229
Octobre	385.077	148.807	166.302	13.317	11.779	6.686	21.683	3.580	198.658	14.000
Novembre	319.251	131.417	90.948	12.249	10.668	6.886	19.305	3.274	167.579	11.375
Décembre	193.441	132.499	73.234	12.670	10.882	10.990	22.132	3.345	133.621	9.633
1953 Janvier	170.641	129.817	72.754	12.483	10.620	14.553	22.443	3.517	111.436	9.131
Février	239.799	120.057	83.320	11.035	9.782	13.378	21.404	3.087	91.662	8.126
Mars	384.148	140.654	174.209	14.925	13.166	13.684	21.761	3.303	91.256	8.524
Avril	410.287	123.605	184.920	15.829	14.218	3.627	20.177	3.179	116.729	11.820
Mai	495.037	<i>p</i> 114.323	<i>p</i> 154.155	16.294	14.788	502	17.373	2.546	<i>p</i> 160.753	<i>p</i> 11.903

(1) Moyenne mensuelle 1937-1938-1939.

Sources : Administration des Douanes et Accises et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	SUCRES				BRASSERIES	DISTILLERIES	ALLUMETTES	PÊCHE				
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois	Déclarations en consommation				Quantités de matières premières déclarées(1) (substances farineuses et substances sucrées) (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Production (millions de tiges)	Vente de poisson (2) aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge	
	sucres bruts	sucres raffinés									Quantités	Valeurs
	(tonnes)										(tonnes)	(milliers fr.)
1936-1938 Moyenne mensuelle ..	17.493	17.183	120.910	20.667	16.412	35.046	4.421	2.260	7.189			
1951 Moyenne mensuelle	21.084	15.716	123.901	20.015	11.963	23.569	5.277	3.256	32.520			
1952 Moyenne mensuelle	25.033	15.969	147.091	19.030	12.441	19.767	4.114	3.635	32.983			
1952 Avril	—	16.390	146.632	16.163	13.128	11.702	5.001	4.624	37.825			
Mai	—	13.383	138.305	18.331	15.722	22.158	4.061	4.103	24.887			
Juin	—	10.092	119.956	24.211	13.713	16.536	3.875	3.566	27.721			
Juillet	—	12.622	98.087	26.715	14.500	14.178	3.358	3.964	26.910			
Août	—	12.851	73.512	22.583	14.096	13.307	2.760	2.976	23.775			
Septembre	507	11.332	48.050	22.802	11.533	14.994	3.301	2.966	34.367			
Octobre	119.776	17.462	134.721	14.991	11.120	33.425	4.231	2.807	34.903			
Novembre	155.809	25.685	250.306	17.579	10.854	21.135	4.264	2.971	30.796			
Décembre	24.301	14.312	258.655	16.287	10.368	23.913	4.960	3.864	37.055			
1953 Janvier	705	12.426	220.108	20.677	10.348	33.369	4.758	3.876	32.414			
Février	382	9.378	206.864	14.399	10.216	30.749	4.371	3.522	35.188			
Mars	90	13.313	188.363	15.928	11.936	29.987	4.770	5.632	43.863			
Avril	—	12.311	184.937	20.089	12.547	11.702	5.078	3.488	29.881			
Mai	—	12.623	152.743	17.516	14.334	17.581	4.066	3.620	24.124			
Juin	—	15.669	130.951	19.716	14.227	29.386	5.607					

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement.

IV — ENERGIE ELECTRIQUE (*)

(milliers de kWh)

58 Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Direction Energie Electrique.

PÉRIODES	Production (1)				Importation	Exportation	Total énergie absorbée par les réseaux
	Centrales des producteurs- distributeurs		Centrales des producteurs industriels	Total pour la Belgique [4] = [1]+[2]+[3]			
	Régies communales	Sociétés privées					
[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7] = [4]+[5]-[6]	
1936-1938 Moyenne mensuelle	20.361	189.899	227.802	438.062	5.472	2.168	441.366
1951 Moyenne mensuelle	32.564	428.949	329.941	791.454	17.966	8.749	800.671
1952 Moyenne mensuelle	30.895	393.900	364.243	789.038	16.720	9.910	795.848
1952 Mars	32.605	401.897	389.377	823.879	10.029	16.205	817.703
Avril	30.232	363.303	354.600	748.135	28.530	7.610	760.055
Mai	26.845	348.104	363.417	736.360	21.266	1.736	767.890
Juin	25.676	361.461	330.462	717.599	22.966	609	739.956
Juillet	23.788	344.978	319.055	688.719	23.689	9.011	703.397
Août	25.996	340.499	333.116	699.611	20.229	9.832	710.008
Septembre	31.767	392.805	367.193	791.765	5.863	7.322	790.306
Octobre	36.221	426.234	393.743	856.198	11.998	10.040	855.156
Novembre	30.673	418.763	363.492	812.928	15.625	6.814	821.739
Décembre	34.751	448.244	377.588	860.583	20.493	7.835	873.241
1953 Janvier	38.268	440.347	387.334	865.949	13.095	7.953	871.091
Février	34.589	391.739	354.837	781.165	6.584	7.951	779.798
Mars	35.641	405.325	397.544	838.510	8.470	6.042	840.938
Avril	32.390	363.353	376.541	772.284	18.783	691	790.376
Mai	26.226	349.059	363.122	738.407	24.179	2.768	769.818

(*) Nombre de centrales en activité au début de l'année 1951 : 238; au début de l'année 1952 : 222; au début de l'année 1953 : 221.

(1) Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V — GAZ

(Production, Importation et Exportation) (1)

(milliers de mètres cubes)

59 Source : Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes — Administration du Combustible et de l'Energie.

PÉRIODES	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbon- nages	Total de gaz produit en Belgique [7] = [1] + [2] + [3] + [4] + [5] + [6]	Impor- tations	Expor- tations	Solde : impor- tations moins expor- tations [10] = [8]-[9]	Total de gaz disponible en Belgique [11] = [7]+[10]
	Régies et associa- tions de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées							
				Production destinée à la distri- bution publique	Production destinée aux fournitures industriel- les						
[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[8]	[9]	[10]	[11]		
1951 Moyenne mensuelle	62	1.174	5.552	57.607	75.413	3.769	143.627	38	2.202	- 2.164	141.463
1952 Moyenne mensuelle	47	1.059	5.598	57.404	76.746	7.050	147.904	214	1.977	- 1.763	146.141
1952 Mars	42	985	6.056	60.912	83.323	6.992	158.310	35	2.240	- 2.205	156.105
Avril	44	1.043	5.331	56.203	82.704	7.294	162.619	34	1.846	- 1.812	150.807
Mai	56	1.162	5.451	59.289	83.480	5.924	165.362	37	1.784	- 1.747	153.615
Juin	58	1.136	5.030	56.142	76.432	6.255	145.053	37	1.752	- 1.715	143.338
Juillet	62	1.196	4.768	53.191	70.995	6.169	136.381	42	1.857	- 1.815	134.566
Août	61	1.184	5.011	55.006	71.392	6.888	139.542	185	1.359	- 1.174	138.368
Septembre	44	1.065	5.299	54.360	74.057	8.185	143.010	380	1.761	- 1.381	141.629
Octobre	51	981	5.690	54.712	74.450	8.703	144.587	355	1.977	- 1.622	142.965
Novembre	39	938	5.766	55.924	70.871	8.359	141.897	733	2.041	- 1.308	140.589
Décembre	40	1.003	6.412	61.293	76.430	8.273	153.451	670	2.196	- 1.526	151.925
1953 Janvier	39	1.012	6.514	62.869	77.321	8.417	156.172	841	2.188	- 1.347	154.825
Février	40	932	5.669	55.103	68.630	8.311	138.685	893	1.901	- 1.008	137.677
Mars	33	1.007	6.028	61.668	80.892	9.311	158.939	659	1.914	- 1.255	157.684
Avril	44	979	5.337	53.057	79.188	9.343	147.948	427	1.739	- 1.312	146.636
Mai	54	1.130	5.370	54.986	78.247	8.809	148.596	475	1.576	- 1.101	147.495

(1) La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisations, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

N. R. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.

b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.

c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.

d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (5). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1952) s'élève à 18.

LA CONSOMMATION (*)

I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

A — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

MOIS	GRANDS MAGASINS						MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952	1951	1952
Mai	404	448	538	590	527	629	376	393	248	244	504	546	467	458
Juin	441	369	521	481	671	552	375	361	264	228	497	497	417	363
Juillet	431	466	495	525	595	650	367	400	204	229	450	536	357	385
Août	318	369	511	471	600	616	405	397	210	223	480	528	360	363
Septembre	387	502	589	611	575	681	400	410	225	233	489	532	472	542
Octobre	580	612	568	565	601	660	416	404	242	250	534	563	562	554
Novembre	477	487	495	513	864	799	399	411	229	220	528	545	439	444
Décembre	521	545	583	585	961	1.027	464	485	251	256	618	658	487	496
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	439	476	552	540	521	590	413		219	227	536	577	566	552
Février	364	350	569	532	507	545	396		228	217	542	538	586	423
Mars	443	472	598	605	560	624	386		243	239	546	569	579	551
Avril	497	499	614	609	590	667	393		237	236	522	560	513	504
Mai	448	484	590	570	629	659	393		244		546		458	

B — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1948 = 100

Source : Institut National de Statistique.

MOIS	Indice général	GRANDS MAGASINS A RAYONS MULTIPLES																		Jeux, jouets, sports, voyage		
		Alimentation				Habillement				Ameublement			Ménage		Tabacs	Librairie-Papeterie		Parfum.				
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Anrages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapelierie	Total (1)	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie		Total	Toilette
1952 Mars	131	262	131	146	188	93	132	123	114	108	117	149	128	127	205	135	93	104	105	104	108	77
Avril	137	237	132	143	178	87	185	171	136	130	106	159	125	122	205	130	92	112	106	107	115	119
Mai	137	242	124	138	175	81	150	157	141	126	102	163	124	130	222	139	90	98	107	105	118	129
Juin	115	200	102	125	146	67	117	117	130	104	88	133	104	112	171	117	97	86	89	88	109	122
Juillet	141	215	109	140	158	79	139	161	195	140	103	157	123	129	219	137	116	112	100	102	142	183
Août	120	221	103	135	157	53	80	110	112	93	87	138	105	128	194	135	112	102	171	161	123	123
Septembre	142	253	118	154	180	83	142	157	143	127	113	178	137	128	279	142	102	100	211	195	120	81
Octobre	154	292	129	158	202	89	201	213	159	151	103	150	120	127	336	146	106	115	122	121	120	126
Novembre	159	280	142	151	201	76	162	141	153	131	95	125	106	106	257	121	119	258	150	165	114	559
Décembre	191	355	209	175	267	70	152	148	190	162	98	153	117	155	319	170	232	297	239	247	155	409
1953 Janvier	136	291	137	140	203	77	100	111	169	118	128	121	125	116	203	124	105	109	119	118	113	52
Février	117	258	126	123	182	70	82	90	105	88	98	157	119	111	204	120	89	94	93	93	106	58
Mars	135	262	137	146	191	91	153	151	122	115	110	154	126	127	215	136	94	96	100	99	111	107
Avril	140	257	135	146	188	83	190	167	135	125	110	164	129	126	202	133	96	111	107	108	116	141
Mai	137	238	120	133	172	82	179	178	152	130	98	169	123	125	238	136	86	91	96	95	116	131

MOIS	GRANDES ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS L'HABILLEMENT				COOPÉRATIVES										MAGASINS A SUCCURSALES		GROS-SISTES	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie, papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures		Alimentation générale
1952 Janvier	88	74	194	136	116	153	100	114	129	137	134	97	94	152	88	99	104	
Février	51	48	47	140	120	149	123	148	158	138	114	122	102	158	79	81	97	
Mars	96	97	74	143	131	149	118	204	169	133	104	113	115	158	87	82	97	
Avril	125	127	127	137	126	143	113	180	150	140	123	108	118	155	124	154	104	
Mai	105	123	108	140	130	149	103	143	149	162	156	116	125	177	122	135	110	
Juin	73	76	69	128	121	138	84	133	134	151	227	93	122	168	101	95	104	
Juillet	75	83	136	133	121	146	88	146	134	168	146	116	131	156	125	122	111	
Août	56	50	79	131	118	143	80	127	142	155	357	86	123	169	85	81	111	
Septembre	91	99	99	143	123	148	115	220	153	152	319	102	121	185	84	109	110	
Octobre	103	143	100	147	132	157	119	155	141	166	134	117	136	177	96	128	109	
Novembre	78	83	89	134	117	146	99	148	132	157	197	104	116	156	93	109	98	
Décembre	79	103	89	161	138	181	110	140	142	217	274	149	139	179	117	105	124	
1953 Janvier	75	76	102	144	120	166	87	105	151	150	127	94	102	182	93	69	106	
Février	49	42	46	132	115	149	85	98	125	149	86	92	99	167	70	82	100	
Mars	99	94	90	147	127	157	115	178	162	164	122	103	112	171	92	89	110	

(*) Pour la consommation de sucre, voir tableau n° 56.

(1) Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

66

Source : Administration des Douanes et Accises.

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(milliers de pièces)			
1936-38 Moyenne mensuelle	16.187	49.414	430.048	1.097
1951 Moyenne mensuelle	6.385	25.887	711.922	822
1952 Moyenne mensuelle	9.792	32.440	682.898	873
1952 Février	4.358	23.057	492.305	779
Mars	5.512	24.846	498.486	822
Avril	5.720	28.667	695.663	944
Mai	4.447	27.903	668.759	884
Juin	12.523	43.034	777.881	939
Juillet	10.373	30.691	780.909	843
Août	10.582	27.130	714.449	857
Septembre	13.194	35.941	717.207	893
Octobre	13.574	31.551	630.699	839
Novembre	14.384	38.899	615.574	800
Décembre	16.201	50.628	717.587	961
1953 Janvier	9.635	29.436	649.794	748
Février	7.474	27.732	547.969	748
Mars	8.432	32.380	734.472	819
Avril	8.804	33.054	622.551	803

67

III — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux chèvres
	1936-38 Moyenne mensuelle	16.561	698	12.242	26.679
1951 Moyenne mensuelle	18.338	3.674	11.297	32.607	6.186
1952 Moyenne mensuelle	18.667	3.056	9.454	34.782	5.090
1952 Mars	17.156	3.263	10.390	30.479	2.865
Avril	19.988	2.749	12.345	35.704	2.886
Mai	17.561	2.455	10.528	33.051	1.781
Juin	16.959	2.272	9.612	33.322	1.915
Juillet	20.053	2.699	11.432	36.973	1.455
Août	16.820	2.624	8.842	30.960	1.785
Septembre	19.417	3.271	9.164	36.461	5.572
Octobre	19.845	3.357	8.835	39.346	8.027
Novembre	18.001	3.308	6.644	36.478	9.814
Décembre	19.681	3.696	8.262	40.691	9.345
1953 Janvier	18.292	3.634	8.524	35.860	9.186
Février	16.424	3.020	9.300	33.002	6.013
Mars	17.979	3.292	10.894	36.723	3.886
Avril	19.453	3.021	12.399	38.727	3.738
Mai	17.356	2.694	10.786	33.297	2.226

LES TRANSPORTS

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	Recettes					Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploita- tion	
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total	Intervention de l'Etat (2)				Total général
1938 Moyenne mens. (1)	73,8	146,6	5,2	225,6	—	225,6	238,9	— 13,3	105,9
1951 Moyenne mensuelle.	249,8	571,4	33,5	854,7	120,8	975,5	958,2	17,3	98,2
1952 Moyenne mensuelle.	276,2	582,4	34,6	893,2	75,9	969,1	955,1	14,0	98,6
1952 Février	228,4	578,3	33,0	839,7	75,9	915,6	957,1	— 41,5	104,5
Mars	251,8	618,6	31,3	901,7	75,9	977,6	995,9	— 18,3	101,9
Avril	265,9	582,8	35,6	884,3	75,9	960,2	962,7	— 2,5	100,3
Mai	262,8	566,2	30,1	859,1	75,9	935,0	969,9	— 34,9	103,7
Juin	281,4	538,4	39,4	859,2	75,9	935,1	939,0	— 3,9	100,4
Juillet	342,8	530,4	33,2	906,4	75,9	982,3	957,4	24,9	97,5
Août	337,9	544,2	33,9	916,0	75,9	991,9	944,1	47,8	95,2
Septembre	300,9	606,5	33,1	940,5	75,9	1.016,4	949,3	67,1	93,4
Octobre	274,0	642,0	35,7	951,7	75,9	1.027,6	963,6	64,0	93,8
Novembre	241,6	674,5	31,1	847,2	75,9	923,1	902,8	20,3	97,8
Décembre	270,0	595,4	38,7	904,1	75,9	980,0	919,5	60,5	93,8
1953 Janvier	279,8	534,8	44,2	858,8	52,8	911,6	991,7	— 80,1	108,8
Février	238,2	500,8	37,1	776,1	52,8	828,9	930,9	— 102,0	112,3
Mars	266,1	597,6	34,4	898,1	52,7	950,8	967,3	— 16,5	101,7
Avril	278,0	553,4	33,2	864,6	52,8	917,4	945,1	— 27,7	103,0

(1) Y compris le Nord-Belge.

(2) Subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2) 1° Trafic général						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
Service interne belge	Service internat.	Transit									
1938 Moyen. mens. (3)	388.982	114.745	90.665	479.647	16.004	511	6.169	186	154	88	428
1951 Moyen. mens.	335.279	106.728	60.912	396.191	18.722	604	6.008	237	207	108	552
1952 Moyen. mens.	296.804	99.406	56.824	353.628	18.984	620	5.501	203	209	94	506
1952 Février	292.236	110.164	55.827	348.063	18.635	567	5.456	195	221	99	515
Mars	317.362	106.525	59.949	377.311	18.893	590	6.020	218	240	102	560
Avril	304.098	97.469	56.738	360.836	19.024	617	5.610	201	219	94	515
Mai	296.837	90.324	56.283	353.120	19.286	623	5.451	199	209	95	503
Juin	282.602	86.606	52.375	335.037	18.126	615	5.190	193	205	79	477
Juillet	269.549	81.429	54.353	323.902	17.547	677	4.827	176	193	83	453
Août	281.985	89.905	52.738	334.723	17.820	675	4.972	195	178	91	464
Septembre	303.468	100.579	60.219	363.687	18.699	615	5.562	214	199	89	502
Octobre	336.904	108.416	62.378	399.342	19.800	621	6.152	230	207	92	529
Novembre	290.842	96.994	53.821	344.663	19.304	595	5.416	202	181	87	469
Décembre	275.913	109.043	59.726	335.639	19.744	607	5.347	178	230	104	512
1953 Janvier	257.945	103.397	53.806	311.751	p 20.614	p 622	4.843	170	200	86	456
Février	241.468	92.327	49.238	290.706	p 18.194	p 555	4.556	154	184	88	426
Mars	290.691	98.213	56.809	347.500	p 19.158	p 596	5.428	192	208	106	507
Avril	275.755	92.964	54.004	329.759			5.225				484

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

(3) Y compris le Nord-Belge.

c) Statistique du trafic (1)
2° Transport des principales grosses marchandises
A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mensuelle (2)	428	6.169	405	2.540	472	516	559	934	64	225	77	377
1951 Moyenne mensuelle	552	6.008	253	2.181	644	793	498	764	40	272	92	471
1952 Moyenne mensuelle	506	5.501	229	2.072	661	721	445	640	29	228	81	395
1952 Février	515	5.456	145	2.256	652	797	365	428	27	267	113	406
Mars	560	6.020	166	2.224	719	826	490	673	27	332	88	475
Avril	515	5.610	128	2.041	676	753	504	727	22	206	91	462
Mai	503	5.451	86	1.889	693	714	530	837	21	211	69	401
Juin	477	5.190	81	1.840	658	678	493	783	14	230	70	343
Juillet	453	4.827	119	1.737	653	558	441	698	28	201	66	326
Août	464	4.972	102	1.883	618	590	424	690	74	189	62	340
Septembre	502	5.582	127	2.099	659	705	469	759	40	213	72	419
Octobre	529	6.152	666	2.252	654	725	445	684	23	208	81	414
Novembre	469	5.416	716	2.035	533	649	375	493	17	167	71	360
Décembre	512	5.347	219	2.275	752	743	338	358	21	212	83	346
1953 Janvier	456	4.843	124	2.172	659	647	326	298	18	203	81	315
Février	426	4.556	115	1.949	627	587	314	374	20	204	71	295
Mars	507	5.428	162	2.038	700	665	465	631	26	298	81	362
Avril	484	5.225	124	2.011	686	653	463	665	25	172	73	353

(1) Non compris les transports militaires.

(2) Y compris le Nord-Belge.

I — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

PÉRIODES	TOTAL	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silice et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées (milliers)
(milliers de tonnes)												
1938 Moyenne mens. (1)	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248	5.858
1951 Moyenne mensuelle	3.772	127	1.861	19	236	329	625	13	133	35	304	3.273
1952 Moyenne mensuelle	3.356	130	1.879	17	218	293	621	7	120	33	338	2.608
1952 Avril	3.361	34	1.607	16	224	350	583	2	115	34	396	2.205
Mai	3.331	28	1.507	15	224	379	692	3	106	31	345	2.540
Juin	3.165	36	1.430	23	232	345	654	2	124	31	288	2.547
Juillet	2.850	43	1.322	23	164	300	574	12	109	28	275	2.028
Août	3.071	44	1.481	17	177	302	572	41	119	28	290	2.126
Septembre	3.478	55	1.713	20	221	320	627	9	125	31	357	2.323
Octobre	4.023	536	1.867	18	235	299	555	3	114	33	363	4.601
Novembre	3.493	505	1.646	13	213	231	389	2	91	29	314	4.095
Décembre	3.033	93	1.816	14	216	189	269	2	100	34	300	1.944
1953 Janvier	2.848	40	1.750	15	200	205	230	2	103	28	275	1.288
Février	2.654	37	1.560	11	183	199	279	2	102	28	253	1.294
Mars	3.208	35	1.666	15	200	320	495	2	141	29	305	1.867
Avril												1.784

(1) Y compris le Nord-Belge, en ce qui concerne la S.N.C.B.

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (2)
				chargés	sur lest							
1936-38 Moyenne mens.	988	2.008	1.072	837	151	1.072	3.917	1.317	695	3.762	1.268	
1951 Moyenne mensuelle	952	2.209	1.261	798	155	1.169	3.611	1.535	695	3.677	1.554	877
1952 Moyenne mensuelle	980	2.335	1.304	804	174	986	3.589	1.503	593	3.555	1.494	878
1952 Juin	947	2.382	1.249	713	185	930	3.473	1.429	565	3.442	1.432	867
Juillet	965	2.235	1.279	792	179	908	3.621	1.513	587	3.694	1.567	933
Août	944	2.443	1.275	785	163	846	3.531	1.521	560	3.571	1.540	856
Septembre	920	2.058	1.235	746	190	974	3.694	1.535	574	3.606	1.465	797
Octobre	1.049	2.479	1.300	863	195	1.022	3.876	1.620	621	3.864	1.615	947
Novembre	964	2.288	1.233	782	166	795	3.395	1.462	536	3.391	1.491	881
Décembre	1.037	2.579	1.347	857	184	836	3.722	1.523	580	3.477	1.459	919
1953 Janvier	965	2.445	1.150	807	147	1.040	3.445	1.394	582	3.188	1.310	792
Février	917	2.143	1.049	785	139	892	3.118	1.363	565	3.151	1.360	761
Mars	1.091	2.422	1.091	929	152	1.207	3.782	1.626	616	3.643	1.528	735
Avril	1.085	2.451	1.110	964	140	1.138	3.700	1.566	769	3.512	1.482	707
Mai	1.090	2.488		926	159		3.534	1.488	728	3.698	1.563	797
Juin	1.076	2.506		937	147		3.827	1.616	785	3.855	1.604	815

(1) Trafic international. — (2) Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (1) (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) (1)	Entrées	Sorties
1936-38 Moyenne mensuelle	169	177	208	170	178	92	174	152
1951 Moyenne mensuelle	153	125	129	155	125	83	147	71
1952 Moyenne mensuelle	167	126	130	157	126	78	134	54
1952 Juin	153	130	139	151	131	92	140	59
Juillet	183	145	151	184	143	82	146	49
Août	141	116	123	139	120	82	137	51
Septembre	142	124	135	142	114	66	141	54
Octobre	152	119	124	158	126	48	148	81
Novembre	154	113	134	151	112	65	119	48
Décembre	158	128	75	157	126	73	99	43
1953 Janvier	150	106	88	150	110	98	83	44
Février	129	118	92	127	109	90	82	35
Mars	157	122	117	160	130	76	102	64
Avril	160	107	127	162	107	62	133	58
Mai	149	103		142	100			
Juin	169	133		171	130			

(1) Trafic international.

IV — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

Source : Institut National de Statistique.

72

PÉRIODES	BATEAUX CHARGÉS														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Traffic inté-rieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Traffic inté-rieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics	Traffic inté-rieur	Impor-tations	Expor-tations	Transit	Ensem-ble des trafics
1951 Moyenne mensuelle ..	6.077	2.814	2.119	325	11.335	1.570	1.067	757	77	3.471	170,2	63,0	46,4	9,9	289,5
1952 Moyenne mensuelle ..	5.398	2.932	2.150	318	10.798	1.427	1.023	769	76	3.295	159,6	63,1	49,8	9,9	282,4
1952 Mars	5.698	2.987	2.062	355	11.102	1.487	1.092	716	87	3.382	166,7	64,6	49,0	11,0	291,3
Avril	5.697	3.030	2.182	418	11.377	1.448	1.097	744	104	3.393	162,2	64,9	51,7	13,8	292,6
Mai	5.965	3.267	2.323	352	11.907	1.629	1.187	756	88	3.658	171,5	72,0	53,4	10,9	307,8
Juin	5.445	2.941	2.434	322	11.142	1.458	1.037	854	78	3.427	162,1	64,9	59,0	9,9	295,9
Juillet	6.184	3.053	2.315	282	10.834	1.306	1.035	841	68	3.250	146,5	68,1	51,8	9,0	275,4
Août	5.487	3.509	2.379	290	11.665	1.426	1.026	836	72	3.360	166,0	67,1	52,0	9,6	294,7
Septembre	5.870	3.331	2.357	249	11.607	1.398	1.076	804	56	3.334	164,1	69,0	54,5	7,4	295,0
Octobre	5.502	3.390	2.440	311	11.643	1.442	1.166	882	75	3.565	162,6	76,7	54,3	9,8	303,4
Novembre	5.202	2.742	2.068	331	10.343	1.416	974	768	75	3.233	158,8	64,0	50,0	9,8	282,6
Décembre	4.957	2.288	1.796	282	9.323	1.468	838	702	62	3.070	160,6	50,6	40,8	8,3	260,3
1953 Janvier	4.755	2.160	1.745	299	8.959	1.380	769	646	73	2.868	153,4	48,1	38,7	9,4	249,6
Février	5.711	1.917	1.683	308	9.619	1.383	601	613	74	2.671	144,9	42,4	38,0	9,3	234,6
Mars	7.913	2.990	2.407	475	13.785	2.011	964	820	113	3.908	208,0	67,8	53,0	15,2	344,0

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE
BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL
D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

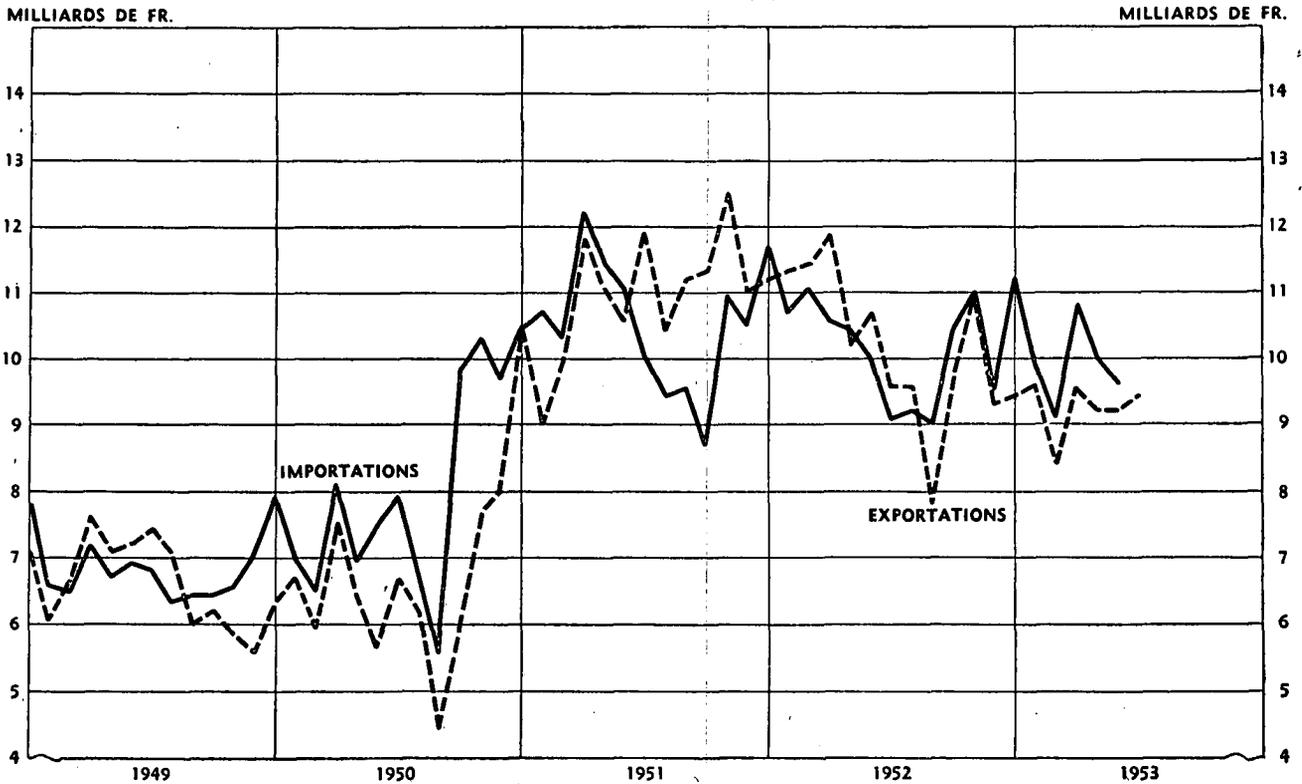
75

Périodes	0 - Pro- duits alimen- taires	1 - Bois- sons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'excep- tion des carbu- rants	3 - Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et pro- duits connexes	4 - Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	5 - Pro- duits chimi- ques	6 - Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	7 - Machi- nes et matériel de transport	8 - Artic- les manu- facturés divers	9 - Mar- chandises non dénom- mées ailleurs	Totaux
Quantités (milliers de tonnes)											
<i>Importations.</i>											
1951 Moyenne mensuelle	279	8,0	1.860	796	10,6	100	100	27,9	3,3	1,5	3.188
1952 Moyenne mensuelle	273	8,3	1.884	834	9,4	89	109	28,5	3,7	1,2	3.240
1952 Mai	231	8,4	1.995	820	5,7	96	105	30,3	3,6	1,0	3.295
Juin	186	8,2	1.805	854	7,4	62	94	29,6	3,3	0,6	3.050
Juillet	276	7,5	1.878	734	10,0	104	93	23,9	3,7	1,4	3.132
Août	243	6,9	1.952	712	11,4	71	97	19,2	3,4	0,7	3.116
Septembre	271	8,1	2.095	790	8,8	65	114	41,8	4,6	1,0	3.399
Octobre	366	9,7	2.050	829	10,8	116	129	33,2	5,0	1,3	3.550
Novembre	300	8,7	1.763	766	5,4	84	129	27,4	3,9	1,0	3.088
Décembre	388	9,5	1.599	732	8,3	88	135	21,6	3,7	1,3	2.986
1953 Janvier	234	7,3	1.382	841	6,4	88	100	34,2	3,0	—	2.696
Février	186	7,2	1.484	746	10,6	95	97	20,9	3,2	0,1	2.650
Mars	205	8,1	1.841	850	13,4	96	121	30,8	4,2	0,1	3.170
Avril	203	8,5	2.019	801	10,1	118	118	25,4	4,2	0,1	3.308
Mai	217	8,3	1.972	870	12,1	88	123	22,4	3,9	0,1	3.317
Juin											3.530
<i>Exportations.</i>											
1951 Moyenne mensuelle	58	0,8	331	274	8,2	283	708	22,3	3,3	0,1	1.688
1952 Moyenne mensuelle	38	0,6	283	462	9,9	225	648	25,0	3,2	0,1	1.695
1952 Mai	29	0,8	338	516	9,3	217	695	27,7	2,7	0,1	1.836
Juin	27	0,9	318	524	7,6	232	629	26,1	2,8	0,1	1.766
Juillet	30	0,9	311	495	8,8	221	640	21,2	2,6	0,1	1.731
Août	28	0,7	279	507	7,9	178	533	16,1	2,1	0,1	1.550
Septembre	36	0,6	318	460	9,0	188	709	19,6	2,6	0,1	1.743
Octobre	39	0,4	299	501	12,8	206	746	26,5	3,3	0,1	1.834
Novembre	47	0,5	263	402	7,9	163	594	28,5	3,0	0,1	1.509
Décembre	44	0,3	282	474	9,3	173	597	19,8	3,1	0,1	1.603
1953 Janvier	48	0,3	220	455	8,5	225	595	15,7	2,9	0,1	1.570
Février	53	0,6	257	441	4,6	202	621	14,1	2,9	0,1	1.496
Mars	54	0,7	473	525	5,8	301	638	17,1	3,2	0,1	2.018
Avril	48	0,5	438	414	5,3	228	650	23,6	3,2	0,1	1.811
Mai	43	0,7	441	531	5,6	239	681	20,7	2,9	0,1	1.965
Juin											2.320

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.) (suite)

Périodes	0 - Produits alimentaires	1 - Boissons et tabacs	2 - Mat. brutes non comest. à l'exception des carburants	3 - Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 - Huiles et graiss. d'origine animale ou végétale	5 - Produits chimiques	6 - Art. manuf., classés principalement d'après la mat. première	7 - Machines et matériel de transport	8 - Articles manufacturés divers	9 - Marchandises non dénommées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations en p. c.
Importations.														
<i>1951 Moy. mensuelle</i>														
1951 Moy. mensuelle	1.772	165	3.207	875	203	510	2.087	1.311	381	89	10.600	3.327		
1952 Moy. mensuelle	1.813	165	2.579	958	122	442	2.093	1.552	435	93	10.252	3.164		
<i>1952</i>														
Mai	1.498	158	2.281	971	73	447	2.293	1.738	422	82	9.963	3.024		
Juin	1.352	165	2.010	1.007	92	372	1.838	1.690	378	55	8.959	2.937		
Juillet	1.778	149	2.132	834	116	415	1.672	1.506	412	137	9.151	2.922		
Août	1.579	136	2.218	797	136	338	1.947	1.292	376	100	8.919	2.862		
Septembre	1.947	187	2.346	898	101	368	2.201	1.773	517	104	0.422	3.066		
Octobre	2.029	192	2.721	961	119	507	2.136	1.670	588	92	11.015	3.103		
Novembre	1.549	182	2.288	833	67	398	2.094	1.504	468	87	19.470	3.067		
Décembre	2.218	209	3.052	838	92	444	2.344	1.488	455	89	1.220	3.760		
<i>1953</i>														
Janvier	1.710	147	2.460	978	81	403	2.259	1.507	360	43	19.953	3.692		
Février	1.525	142	2.199	814	135	405	1.975	1.372	399	52	9.018	3.403		
Mars	1.787	148	2.583	962	161	486	2.292	1.751	539	93	0.782	3.401		
Avril	1.596	162	2.339	923	133	548	1.858	1.745	499	90	19.893	2.991		
Mai	1.537	156	2.335	927	138	449	2.009	1.549	428	73	9.601	2.895		
Juin											p 9.689	p 2.746		
Exportations.														
<i>1951 Moy. mensuelle</i>														
1951 Moy. mensuelle	508	32	1.140	316	187	857	6.689	954	341	22	11.047	6.543	+ 447	104,2
1952 Moy. mensuelle	337	15	697	580	166	694	6.204	1.135	303	32	10.213	6.026	- 39	99,6
<i>1952</i>														
Mai	200	20	559	676	151	708	6.835	1.168	277	26	10.710	5.833	+ 747	107,5
Juin	293	14	665	656	113	740	5.793	1.094	253	11	9.638	5.458	+ 679	107,5
Juillet	294	15	657	601	133	614	5.851	1.102	265	26	9.558	5.522	+ 407	104,4
Août	236	12	597	600	119	507	4.592	808	241	39	7.751	5.001	- 1.168	86,9
Septembre	302	11	634	552	136	505	6.227	981	318	40	9.686	5.557	- 736	92,9
Octobre	322	13	703	607	178	547	6.879	1.201	369	36	10.855	5.919	- 160	98,6
Novembre	309	13	728	476	122	466	5.547	1.172	331	90	9.254	6.132	- 216	97,7
Décembre	351	12	824	557	144	514	5.712	936	320	24	9.394	5.861	- 1.835	83,7
<i>1953</i>														
Janvier	387	9	708	534	126	663	5.941	872	272	54	9.556	6.087	- 397	96,0
Février	386	13	810	512	66	556	4.885	769	299	30	8.326	5.566	- 692	92,3
Mars	388	15	1.009	588	85	787	5.514	847	343	38	9.614	4.704	- 1.168	89,2
Avril	324	12	896	474	78	633	5.437	1.001	326	61	9.242	5.103	- 651	93,4
Mai	332	14	824	561	86	632	5.337	997	292	46	9.121	4.641	- 480	95,0
Juin											p 9.535	p 4.109	p- 184	p 98,4



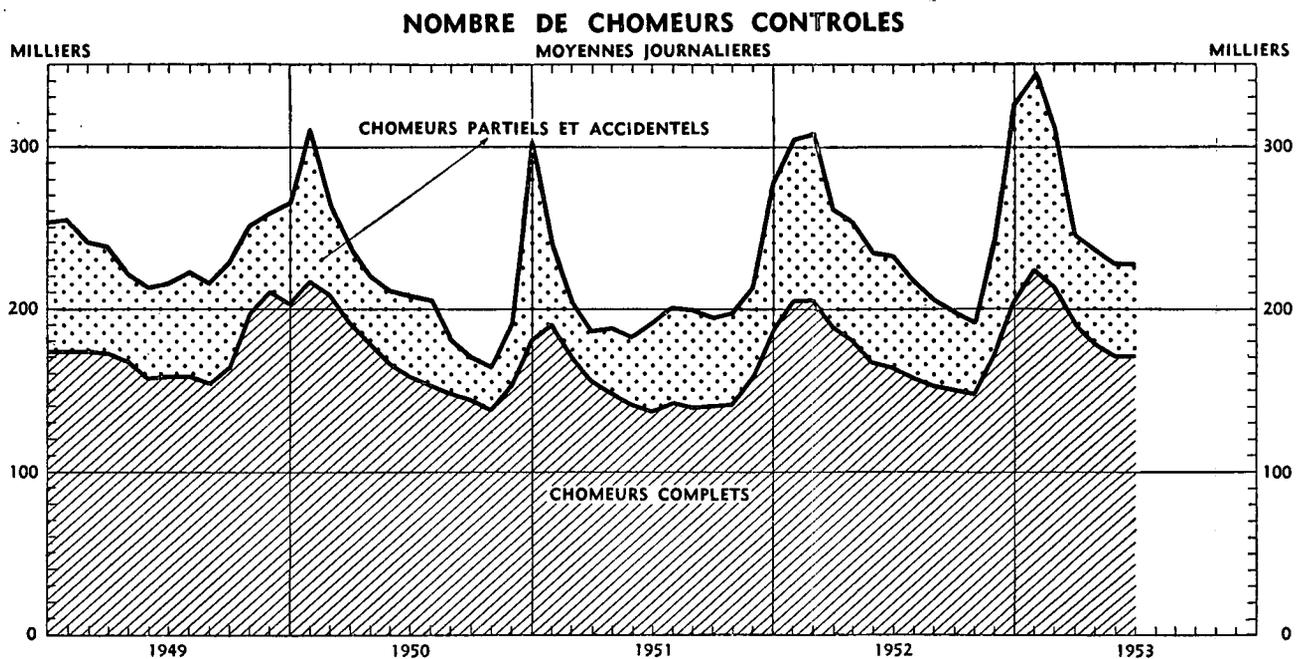
LE CHOMAGE

I — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

Source : Office national du Placement et du Chômage.

81

PÉRIODES	NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLÉS						MILLIERS DE JOURNÉES PERDUES		
	CHÔMEURS INSCRITS AU COURS DU MOIS			MOYENNES JOURNALIÈRES			Chômeurs		Totaux
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
1952 Juin	207.346	201.164	408.510	163.865	68.266	232.131	4.688	1.950	6.638
Juillet	196.408	171.778	368.186	158.380	58.623	217.003	3.643	1.348	4.991
Août	196.612	176.945	373.557	151.707	53.325	205.032	4.400	1.546	5.946
Septembre	188.892	150.035	338.927	150.136	46.849	196.985	3.606	1.123	4.729
Octobre	179.447	133.540	312.987	146.575	44.713	191.288	3.374	1.028	4.400
Novembre	215.033	235.815	450.848	169.970	71.958	241.928	4.935	2.094	7.029
Décembre	239.904	329.339	569.243	204.054	121.075	325.129	4.502	2.679	7.181
1953 Janvier	258.451	263.678	522.129	224.062	119.716	343.778	5.380	2.866	8.246
Février	249.149	253.819	502.968	212.794	98.689	311.483	5.115	2.365	7.480
Mars	238.132	170.002	408.134	189.521	56.618	246.139	5.690	1.687	7.377
Avril	212.549	166.522	379.071	178.463	57.479	235.942	3.930	1.263	5.193
Mai				171.233	57.445	228.678			
Juin				171.249	56.242	227.491			



II — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLÉS PAR PROVINCE

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											
Moyenne journalière par mois													
1952 Avril	—	—	22	253.368	59.103	40.328	46.744	62.723	20.720	14.922	5.553	316	2.959
Mal	—	—	23	234.251	54.013	37.319	42.480	59.288	18.713	14.163	5.120	252	2.923
Juin	—	—	29	232.131	53.306	37.532	42.513	57.409	19.984	13.387	4.998	238	2.764
Juillet	—	—	23	217.003	51.324	36.714	37.597	53.892	18.419	11.139	4.934	267	2.717
Août	—	—	29	205.032	48.816	34.962	34.296	49.970	16.711	12.182	4.091	314	2.790
Septembre	—	—	24	196.985	47.561	33.079	35.833	45.280	15.970	11.446	4.662	478	2.676
Octobre	—	—	23	191.288	48.179	31.663	33.910	43.234	15.045	10.931	4.846	729	2.751
Novembre	—	—	29	241.928	58.664	39.210	44.516	52.975	19.936	13.583	7.390	2.017	3.637
Décembre	—	—	22	325.129	69.445	51.119	62.297	72.879	28.687	19.484	11.175	3.994	6.049
1953 Janvier	—	—	24	343.778	74.113	55.166	62.834	74.279	31.529	21.649	12.819	4.284	7.105
Février	—	—	24	311.483	65.923	50.888	54.415	65.852	29.115	22.099	11.418	4.526	7.247
Mars	—	—	30	246.139	55.956	41.463	43.605	55.266	21.844	15.571	7.358	1.027	4.049
Avril	—	—	22	235.942	53.952	39.642	41.357	54.172	21.683	14.437	6.495	556	3.648
Moyenne journalière par semaine													
1953 Mai	3	9	6	231.483	52.445	37.979	40.574	54.465	21.564	14.367	6.212	421	3.456
	10	16	5	235.637	53.230	38.274	40.200	56.707	22.483	14.568	6.351	428	3.416
	17	23	6	223.639	51.741	37.709	36.231	53.250	20.568	14.152	6.186	396	3.406
	24	30	5	227.308	51.530	37.939	38.250	53.505	22.171	14.025	6.161	374	3.353
	31	6	6	226.255	52.637	38.930	36.706	52.332	20.948	14.353	6.455	428	3.466
Juin	7	13	6	224.365	52.159	38.985	36.808	51.995	20.234	14.169	6.111	467	3.437
	14	20	6	226.253	52.221	39.051	38.134	52.531	20.634	14.059	5.876	415	3.332
	21	27	6	228.435	51.553	39.230	38.401	53.672	21.297	14.213	6.152	504	3.413
	28	4	6	230.906	52.219	39.354	38.429	54.566	21.483	14.540	6.283	483	3.549

III — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS
(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés)

81

Source : Office national du Placement et du Chômage.

Période	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameublement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Genç de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
Chômeurs complets																									
1952 Février	14.389	954	879	909	8.293	3.746	35.056	10.757	21.166	2.597	1.712	1.703	25.751	17.186	4.880	12.547	15.933	—	—	6.044	5.105	505	13.152	1.060	204.324
Mars	12.171	723	883	783	7.295	4.371	26.199	9.882	21.046	2.608	1.814	1.713	26.740	14.697	4.538	12.412	15.570	—	—	5.870	4.950	473	12.850	1.033	188.619
Avril	10.893	715	861	695	5.543	5.585	21.400	9.208	20.404	2.748	1.966	1.590	29.249	13.577	4.373	11.999	15.358	—	—	5.129	4.902	422	12.515	1.164	180.287
Mai	8.469	758	833	675	4.055	5.377	17.479	8.131	19.397	2.699	2.015	1.580	30.059	12.556	3.980	11.316	14.735	—	—	5.081	4.788	411	12.403	1.223	166.020
Juin	8.618	780	811	677	3.799	5.206	16.830	7.592	19.332	2.542	1.985	1.513	29.677	13.125	4.059	10.404	14.302	—	—	4.507	4.657	358	11.858	1.233	163.865
Juillet	8.863	734	841	631	3.757	4.431	17.168	7.299	17.931	2.569	1.793	1.425	27.909	13.807	4.552	9.954	13.923	—	—	3.443	4.447	356	11.374	1.123	158.380
Août	7.911	732	851	614	3.859	3.383	16.702	7.075	17.715	2.578	1.620	1.349	25.349	13.624	4.030	9.676	13.722	—	—	3.555	4.544	343	11.324	1.106	151.707
Septembre	8.877	814	879	603	4.594	3.494	16.890	6.775	17.129	2.431	1.528	1.313	23.238	11.687	3.553	9.640	13.560	—	—	5.068	4.856	445	11.664	1.098	150.138
Octobre	5.912	798	858	638	5.586	2.980	17.042	6.949	17.427	2.356	1.480	1.267	21.735	10.929	3.927	9.567	13.633	—	—	5.759	5.027	435	11.791	977	146.575
Novembre	10.886	894	961	833	6.412	3.194	23.424	8.111	20.430	2.405	1.445	1.338	22.991	12.639	3.987	10.472	14.866	—	—	6.010	5.091	448	12.163	965	169.970
Décembre	15.103	997	1.062	1.481	8.042	3.253	33.823	10.574	23.686	2.680	1.607	1.358	28.468	16.058	4.837	12.039	16.066	—	—	5.941	5.163	499	12.365	947	204.054
1953 Janvier	16.306	1.112	1.134	2.082	8.568	3.032	40.609	11.912	25.869	2.787	1.699	1.458	28.558	18.162	4.915	12.629	17.344	—	—	6.069	5.353	512	12.971	981	224.062
Février	15.917	1.060	1.191	2.105	7.972	2.802	36.205	10.867	25.476	2.703	1.653	1.416	27.975	16.108	4.319	12.465	16.866	—	—	6.023	5.389	479	12.832	971	212.794
Mars	13.523	808	1.192	1.641	6.220	2.884	27.088	9.304	23.896	2.673	1.691	1.373	26.531	13.397	3.894	12.344	15.869	—	—	5.752	5.283	480	12.721	957	189.521
Avril	12.468	861	1.148	1.507	4.393	3.194	22.315	8.262	23.042	2.679	1.691	1.342	26.614	12.482	4.068	12.123	15.484	—	—	5.435	5.213	456	12.620	1.066	178.463
Chômeurs partiels et accidentels																									
1952 Février	1.828	2.516	74	1.872	2.098	436	26.571	4.123	6.763	943	1.092	361	31.358	8.089	2.627	2.411	3.722	4.839	71	334	327	57	434	71	103.017
Mars	746	672	38	351	1.944	543	5.212	2.111	5.829	1.094	1.439	364	32.010	6.073	2.241	2.163	2.789	5.919	187	313	307	48	414	73	72.775
Avril	569	205	770	239	1.718	823	2.505	2.032	6.839	1.092	1.614	360	34.662	5.602	2.135	1.970	2.674	6.003	43	314	340	68	437	69	73.081
Mai	969	204	259	263	1.548	593	2.023	1.791	5.890	1.079	1.724	418	32.500	4.659	1.883	1.884	2.570	6.798	45	293	307	52	414	60	68.231
Juin	1.164	204	1.020	188	1.275	369	2.051	1.733	6.035	1.002	1.532	378	28.469	6.214	4.103	1.768	2.431	7.225	25	285	296	51	385	63	68.269
Juillet	892	212	764	240	999	288	2.222	1.727	5.409	850	1.095	332	21.421	6.035	4.166	1.766	2.285	6.888	44	247	341	49	317	44	58.623
Août	814	319	107	286	1.101	219	2.855	1.598	5.184	842	934	273	20.364	5.359	2.220	1.537	2.048	6.176	57	283	328	49	328	44	53.325
Septembre	1.130	527	153	279	1.205	247	3.948	1.223	4.331	722	709	218	15.880	3.658	1.703	1.384	1.878	6.615	63	281	334	37	295	29	46.849
Octobre	773	566	124	313	992	224	3.586	1.379	4.314	893	547	217	13.824	3.716	1.904	1.700	1.973	6.537	80	303	363	53	281	51	44.713
Novembre	1.544	890	149	691	1.297	251	19.212	2.643	5.943	729	520	223	15.058	6.996	3.105	1.978	2.739	6.497	381	323	308	47	394	40	71.958
Décembre	2.325	1.953	71	1.994	2.087	279	37.975	5.830	11.256	1.384	790	259	23.755	11.422	5.433	2.938	4.322	5.419	308	329	407	62	421	56	121.075
1953 Janvier	2.205	1.746	516	2.731	1.963	201	43.658	5.697	11.121	1.185	655	288	18.705	9.752	2.981	2.710	4.510	7.665	76	348	347	85	519	52	119.716
Février	1.772	2.279	115	2.648	1.662	235	29.578	4.514	10.808	1.047	669	292	18.171	7.624	2.354	2.581	3.953	6.946	67	348	358	66	553	49	98.689
Mars	591	329	43	644	994	288	3.804	1.888	8.153	727	716	288	17.566	5.261	2.532	2.251	2.680	6.552	73	304	319	68	487	70	56.618
Avril	571	307	448	556	894	425	2.510	1.608	7.459	705	934	316	18.293	5.726	3.693	2.207	2.590	6.686	306	308	341	43	501	52	57.479
Total des chômeurs contrôlés																									
1952 Février	16.217	3.470	953	2.781	10.301	4.182	61.627	14.880	27.929	3.540	2.804	2.064	67.109	25.275	7.507	14.958	19.655	4.839	71	6.378	5.432	562	13.586	1.131	307.341
Mars	12.917	1.295	921	1.134	9.239	4.914	31.411	11.993	26.875	3.700	3.253	2.077	68.750	20.770	6.779	14.565	18.359	5.919	187	6.188	5.257	521	13.264	1.106	261.394
Avril	11.462	920	1.631	934	7.261	6.408	23.905	11.240	27.243	3.840	3.580	1.950	63.911	19.179	6.506	13.960	18.032	6.003	43	5.443	5.242	490	12.952	1.233	253.368
Mai	7.438	902	1.092	938	5.603	5.975	19.502	9.922	25.287	3.778	3.739	1.998	62.559	17.215	5.863	13.200	17.305	6.798	45	5.374	5.095	463	12.817	1.283	234.251
Juin	9.782	984	1.831	865	5.074	5.575	18.881	9.325	25.367	3.544	3.517	1.891	58.146	19.339	8.162	12.172	16.733	7.225	25	4.792	4.953	409	12.243	1.296	232.131
Juillet	9.755	946	1.605	871	4.756	4.769	19.390	9.026	23.340	3.419	2.888	1.757	49.330	19.842	8.708	11.720	16.208	6.888	44	3.690	4.788	405	11.691	1.167	217.003
Août	8.725	1.051	958	900	4.960	3.602	19.557	8.673	22.899	3.420	2.554	1.622	45.758	18.943	6.250	11.213	15.770	6.176	57	3.838	4.872	392	11.652	1.150	205.032
Septembre	10.007	1.341	1.032	882	5.799	3.741	20.838	7.998	21.460	3.153	2.237	1.531	39.118	15.345	5.256	11.024	15.436	6.615	63	5.349	5.151	482	11.998	1.127	196.985
Octobre	6.685	1.364	982	951	6.578	3.204	20.628	8.328	21.741	3.249	2.027	1.484	35.559	14.645	5.333	11.267	15.608	6.537	80	6.062	5.308	488	12.154	1.028	191.288
Novembre	12.430	1.784	1.110	1.529	7.709	3.445	42.636	10.754	26.373	3.134	1.965	1.561	38.049	19.635	7.092	12.450	17.605	6.497	381	6.333	5.399	495	12.557	1.005	241.928
Décembre	17.428	2.950	1.133	3.475	10.129	3.537	71.798	16.404	34.942	4.064	2.397	1.617	50.223	27.480	10.270	14.977	20.388	5.419	308	6.270	5.570	581	12.786	1.003	325.129
1953 Janvier	18.511	2.858	1.650	4.813	10.531	3.233	84.267	17.609	36.990	3.972	2.354	1.746	47.263	27.914	7.896	15.339	21.854	7.665	76	6.417	5.700	597	13.490	1.033	343.778
Février	17.689	3.339	1.306	4.753	9.634	3.																			

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

85

I — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES (1) (millions de francs)

RUBRIQUES	28 fév. 1953	31 mars 1953	30 avril 1953	31 mai 1953
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.276	3.933	2.276	2.343
Prêts au jour le jour	1.811	1.737	2.134	2.304
Banquiers	2.858	2.769	3.012	2.981
Maison-mère, succursales et filiales	605	775	865	804
Autres valeurs à recevoir à court terme	3.053	2.777	3.248	3.624
Portefeuille-effets	44.198	46.515	45.691	44.180
a) Portefeuille commercial (2)	10.290	11.900	11.435	10.478
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique	10.751	10.405	10.517	10.005
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	23.157	24.210	23.739	23.697
Reports et avances sur titres	1.197	1.321	1.412	1.369
Débiteurs par acceptations	8.390	8.006	8.050	7.749
Débiteurs divers	15.465	15.481	15.688	16.184
Portefeuille-titres	10.698	10.714	10.942	11.021
a) Valeurs de la réserve légale	234	234	242	243
b) Fonds publics belges	8.546	8.538	8.744	8.827
c) Fonds publics étrangers	67	72	76	77
d) Actions de banques	907	937	930	930
e) Autres titres	944	933	950	944
Divers	3.899	3.676	3.062	2.957
Capital non versé	4	4	4	4
Total disponible et réalisable...	94.454	97.708	96.384	95.500
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	2	2	2	2
Immobles	767	769	786	786
Participation dans les filiales immobilières	294	294	297	297
Créances sur filiales immobilières	244	247	244	250
Matériel et mobilier	100	107	108	108
Total de l'immobilisé...	1.407	1.420	1.437	1.443
Total général actif...	95.861	99.128	97.821	96.943
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	401	308	453	526
Emprunts au jour le jour	—	2	2	—
Banquiers	6.745	7.611	6.651	6.468
Maison-mère, succursales et filiales	1.667	1.559	1.447	1.547
Acceptations	8.390	8.006	8.052	7.751
Autres valeurs à payer à court terme	783	1.945	2.026	2.033
Créditeurs pour effets à l'encaissement	1.351	1.069	1.072	1.115
Dépôts et comptes courants	63.171	65.266	65.190	64.847
a) A vue et à un mois au plus	55.468	57.263	57.024	56.811
b) A plus d'un mois	7.703	8.003	8.166	8.036
Obligations et bons de caisse	1.054	1.096	1.130	1.172
Montants à libérer sur titres et participations	645	644	651	654
Divers	5.859	5.761	5.200	4.878
Total de l'exigible...	90.087	93.267	91.874	90.991
C. Non exigible :				
Capital	3.425	3.425	3.500	3.505
Fonds indisponible, par prime d'émission	186	225	125	125
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	236	237	246	246
Réserve disponible	1.855	1.887	1.989	1.987
Provisions	92	87	87	89
Total du non exigible...	5.794	5.861	5.947	5.952
Total général passif...	95.861	99.128	97.821	96.943

(1) La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la Colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges.

Les soldes des comptes couverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la Colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

(2) L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 28 février 1953, 31 mars 1953, 30 avril 1953 et 31 mai 1953 respectivement à 7.718, 7.355, 6.679 et 7.209 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

ACTIF

	13-5-1953	20-5-1953	28-5-1953	4-6-1953	11-6-1953	18-6-1953	25-6-1953	2-7-1953	9-7-1953
Encaisse en or	34.374	34.767	34.767	34.767	34.767	34.767	34.778	34.778	34.778
Avoirs sur l'étranger :									
a) en devises étrangères	931	868	823	898	876	1.126	1.132	861	969
b) en francs belges	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5
Devises étrangères et or à recevoir....	2.492	2.492	2.492	2.492	2.492	2.492	2.492	1.994	1.994
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :									
a) U.E.P. { sans provision spéciale	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066	10.066
avec provision spéciale	3.120	3.219	3.020	3.173	2.987	3.113	2.969	3.097	3.929
convention du 28 nov. 1952	1.172	625	823	670	856	735	878	751	619
b) pays membres de l'U.E.P.	1.208	1.078	1.192	1.230	1.170	806	888	597	836
c) autres pays	287	282	297	300	303	306	307	323	324
Débiteurs pour change et or, à terme	166	206	206	206	198	198	59	59	59
Effets commerciaux sur la Belgique..	5.146	5.360	5.745	5.956	5.638	5.530	5.518	7.667	7.002
Avances sur fonds publics	288	347	313	672	508	541	555	730	591
Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-3-52 et 26-7-52)	146	146	158	213	5	55	104	181	10
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 sept. 1948 et 15 avril 1952) :									
a) certificats du Trésor	8.200	7.190	8.570	7.350	8.015	5.200	5.960	6.115	7.515
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat	359	—	—	—	—	1.143	522	1.525	1.047
c) autres effets publics belges	1	12	17	35	35	37	45	49	39
Monnaies divisionnaires et d'appoint	370	381	372	361	370	374	368	339	319
Avoirs à l'Office des { Compte A	2	2	2	2	3	2	2	1	1
Compte B	723	723	723	725	728	733	728	788	763
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.620	1.626	1.636	1.645	1.650	1.655	1.655	1.654	1.662
Immeubles, matériel et mobilier	889	889	889	889	889	889	889	889	889
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	706	706	706	705	705	706	706	707	704
Divers	426	416	402	498	526	534	483	620	580
	107.352	106.061	107.879	107.513	107.447	105.728	105.764	108.460	108.666

PASSIF

	13-5-1953	20-5-1953	28-5-1953	4-6-1953	11-6-1953	18-6-1953	25-6-1953	2-7-1953	9-7-1953
Billets en circulation	96.744	96.118	96.594	97.498	96.661	95.873	96.160	98.945	99.176
Comptes courants :									
Trésor public { Compte ordinaire	2	5	4	5	4	4	2	4	3
Comptes Accord de Coopération Economique	293	294	289	289	289	289	147	147	147
Banques à l'étranger : comptes ordinaires	395	405	451	452	493	502	345	351	400
Comptes courants divers	1.538	1.529	2.646	1.349	2.251	1.377	1.636	1.470	1.364
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :									
Pays membres de l'U. E. P.	1.537	524	946	746	782	355	260	331	246
Autres pays { a)	134	135	237	244	241	222	231	236	220
b)	723	723	723	725	728	733	728	788	763
Total des engagements à vue	101.366	99.733	101.890	101.308	101.449	99.355	99.509	102.272	102.319
Comptes spéciaux pour avances U.E.P. (arrêtés 22-3-1952 et 26-7-1952)	3.120	3.219	3.020	3.173	2.987	3.113	2.969	3.097	3.229
Devises étrangères et or à livrer	223	460	304	359	332	577	596	375	383
Caisse de Pensions du Personnel	706	706	706	705	705	706	706	707	704
Divers	258	264	280	289	295	298	305	330	342
Capital	400	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279	1.279
	107.352	106.061	107.879	107.513	107.447	105.728	105.764	108.460	108.666

SITUATIONS MENSUELLES
DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

85

(millions de francs)

ACTIF

	31-12-1952	31-1-1953	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953
Encaisse or	3.264	3.541	3.700	3.827	3.851	3.877
Avoirs en monnaies convertibles en or	4.166	4.291	4.219	4.615	4.753	4.834
Avoirs en francs belges :						
Banques et divers organismes	108	200	69	509	336	1
Certificats du Trésor belge	1.450	1.350	1.150	900	1.025	1.025
Autres avoirs	4	12	38	95	527	411
Francs belges à recevoir	—	2.325	2.225	2.075	1.975	1.775
Avoirs en autres monnaies	41	29	23	28	42	30
Débiteurs pour change et or à terme	2	2	2	1	—	4
Effets commerciaux sur le Congo belge et le Ruanda-Urundi	2	1	—	—	—	2
Avances sur fonds publics et substances précieuses	—	8	19	17	22	33
Avoirs aux Offices des Chèques postaux	3	11	15	5	7	10
Effets publics belges émis en francs congolais	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts)...	99	99	103	103	103	103
Immeubles, matériel et mobilier	53	54	63	65	67	71
Divers	126	131	137	184	146	207
	13.754	16.490	16.199	16.860	17.290	16.819

PASSIF

	31-12-1952	31-1-1953	28-2-1953	31-3-1953	30-4-1953	31-5-1953
Billets et monnaies métalliques en circulation	4.202	4.151	4.128	4.096	4.063	4.197
Comptes courants et créiteurs divers :						
Congo belge	4.570	4.301	3.827	3.824	3.299	2.421
Ruanda-Urundi		314	324	349	380	802
Comptes courants divers	2.499	2.692	2.931	3.810	4.688	4.384
Valeurs à payer	111	2.481	2.611	2.224	2.091	1.851
<i>Total des engagements à vue</i>	11.382	13.939	13.821	14.303	14.521	13.655
Engagements en francs belges :						
A vue	559	594	428	475	309	751
A terme	240	310	280	110	448	365
Engagements en monnaies étrangères :						
En monnaies convertibles	1.224	1.269	1.356	1.667	1.671	1.674
En autres monnaies	13	8	22	11	12	15
Monnaies étrangères et or à livrer	2	3	2	1	—	4
Divers	184	217	140	143	179	205
Capital	150	150	150	150	150	150
	13.754	16.490	16.199	16.860	17.290	16.819

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

Banque de France
(millions de francs français)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements	Portefeuille d'escompte (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17-6-1938)	Avances		Dettes de l'Etat envers la Banque		Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs Total
					sur titres	à 30 jours sur effets publics	Dette totale (2)	Dont avances provisoires (3)		
1951 Moyenne annuelle.	188.948	141.068	487.944	191.151	6.510	19.278	797.088	584.792	1.676.806	169.552
1952 Moyenne annuelle.	193.393	21.072	874.523	252.284	7.464	21.068	709.319	593.758	1.935.032	162.512
1952 10 avril.....	191.447	12.528	871.867	285.045	7.793	23.551	703.001	591.300	1.929.690	170.230
8 mai.....	191.447	13.919	855.958	276.763	7.428	21.091	707.406	596.200	1.915.834	167.511
5 juin.....	191.447	15.774	873.799	249.760	8.315	20.420	692.950	599.300	1.916.157	144.831
10 juillet.....	191.447	17.377	883.723	258.355	7.356	24.125	689.207	600.400	1.959.556	124.837
7 août.....	191.447	20.309	876.285	250.599	6.925	20.473	718.847	594.100	1.976.044	123.321
4 septembre.....	194.943	25.963	888.006	254.131	8.060	18.534	734.861	597.700	2.002.510	138.248
9 octobre.....	194.943	27.883	929.290	263.382	7.723	23.878	733.947	595.200	2.038.142	141.944
6 novembre.....	194.943	29.133	927.356	259.951	8.339	21.654	719.911	595.800	2.030.974	133.027
4 décembre.....	198.439	30.265	932.962	259.739	7.550	21.787	713.230	600.200	2.036.309	142.170
1953 8 janvier.....	200.187	30.791	1.020.954	264.691	7.460	23.764	685.350	599.900	2.110.391	123.532
5 février.....	200.187	16.068	973.644	253.778	8.089	22.921	716.385	613.500	2.083.557	119.798
5 mars.....	200.187	16.349	981.004	255.668	8.266	24.007	730.553	625.300	2.101.472	123.373
9 avril.....	200.187	16.472	978.156	243.411	7.603	22.739	797.729	625.900	2.124.988	137.105
7 mai.....	200.187	14.427	985.954	282.619	8.894	25.655	771.654	625.200	2.118.957	176.695
4 juin.....	200.187	14.721	987.872	271.926	7.984	23.506	773.993	625.900	2.089.749	206.348

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 8 novembre 1951.
précédent : 3 % depuis le 11 octobre 1951.

(1) Cette rubrique comprend : les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales, les effets escomptés sur l'étranger et les effets de mobilisation de crédits à moyen terme.

(2) La dette totale comprend : 1° l'avoir de la Banque dans ses comptes courants postaux; les prêts sans intérêts à l'Etat; les avances provisoires de la Banque à l'Etat; les Bons du Trésor négociables remis en contre-partie des cessions d'or au Fonds de Stabilisation des Changes; les avances consenties à ce même Fonds en vertu de la convention du 27 juin 1949; l'Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique; les Bons négociables de la Caisse Autonome d'Amortissement (convent. des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931); les Bons du Trésor négociables (souscription de l'Etat au Fonds Monétaire International et au capital de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement); 2° à partir du 6 mars 1952 : en outre, Bons du Trésor achetés; 3° à partir du 10 avril 1952 : en outre, prêt d'or au Fonds de Stabilisation des Changes.

(3) Les avances provisoires comprennent notamment les « Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 », qui s'élèvent à 426.000 millions de francs.

Bank of England

(millions de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »			Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank. Department au solde de ses dépôts %		
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs			Total	Organismes publics		Banques		Autres dépôts	Total
									compte ordinaire	compte spécial du Trésor (2)				
1951 Moyenne annuelle.	0,36	0,84	341,4	14,8	26,8	383,0	1.342,4	1.382,7	16,0	4,2	297,6	88,5	406,3	10,2
1952 Moyenne annuelle.	0,36	1,55	314,8	15,5	22,3	352,6	1.435,2	1.475,6	13,1	12,5	277,2	73,9	376,7	11,2
1952 9 avril.....	0,36	1,54	310,7	19,1	21,2	351,0	1.413,7	1.450,0	14,2	0,5	277,1	79,7	371,5	10,3
7 mai.....	0,36	1,47	273,4	14,1	38,0	325,5	1.409,4	1.450,0	10,1	0,5	266,4	73,0	350,0	12,1
4 juin.....	0,36	1,50	296,2	12,6	18,9	327,7	1.420,1	1.450,0	12,4	0,5	258,5	70,0	341,4	9,3
9 juillet.....	0,36	1,47	316,1	28,7	17,8	362,6	1.465,4	1.500,0	14,2	13,6	283,2	69,8	380,8	9,0
6 août.....	0,36	1,53	285,8	17,6	30,5	333,9	1.508,4	1.550,0	15,8	18,2	258,5	66,0	359,1	12,1
10 septembre.....	0,36	1,57	324,2	5,8	16,0	346,0	1.452,0	1.500,0	15,1	30,5	266,0	65,9	377,5	13,2
8 octobre.....	0,36	1,61	317,2	8,4	13,7	339,3	1.446,5	1.500,0	13,3	24,2	275,2	64,3	377,0	14,7
5 novembre.....	0,36	1,59	307,0	7,5	30,4	344,9	1.449,5	1.500,0	12,9	26,6	272,4	67,6	379,5	13,8
10 décembre.....	0,36	1,49	332,4	8,6	13,6	354,6	1.512,7	1.500,0	14,8	16,0	273,8	71,2	375,8	10,4
1953 7 janvier.....	0,36	1,41	358,7	6,1	14,5	379,3	1.502,0	1.525,0	13,2	24,3	275,2	73,2	385,0	6,4
4 février.....	0,36	1,41	309,1	10,2	31,4	350,7	1.451,6	1.500,0	11,3	32,2	272,0	66,9	382,4	13,1
4 mars.....	0,36	1,72	356,8	4,3	15,2	376,3	1.474,7	1.500,0	22,7	23,3	269,2	70,0	385,2	7,1
8 avril.....	0,36	1,79	359,0	18,4	10,8	388,2	1.517,3	1.550,0	11,3	39,5	280,3	74,1	405,2	8,6
6 mai.....	0,36	1,82	321,5	13,2	35,7	370,4	1.516,5	1.550,0	14,4	39,5	269,0	65,3	388,2	9,2
10 juin.....	0,36	1,89	335,6	8,9	14,1	358,6	1.542,6	1.600,0	16,8	44,5	267,4	71,6	400,3	14,9

Taux d'escompte { actuel : 4 % depuis le 12 mars 1952.
précédent : 2 1/2 % depuis le 8 novembre 1951.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) Compte de Coopération européenne.

Nederlandsche Bank

(millions de florins)

86

DATES	Encaisse or	Portefeuille-effets sur la Hollande	Créances et valeurs libellées en monnaies étrangères	Moyens de paiement à l'Etranger	Avances nanties en compte courant (y compris les prêts) sur titres, marchandises et warrants	Cert. de Trésor, repris par la Banque à l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créance comptable sur l'Etat (accord du 26-2-1947)	Créances en florins décaillant d'accords de paiement	Billets en circulation		Comptes courants créditeurs						Avoirs libellés en monnaies étrangères
									Anciennes émissions	Nouvelles émissions	Trésor	Trésor : compte spécial	Avoirs des banques en Hollande	Avoirs décaillant d'accords de paiement	Autres avoirs	Avoirs de non-résidents	
1951 Moyenne annuelle...	1.178	106,6	848	4,1	164	1.507	1.500	267	50	2.786	63	1.550	41	322	163	110	544
1952 Moyenne annuelle...	1.314	3,9	1.443	3,6	58	721	1.350	336	43	2.919	592	1.250	66	84	127	98	47
1952 7 avril.....	1.288	0,2	1.067	4,5	37	800	1.300	283	44	2.912	349	1.054	75	83	100	106	37
5 mai.....	1.297	—	1.126	6,3	39	800	1.300	302	44	2.922	400	1.027	105	108	100	107	36
9 juin.....	1.303	—	1.222	3,4	41	800	1.300	345	43	2.882	617	1.027	47	126	122	105	33
7 juillet.....	1.303	—	1.413	4,3	34	800	1.300	372	43	2.917	705	1.027	117	105	161	105	30
4 août.....	1.325	—	1.563	5,3	35	587	1.300	363	42	2.954	753	1.062	68	75	141	87	30
8 septembre.....	1.222	—	1.847	2,3	36	343	1.300	367	42	2.937	740	1.099	31	48	133	88	30
6 octobre.....	1.235	—	2.086	0,7	37	228	1.300	348	41	2.967	763	1.129	42	72	139	84	31
10 novembre.....	1.241	—	2.210	0,7	37	151	1.300	373	41	2.946	871	1.163	42	59	105	86	30
8 décembre.....	1.569	—	1.949	0,6	40	151	1.300	382	40	2.979	878	1.185	69	58	93	87	31
1953 5 janvier.....	2.061	21,3	1.479	0,4	39	151	1.300	387	39	3.077	881	1.155	35	34	134	86	33
9 février.....	2.187	—	1.512	5,1	36	151	1.300	346	38	2.982	1.051	1.163	33	46	136	87	29
9 mars.....	2.261	—	1.503	0,4	34	151	1.300	329	36	3.019	1.012	1.174	36	38	129	87	32
7 avril.....	2.291	1,7	1.591	0,5	144	151	1.300	365	35	3.077	1.293	1.174	23	48	107	69	31
4 mai.....	2.290	—	1.574	1,2	33	—	1.300	340	34	3.080	931	1.177	33	61	117	44	73
8 juin.....	2.290	—	1.690	1,7	35	300	1.000	334	33	3.038	1.069	1.196	71	100	72	42	39

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 7 avril 1953.
précédent : 3 % depuis le 1^{er} août 1952.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse or	Disponibilités à l'étranger pouvant servir de couverture	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1951 Moyenne annuelle.....	6.003	225,4	154,9	30,9	13,8	4.432	1.858	99,03
1952 Moyenne annuelle.....	5.848	337,1	206,2	30,0	13,0	4.605	1.692	98,23
1952 7 avril.....	5.913	250,4	200,6	26,4	7,2	4.514	1.754	98,33
7 mai.....	5.835	301,5	204,5	33,4	12,7	4.514	1.739	98,15
7 juin.....	5.821	286,2	200,2	33,9	9,9	4.603	1.710	98,29
7 juillet.....	5.815	287,8	201,5	43,5	9,4	4.555	1.666	98,11
7 août.....	5.814	327,6	205,6	30,1	10,7	4.565	1.685	98,26
6 septembre.....	5.796	379,0	202,1	29,2	8,6	4.613	1.663	98,40
7 octobre.....	5.801	427,3	201,3	32,2	9,8	4.683	1.654	98,29
7 novembre.....	5.803	436,2	198,3	26,7	9,5	4.739	1.597	98,47
6 décembre.....	5.811	496,3	197,6	34,9	6,9	4.813	1.601	98,33
1953 7 janvier.....	5.875	494,7	234,7	41,6	10,3	4.938	1.582	97,69
7 février.....	5.908	458,8	198,6	18,2	4,4	4.684	1.765	98,68
7 mars.....	5.905	461,3	199,0	18,9	7,0	4.703	1.751	98,64
7 avril.....	5.911	471,0	195,7	24,5	10,5	4.745	1.741	98,39
7 mai.....	5.952	528,1	190,1	29,1	11,9	4.716	1.858	98,58
6 juin.....	5.969	517,4	190,5	26,8	8,5	4.707	1.861	98,77

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1936

Federal Reserve Banks

(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1951 Moyenne annuelle	20.147	642	20.789	322	22.738	23.672	20.816	46,7
1952 Moyenne annuelle	21.345	707	22.052	344	23.078	24.915	21.586	47,4
1952 9 avril	21.416	699	22.115	357	22.494	24.385	20.796	48,9
7 mai	21.412	690	22.102	349	22.329	24.364	21.546	48,1
4 juin	21.426	676	22.102	309	22.378	24.628	21.267	48,2
9 juillet	21.474	689	22.163	317	22.860	24.948	21.357	47,9
6 août	21.457	696	22.153	338	22.977	24.880	21.511	47,8
10 septembre	21.445	698	22.143	324	23.229	25.179	21.634	47,3
8 octobre	21.439	703	22.142	329	23.683	25.332	21.806	47,0
5 novembre	21.433	706	22.139	310	23.620	25.600	22.016	46,6
10 décembre	21.376	767	22.143	277	24.239	26.113	22.549	45,5
1953 7 janvier	21.125	811	21.936	359	24.391	26.032	22.437	45,3
4 février	20.980	753	21.738	408	23.989	25.593	22.144	45,5
4 mars	20.724	752	21.476	400	23.852	25.636	21.330	45,7
8 avril	20.614	747	21.361	351	23.806	25.560	20.869	46,0
6 mai	20.633	747	21.380	335	23.860	25.609	20.916	46,0
10 juin	20.576	779	21.355	307	24.637	25.705	20.935	45,8

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 16 janvier 1953.
précédent : 1,75 % depuis le 21 août 1950.

Sveriges Riksbank

(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse or (1)	Surplus de valeur d'or	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Tous autres actifs (2)	Billets en circulation	Comptes courants				Tous autres passifs (3)	Droit d'émission total (4)	Rapport en % (5)	
								des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1951	276	372	3.419	226	1.001	200	3.568	612	432	57	1.102	865	3.825	17,90	17,29
1952	443	596	2.657	281	1.326	201	4.106	637	223	23	883	619	4.600	25,30	22,58
1952 Avril	472	636	2.690	256	1.228	235	4.021	866	74	35	976	618	4.400	27,56	25,18
Mai	463	623	2.729	276	1.321	186	3.962	1.018	60	36	1.114	621	4.400	27,41	24,68
Juin	469	632	2.688	258	1.322	202	4.097	685	218	16	919	653	4.400	26,88	25,03
Juillet	454	612	2.741	269	1.305	144	4.051	782	134	14	930	641	4.800	26,30	22,20
Août	445	599	2.562	302	1.313	150	4.121	284	417	15	716	632	4.800	25,34	21,75
Septembre	444	599	2.477	306	1.279	185	4.158	500	78	18	596	633	4.800	25,09	21,73
Octobre	418	563	2.552	309	1.280	189	4.292	287	206	19	511	647	4.800	22,85	20,44
Novembre	407	549	2.549	310	1.283	202	4.291	350	128	23	501	654	4.800	22,27	19,91
Décembre	406	548	3.240	321	1.350	269	4.577	449	558	22	1.029	609	4.800	20,85	19,88
1953 Janvier	429	578	2.666	301	1.313	152	4.350	525	163	29	717	514	4.800	23,15	20,98
Février	428	577	2.665	294	1.319	140	4.365	371	260	26	657	542	4.800	23,04	20,95
Mars	428	577	2.404	322	1.240	158	4.311	343	29	24	396	563	4.800	23,30	20,93
Avril	427	576	2.605	295	1.151	153	4.365	300	39	30	369	615	4.800	22,91	20,83
Mai	427	575	2.334	362	1.188	143	4.223	132	173	29	334	614	4.800	23,74	20,88
Juin	426	575	2.427	366	1.249	169	4.327	275	122	12	408	619	4.800	23,13	20,86

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 1^{er} décembre 1950.
précédent : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945.

(1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.

(2) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Participation de la Suède au Fonds Monétaire International » : 517 millions de Kr. et « Actions de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, souscrites par la Suède, partie libérée » : 103 millions de Kr.

(3) A partir d'octobre 1951, non compris les nouveaux comptes : « Fonds Monétaire International » et « Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement ».

(4) Le droit d'émission est fixé à 4.100 millions de Kr. par la loi du 8 juin 1951, à 4.400 millions de Kr. par la loi du 14 décembre 1951 et à 4.800 millions de Kr. par la loi du 6 juin 1952.

(5) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 30 juin 1953)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Alllemagne	11 juin 1953	3,50	Grèce	12 juillet 1948	12,—
Autriche	26 mars 1953	5,—	Irlande	25 mars 1952	3,50
Belgique	18 décembre 1952	3,— (1)	Italie	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 (2)	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Danemark	2 novembre 1950	5,—	Pays-Bas	7 avril 1953	2,50
Espagne	22 mars 1949	4,—	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	16 janvier 1953	2,—	Suède	1 ^{er} décembre 1950	3,—
Finlande	16 décembre 1951	5,75	Suisse	26 novembre 1936	1,50
France	8 novembre 1951	4,—	Turquie	26 février 1951	3,—
Grande-Bretagne	12 mars 1952	4,—	Yougoslavie	20 août 1948	1,— à 3,—

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

(2) Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

III - BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE
 Situations en milliers de francs suisses or
 [unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

	31 mars 1953		30 avril 1953		31 mai 1953			31 mars 1953		30 avril 1953		31 mai 1953	
	ACTIF							PASSIF					
		%		%		%			%		%		%
I. Or en lingots et monnayé.....	712.617	53,6	742.019	56,9	647.149	52,2	I. Capital :						
II. Encaisse.							Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune	500.000		500.000		500.000	
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques	50.749	3,8	42.094	3,2	46.372	3,7	Actions libérées de 25 %.....	125.000	9,4	125.000	9,6	125.000	10,1
III. Fonds à vue placés à intérêts..	7.571	0,6	5.080	0,4	4.176	0,3	II. Réserves :						
IV. Portefeuille réescomptable :							1. Fonds de Réserve légale ...	6.948		6.948		6.948	
1. Effets de commerce et acceptations de Banque	16.611	1,3	21.262	1,6	19.581	1,6	2. Fonds de Réserve générale...	13.343		13.343		13.343	
2. Bons du Trésor	199.937	15,0	218.057	16,7	237.474	19,1	III. Dépôts à court terme et à vue (or) :	20.291	1,5	20.291	1,6	20.291	1,6
V. Effets divers remobilisables sur demande	33.876	2,5	38.955	3,0	40.508	3,3	1. Banques Centrales pour leur compte :						
VI. Fonds à terme et avances :							a) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—
1. A 3 mois au maximum.....	33.317	2,5	30.163	2,3	13.582	1,1	b) A 3 mois au maximum...	—	—	27.559	2,1	27.564	2,2
2. De 3 à 6 mois	—	—	10.719	0,8	14.847	1,2	c) A vue	470.435	35,4	449.870	34,5	422.314	34,0
3. De 6 à 9 mois	12.240	0,9	—	—	—	—	2. Autres déposants :						
4. De 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—	A vue	5.880	0,4	5.187	0,4	5.188	0,4
5. A plus d'un an	—	—	—	—	—	—	IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :	476.315		482.616		455.066	
VII. Effets et placements divers :	45.557		40.882		28.429		1. Banques Centrales pour leur compte :						
1. Bons du Trésor :							a) De 9 à 12 mois	—	—	—	—	—	—
a) A 3 mois au maximum...	64.539	4,9	3.560	0,3	63	0,0	b) De 6 à 9 mois	—	—	—	—	—	—
b) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	36.167	2,9	c) De 3 à 6 mois	23.330	1,8	5.002	0,4	5.233	0,4
c) De 6 à 9 mois	—	—	3.553	0,3	3.556	0,3	d) A 3 mois au maximum...	418.145	31,5	418.342	32,0	368.760	29,7
d) De 9 à 12 mois	3.548	0,3	—	—	—	—	e) A vue	76.927	5,8	67.291	5,2	80.036	6,5
e) A plus d'un an	—	—	—	—	—	—	2. Banques Centrales pour le compte d'autres déposants :						
2. Autres effets et placements divers :							a) A 3 mois au maximum...	—	—	—	—	—	—
a) A 3 mois au maximum...	81.791	6,2	77.444	5,9	68.175	5,5	b) A vue	242	0,0	243	0,0	242	0,0
b) De 3 à 6 mois	15.708	1,2	29.030	2,2	25.403	2,1	3. Autres déposants :						
c) De 6 à 9 mois	13.760	1,0	996	0,1	2.888	0,2	a) A plus d'un an	9.297	0,7	5.739	0,4	—	—
d) De 9 à 12 mois	2.875	0,2	5.139	0,4	3.261	0,3	b) De 9 à 12 mois	5.725	0,4	3.571	0,3	9.275	0,8
e) A plus d'un an	11.068	0,8	7.789	0,6	7.752	0,6	c) De 6 à 9 mois	—	—	5.733	0,4	5.702	0,5
VIII. Actifs divers	1.316	0,1	1.468	0,1	1.434	0,1	d) De 3 à 6 mois	—	—	—	—	—	—
IX. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placements en Allemagne (voir ci-dessous)....	68.291	5,1	68.291	4,8	68.291	5,5	e) A 3 mois au maximum...	26.912	2,0	24.351	1,9	24.044	1,9
<i>Total actif...</i>	1.329.814	100,0	1.305.619	100,0	1.240.679	100,0	f) A vue	18.607	1,4	17.876	1,4	16.853	1,4
							V. Divers	579.185		548.148		510.145	
								15.704	1,2	16.245	1,2	10.169	0,8
							VI. Compte de profits et pertes :						
							1. Rep. de l'ex. soc. clos. 31-3-52	2.970	0,2	2.970	0,2	2.970	
							2. Bénéf. de l'ex. soc. clos.31-3-53	—	—	—	—	3.489	
							VII. Provision pour charges éventuelles	110.349	8,3	110.349	8,4	113.549	9,2
							<i>Total passif...</i>	1.329.814	100,0	1.305.619	100,0	1.240.679	100,0

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne :				Dépôts à long terme :			
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank et de l'administration des chemins de fer et bons de l'administration des Postes (échus).....	221.019	221.019	221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir Note 2)....	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus)	76.181	76.181	76.181	2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.303	76.303	76.303
<i>Total...</i>	297.200	297.200	297.200	Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir poste IX ci-dessus)	68.291	68.291	68.291
				<i>Total...</i>	297.200	297.200	297.200

Note 1 : L'or sous dossier et les valeurs détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants, les fonds détenus en qualité d'Agent de l'O.E.C.E. (Union Européenne de Paiements) et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux, dont la Banque est le mandataire-trustee ou l'agent financier, ne sont pas inclus dans la présente situation

Note 2 : Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250.—, la Banque a reçu, de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380.—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS
Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable
en milliers d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

	Au début des opérations 1 ^{er} juillet 1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable								
		Décembre 1950	Juin 1951	Décembre 1951	Juin (3) 1952	Septembre 1952	Décembre 1952	Mars 1953	Avril 1953	Mai 1953
ACTIF.										
I. Disponibilités.										
a) Montant de l'engagement du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (dollars)	350.000	307.353	286.059	111.916	123.311	123.311	123.311	123.311	123.311	123.538
b) Or en lingots	—	—	—	100.291	149.547	183.485	152.984	152.984	152.984	152.084
c) Solde du compte courant (dollars)	—	47.852	65.908	4.575	78.379	47.831	96.746	56.776	56.358	15.039
d) Bons du Trésor des Etats-Unis d'Amérique au prix d'achat	—	48.936	—	—	—	56.603	—	59.770	75.861	126.044
	350.000	404.141	351.967	216.782	351.237	411.230	373.041	392.841	408.514	417.605
II. Soldes initiaux débiteurs attribués pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 et non encore utilisés.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44.050	22.243	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	21.200	21.200	21.200	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni	150.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215.250	43.443	21.200	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédit spécial ouvert à l'Allemagne en vertu de l'article 13 de l'accord en date du 19 septembre 1950 (1)	—	24.455	—	—	—	—	—	—	—	—
IV. Versement d'or dû par le Danemark et différé en vertu de la Décision du Conseil c (52) 193 en date du 30 juin 1952	—	—	—	—	1.878	—	2.559	—	—	—
V. Crédit spécial ouvert à la Turquie en vertu de l'article 13 (a) de l'accord en date du 19 septembre 1950	—	—	—	—	—	16.916	3.357	—	—	—
VI. Prêts consentis à des Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Danemark	—	38.413	61.094	38.523	27.012	14.492	29.736	37.134	36.505	39.105
Allemagne	—	192.000	182.652	—	—	—	—	—	—	—
France	—	—	—	167.978	270.637	298.593	312.000	312.000	312.000	312.000
Islande	—	—	—	—	1.799	1.850	1.568	2.550	2.558	1.733
Italie	—	30.861	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	75.466	175.599	23.070	—	—	—	—	—	—
Norvège	—	—	20.009	9.669	—	5.439	16.506	30.750	34.854	42.033
Royaume-Uni	—	—	—	539.236	636.000	636.000	589.601	563.771	542.407	532.392
Suède	—	—	44.304	—	—	—	—	—	—	—
Turquie	—	—	28.184	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000
	—	336.740	511.742	808.476	965.418	986.374	979.409	976.205	958.324	957.283
VII. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des soldes initiaux créditeurs attribués à titre de prêt (2).										
Norvège	—	1.077	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000	10.000
Turquie	—	—	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000	25.000
	—	1.077	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000	35.000
VIII. Divers	—	167	408	—	—	—	—	—	—	—
	565.250	810.023	920.317	1.060.258	1.353.533	1.449.520	1.393.366	1.404.046	1.401.838	1.409.868
PASSIF.										
I. Fonds de roulement	286.250	286.250	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575	271.575
II. Soldes initiaux créditeurs attribués à titre de dons pour l'exercice financier prenant fin le 30 juin 1951 ou non encore utilisés.										
Autriche	80.000	42.561	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce	115.000	44.218	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande	4.000	691	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas	30.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège	50.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279.000	87.470	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Crédits reçus de Parties contractantes en vertu de l'article 11 de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	147.391	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313	201.313
Allemagne	—	—	—	43.298	205.540	271.636	248.955	270.594	292.224	300.000
Autriche	—	—	—	—	—	—	15.125	10.029	5.544	9.288
France	—	158.160	149.633	—	—	—	—	—	—	—
Islande	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—
Italie	—	—	12.087	123.000	123.000	123.000	94.211	46.556	29.242	3.288
Norvège	—	—	—	—	550	—	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	153.081	182.698	183.659	213.000	213.000	213.000
Portugal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède	—	25.401	36.541	42.000	42.000	42.000	38.827	38.937	39.515	39.429
Suisse	—	—	—	111.679	141.693	133.953	133.178	126.156	120.882	119.286
Turquie	—	5.250	11.122	95.962	110.295	121.840	117.790	136.665	141.040	148.437
Royaume-Uni	—	247.472	291.968	—	—	—	—	—	—	—
	—	436.303	648.742	617.272	977.472	1.076.440	1.023.058	1.043.250	1.042.760	1.034.041
IV. Crédits reçus des Parties contractantes en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950.										
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	—	—	—	139.994	45.299	46.856	47.091	35.834	26.862	26.056
Allemagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12.196
Italie	—	—	—	16.332	1.906	27	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—	—	—	—	1.436	8.534	12.803
Portugal	—	—	—	14.861	8.997	3.634	—	—	—	—
	—	—	—	171.187	53.502	50.517	47.091	37.270	35.396	51.955
V. Crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en vertu de l'article 13 (b) de l'accord en date du 19 septembre 1950	—	—	—	—	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000	50.000
VI. Divers	—	—	—	224	984	988	1.642	1.951	2.107	2.297
	565.250	810.023	920.317	1.060.258	1.353.533	1.449.520	1.393.366	1.404.046	1.401.838	1.409.868

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus ne figurent pas dans la situation ci-dessus. — (1) Aux termes de décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E. le 13 décembre 1950, un crédit spécial d'un montant maximum de 120 millions d'unités de compte a été ouvert à l'Allemagne pour les périodes comptables comprises entre le 1^{er} novembre 1950 et le 30 septembre 1951. Le plafond de 120 millions est réduit mensuellement de 20 millions d'unités de compte. — (2) Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — (3) Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS (*)

88.2

1^{er} juillet 1950 au 31 mai 1953 (1)

(millions d'unités de compte)

PAYS MEMBRE ET ZONE MONÉTAIRE ASSOCIÉE	POSITION BRUTE Total des excédents (+) et total des déficits (-) bilatéraux		POSITION CUMULATIVE NETTE. Excédent (+) ou déficit (-)	Utilisation nette des ressources existantes par (-) ou sur (+) les autres membres	RESSOURCES SPÉCIALES et SOLDES INITIAUX créditeurs (+) ou débiteurs (-) Montant utilisé	AJUSTEMENTS (au titre des intérêts payés (-) ou versés (+) et arrangements spéciaux au 1 ^{er} juillet 1952 (2) e	QUOTA DISPONIBLE	UTILISATION DES QUOTAS. MONTANT UTILISÉ (h + i = g)		
								TOTAL Déficit (-) ou excédent (+) comptable cumulatif g = (b+c+d+e)	DONT (3)	
									Prêt reçu (-) ou accordé (+) par le pays membre h	Or versé (-) ou reçu (+) par le pays membre i
Allemagne	+ 1.567,8	- 1.054,5	+ 513,3	+ 11,9	-	0,8	500	+ 524,4	+ 312,2	+ 212,2
Autriche	+ 139,5	- 255,2	- 115,7	-	+ 125,0	0,0	70	+ 9,3	+ 9,3	-
Belgique-Luxembourg	+ 1.307,8	- 597,2	+ 710,6	+ 15,8	- 29,4	322,9	360 (4)	+ 384,5	+ 228,3	+ 156,2
Danemark	+ 439,8	- 477,7	- 37,9	- 5,0	-	1,8	195	- 44,7	- 39,1	- 5,6
France	+ 706,6	- 1.478,6	- 772,0	+ 12,9	+ 89,0	4,3	520	- 674,4	- 312,0	- 362,4
Grèce	+ 44,9	- 292,5	- 247,6	+ 1,1	+ 245,6	0,0	45 (4)	- 1,0	-	1,0
Islande	+ 3,9	- 20,8	- 16,9	-	+ 15,1	0,0	15	- 1,8	- 1,7	0,1
Italie	+ 585,7	- 628,2	- 42,5	+ 42,5	-	3,2	205	+ 3,3	+ 3,3	-
Norvège	+ 354,8	- 462,9	- 108,1	+ 0,4	+ 60,0	0,8	200	- 48,6	- 42,0	- 6,6
Pays-Bas	+ 1.119,0	- 768,2	+ 350,8	-	+ 30,0	0,2	355	+ 380,6	+ 225,8	+ 154,8
Portugal	+ 193,5	- 127,6	+ 65,9	-	-	3,0	70	+ 64,8	+ 39,4	+ 25,4
Royaume-Uni	+ 2.053,4	- 2.566,2	- 512,8	- 93,1	- 150,0	12,1	1.060	- 768,0	- 532,4	- 235,6
Suède	+ 689,3	- 511,2	+ 178,2	+ 15,4	- 9,6	2,6	260	+ 186,6	+ 119,3	+ 67,3
Suisse	+ 590,4	- 346,6	+ 243,7	-	-	3,1	250	+ 246,9	+ 148,4	+ 98,4
Turquie	+ 210,9	- 419,8	- 208,9	- 1,9	+ 90,5	2,2	50	- 122,6	- 30,0	- 92,6
Total...	+ 10.007,2	- 2.062,5	+ 2.062,5	+ 100,0	+ 655,3 - 189,0	+ 21,3 - 348,2		+ 1.800,4 - 1.661,0	+ 1.086,0 - 957,3	+ 714,4 - 703,8

(1) La Suisse est comprise à partir du 1^{er} novembre 1950.

(2) Intérêts reçus (+) ou versés (-) par le pays au titre des crédits qu'il a accordés à l'Union ou reçus de celle-ci, et ajustements des positions de la Belgique et du Portugal (- 322,9 et - 3,0 respectivement) effectués au 1^{er} juillet 1952, conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952.

(3) Y compris les règlements hors quota ci-après :

Déficits intégralement réglés en or ou en dollars, en vertu de l'article 13 (a) :

	Millions d'unités de compte
France	154,4
Turquie	72,6
Grèce	1,0

Excédents réglés conformément aux Décisions du Conseil du 30 juin 1952, en vertu de l'article 13 (b) :

Belgique-Luxembourg	53,9
Pays-Bas	25,6
Allemagne	24,4

(4) Le quota de la Grèce en tant que débiteur est bloqué à zéro; le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en tant que créditrice, est de 331 millions d'unités de compte.

(*) Pour l'explication des en-têtes des colonnes, voir la notice publiée dans le Bulletin de novembre 1951, p. 221.

V — STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES (1)
(millions de francs)

ÉPOQUES (fin de mois)	A LA DISPOSITION DE L'ÉCONOMIE BELGE									Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges
	MONNAIE FIDUCIAIRE			MONNAIE SCRIPTURALE				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge	P. c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire	
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire (*)	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique (*)	Avoirs en comptes chèques postaux (*)	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements paraséparatistes (*)	Stock de monnaie scripturale			
								(1)	(2)	
1951 Mai	5.104	86.781	90.534	573	18.501	45.407	64.481	155.015	58,4	15.740
1952 Mars	5.478	94.778	98.980	502	19.897	49.718	70.117	169.097	58,5	15.662
Avril	5.523	95.772	100.009	451	19.468	49.123	69.042	169.051	59,2	15.257
Mai	5.547	96.236	100.530	692	20.010	49.055	69.757	170.287	59,0	14.595
Juin	5.805	96.311	100.580	524	20.246	49.326	70.096	170.676	58,9	14.552
Juillet	5.703	97.175	101.449	484	20.306	48.402	69.192	170.641	59,5	(2)7.347
Août	5.687	96.588	100.782	496	21.171	48.537	70.204	170.986	58,9	7.477
Septembre	5.597	95.990	100.283	468	20.820	49.372	70.660	170.943	58,7	7.384
Octobre	5.578	96.704	101.071	451	20.496	51.254	72.201	173.272	58,3	7.522
Novembre	5.546	96.262	100.450	510	20.501	50.376	71.387	171.837	58,5	6.899
Décembre	5.506	97.784	102.001	681	19.781	50.659	71.121	173.122	58,9	7.971
1953 Janvier	5.524	97.466	101.645	476	20.026	49.804	70.306	171.951	59,1	6.918
Février	5.504	97.939	102.095	691	20.351	48.835	69.877	171.972	59,4	7.456
Mars	5.472	97.297	101.440	534	20.107	49.760	70.401	171.841	59,0	7.509
Avril	5.489	97.908	102.110	519	19.546	49.118	69.183	171.293	59,6	7.677
Mai	5.490	97.802	101.930	570	20.154	49.469	70.193	172.123	59,2	7.464

(*) Déduction faite des encaisses du système bancaire.

(1) Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, n° 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

(2) Le transfert des fonctions de banque d'émission de la Banque du Congo Belge à la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi a provoqué certains transferts qui affectent la colonne : « Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges ».

En effet, parmi ceux-ci figuraient antérieurement les engagements des sièges métropolitains de la Banque du Congo Belge vis-à-vis de ses succursales congolaises de l'ordre de 6,7 milliards au 30 juin 1952.

Une partie de ces comptes ont été absorbés lors des opérations de reprise d'actifs et de passifs par la nouvelle Banque Centrale; les sièges africains ont converti le solde en francs congolais. La diminution sensible des avoirs de l'étranger en juillet provient essentiellement de ces mouvements importants plus apparents que réels.

VI — VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

Mois	Comptes chèques postaux (1)	Dépôts à vue dans les banques
1952 Mars	3,63	1,81
Avril	3,72	1,74
Mai	4,12	1,75
Juin	3,65	1,73
Juillet	3,79	1,81
Août	3,77	1,58
Septembre	3,31	1,62
Octobre	3,60	1,69
Novembre	3,91	1,59
Décembre	3,83	1,87
1953 Janvier	3,69	1,66
Février	3,88	1,60
Mars	3,42	1,70
Avril	3,96	1,72
Mai	4,27	1,64

(1) Voir tableau n° 36.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, n'étant pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES

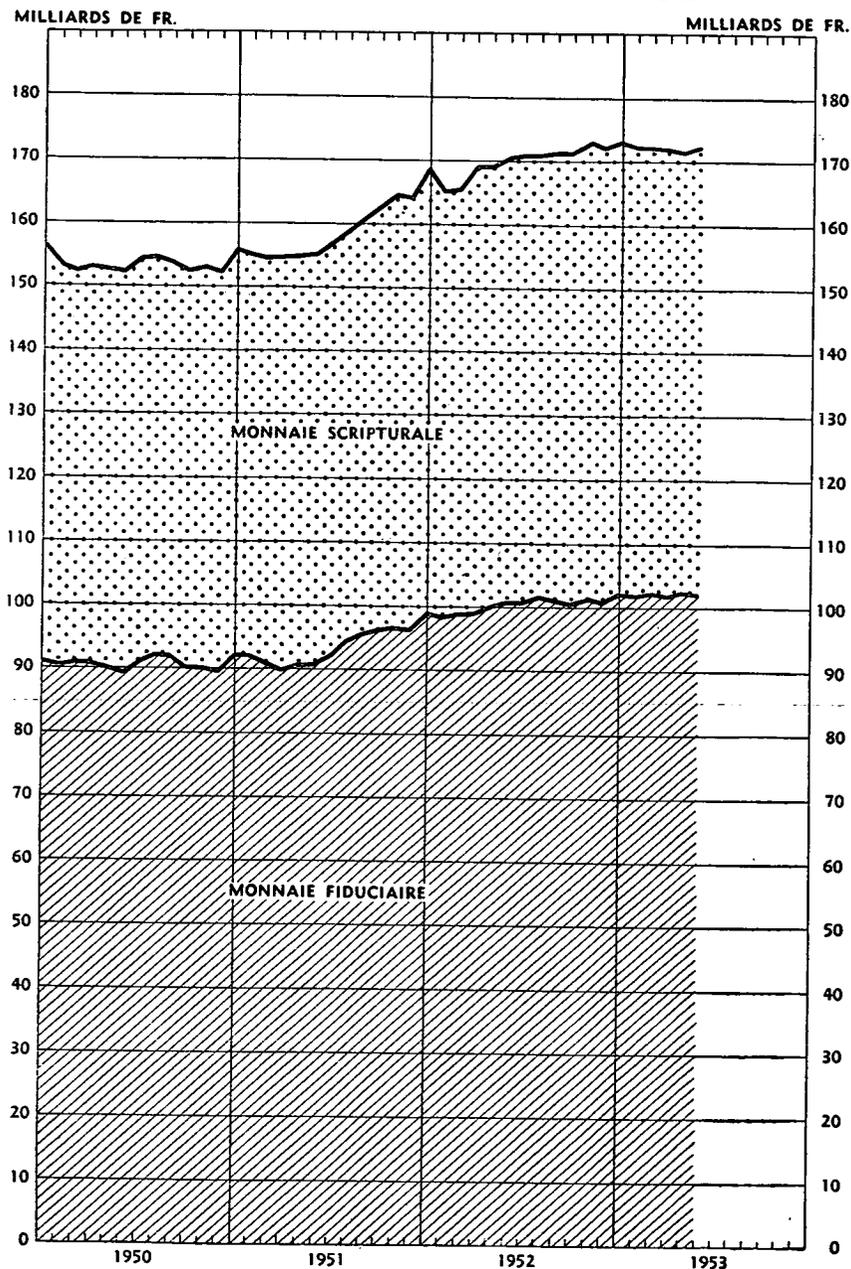


TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHÉ DE L'ARGENT		LES PRIX	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	a) Indices des prix de gros en Belgique.....	45
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne	4	b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger	45
III — L'argent au jour le jour	8	c) Indices des prix de détail en Belgique.....	46
LES MÉTAUX PRÉCIEUX		LA PRODUCTION	
Cours des métaux précieux.....	9	I — Production charbonnière et métallurgique.....	55
LE MARCHÉ DES CHANGES		II — Industrie textile	56
I — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique	10	III — Productions diverses	56
II — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles.....	10	IV — Energie électrique	58
LE MARCHÉ DES CAPITAUX		V — Gaz	59
I — Cours comparés de quelques fonds publics.....	14	LA CONSOMMATION	
II — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	I — Indices des ventes à la consommation	65
III — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles.....	15	II — Consommation de tabac	66
IV — Rendement des titres à revenu fixe	16	III — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	LES TRANSPORTS	
Tableau rétrospectif		I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
Année 1952 :		a) recettes et dépenses d'exploitation	
Détail des émissions		b) wagons fournis à l'industrie	
Groupement par importance du capital		c) trafic :	
Emissions des sociétés congolaises en février 1953 :		1° trafic général	
Détail des émissions		2° grosses marchandises :	
Groupement par importance du capital		A) ensemble du trafic	
Emissions des sociétés belges en février et mars 1953 :		B) service interne belge	
Détail des émissions		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
Groupement par importance du capital		III — Les ports	71
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	a) Anvers	
VII — Opérations bancaires du Crédit Communal	19	b) Gand	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	IV — Mouvement général de la navigation intérieure.	72
LES FINANCES PUBLIQUES		LE COMMERCE EXTÉRIEUR	
I — Situation de la Dette publique	25	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)...	75
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique	25	LE CHOMAGE	
III — Rendement des impôts	26	I — Chômage complet et partiel	81
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		II — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81
I — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises	30	III — Répartition des chômeurs inscrits par groupe de professions	81
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement :		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES	
1° pendant l'année 1952		I — Belgique et Congo belge :	
2° en janvier 1953		Situations globales des banques	85
3° en février 1953		Banque Nationale de Belgique :	
Tableau rétrospectif		Situations hebdomadaires	85
II — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite.....	31	Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda- Urundi :	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne		Situations mensuelles.....	85
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite		II — Banques d'émission étrangères :	
III — Indice trimestriel des salaires	32	Situations	86
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES		Banque de France	
I — Chambres de compensation	35	Bank of England	
a) Mouvement du débit		Nederlandsche Bank	
b) Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles		Banque Nationale Suisse	
II — Chèques postaux	36	Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
		IV — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière.....	88.1
		Règlement de la position des pays membres...	88.2
		V — Stock monétaire en francs belges	89
		VI — Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique	89

Prix de l'abonnement annuel { Etranger, 300 francs
Belgique, 250 francs

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

Anc. Établiss. d'Imprimerie
TH. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet,
F^{ms} & S^{rs}, soc. en n. col.
16, rue du Bois-Sauvage, 16
B R U X E L L E S

28237